



République du Bénin

Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire

ÉVALUATION ET ACTUALISATION DU PAQUET EDUCATIF ESSENTIEL (PEE) POUR
L'ACCELERATION DE LA SCOLARISATION DES FILLES AU BENIN

Volume 2 : EVALUATION

Document définitif

Aimé Gnimadi, Consultant

Cotonou,
Février 2009

Table des matières

LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS	4
1. INTRODUCTION GENERALE	5
1.1. Contexte	5
1.2. Objectifs.....	6
1.2.1. Objectifs principaux	6
1.2.2. Objectifs spécifiques.....	7
1.3. Résultats attendus.....	7
1.4. Structure du rapport.....	8
2. METHODOLOGIE	9
2.1. Cadrage méthodologique	9
2.2. Principales étapes de la mission	9
2.3. Niveaux de collecte et d'analyse des données	10
2.3.1. Niveau national.....	10
2.3.2. Niveau départemental	10
2.3.3. Niveau communal.....	10
2.4. Phasage de la collecte des données primaires.....	10
2.5. Zones de collecte des données primaires.....	11
2.6. Point de la collecte des données primaires.....	12
2.6.1. Mission exploratoire.....	12
2.6.2. Enquête approfondie dans les 12 communes constituant l'échantillon	12
2.6.2.1. Enquête structurée	12
2.6.2.2. Enquête qualitative	13
2.7. Difficultés et limites.....	13
2.7.1. Difficultés liées à la période de collecte des données de terrain	14
2.7.2. Difficultés liées à la mobilisation des partenaires engagés dans le PEE	14
2.7.3. Difficultés liées au cadrage méthodologique de la mission.....	14
2.8. Présentation du rapport.....	15
3. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PEE.....	16
3.1. Cohérence PDDSE / PEE	16
3.2. Formulation d'une politique spécifique en matière de scolarisation des filles.....	19
3.3. Amélioration de l'environnement physique de l'école	19
3.3.1. Rappel de la situation de départ.....	19
3.3.2. Actions spécifiques proposées par le PEE	19
3.3.3. Actions menées et réalisations.....	20
3.4. Recrutement et formation des enseignants	21
3.4.1. Actions proposées par le PEE.....	21
3.4.2. Actions menées et réalisations.....	21
3.4.2.1. Recrutement des enseignants.....	21
3.4.2.2. Formation des enseignants	22
3.5. Soutien aux enseignants et aux élèves.....	23
3.5.1. Actions proposées par le PEE.....	23
3.5.1.1. Accès des écoles au matériel pédagogique.....	23
3.5.1.2. Soutien aux enseignants	24
3.5.1.3. Soutien aux élèves	24
3.5.2. Actions menées et réalisations.....	25
3.5.2.1. Accès des écoles au matériel pédagogique.....	25
3.5.2.2. Soutien aux enseignants	26
3.5.2.3. Soutien aux élèves	26
3.6. Renforcement des capacités communautaires	28
3.6.1. Actions proposées par le PEE.....	28
3.6.2. Actions menées et réalisations.....	28
3.7. Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement.....	29
3.7.1. Actions proposées par le PEE.....	29
3.7.2. Actions menées et réalisations.....	30
3.8. Recherche- études- suivi et évaluation	31

3.8.1. Actions proposées par le PEE.....	31
3.8.2. Actions menées et réalisations.....	32
3.9. Synthèse des interventions des PTF et des ONG	34
4. DES AVANCEES NOTABLES DU SYSTEME EDUCATIF.....	40
4.1. Amélioration globale des taux bruts de scolarisation	40
4.1.1. Au plan national.....	40
4.1.2. Atacora / Donga (Annexes 3.1 et 3.2)	41
4.1.3. Borgou / Alibori (Annexes 3.3 et 3.4)	41
4.1.4. Mono / Couffo (Annexes 3.5 et 3.6)	41
4.1.5. Ouémé / Plateau (Annexes 3.7 et 3.8)	42
4.1.6. Zou / Collines (Annexes 3.9 et 3.10)	42
4.1.7. Atlantique / Littoral (Annexes 3.11 et 3.12)	43
4.2. Amélioration de l'indice de parité	43
4.3. Réduction du redoublement ; amélioration de l'admission et de l'achèvement	44
4.3.1. Taux bruts d'admission	44
4.3.2. Taux de redoublement	46
4.3.3. Taux d'achèvement	48
5. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PEE, CONTRAINTES ET RECOMMANDATIONS.....	51
5.1. Faible visibilité et non appropriation du PEE par les acteurs à la base	51
5.1.1. Au niveau des communautés et des autorités locales	51
5.1.2. Au niveau des Chefs de circonscriptions scolaires (CCS), des enseignants et des élèves	51
5.1.2.1. Au niveau des CCS	51
5.1.2.2. Au niveau des enseignants et des élèves	52
5.2. Analyse de la mise en œuvre du PEE par les PTF et les ONG	53
5.2.1. Contraintes et faiblesses de la mise en œuvre du PEE	54
5.2.1.1. Manque de visibilité	54
5.2.1.2. Insuffisance de communication	54
5.2.1.3. Faible appropriation à la base	54
5.2.1.4. Absence de cohésion dans les actions et faible synergie	54
5.2.1.5. Faible pilotage, absence de coordination et de suivi	55
5.2.2. Propositions et recommandations	55
5.2.2.1. Propositions et recommandations pour actualiser le PEE et le rendre plus efficient... ..	55
6. CONCLUSION.....	63
LISTE DES TABLEAUX.....	64
LISTE DES GRAPHIQUES	64
ANNEXES	65
ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL- AMENDEMENT 1	66
ANNEXE 2 : RESULTATS DE L'ENQUETE STRUCTUREE AUPRES DES ENSEIGNANTS	70
Liste des annexes 2.....	71
ANNEXE 3 : EVOLUTION COMPAREE DES TAUX BRUTS DE SCOLARISATION (TBS) ENTRE 2003-04 ET 2006-07	92
Liste des annexe 3	93
ANNEXE 4 : EVOLUTION COMPAREE DES INDICES DE PARITE ENTRE 2003-04 ET 2006-07	99
Liste des annexes 4.....	100
ANNEXE 5 : TAUX D'ADMISSION, DE REDOUBLEMENTS ET D'ACHEVEMENT EN 2006-07	105
Liste des annexes 5.....	106
ANNEXE 6 : EVOLUTION COMPAREE DES RATIOS LIVRES DE FRANÇAIS ET DE MATHS / ELEVES DANS LES ECOLES PUBLIQUES ENTRE 2003-04 ET 2006-07	111
Liste des annexes 6.....	112

LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

ACE	: Agents Contractuels de l'État
AFD	: Agence Française de Développement
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AME	: Associations des Mères d'Élèves
APE	: Associations des Parents d'Élèves
CAEB	: Conseil des Activités Éducatives du Bénin
CAME	: Coordination des Associations des Mères d'Élèves
CAPE	: Coordination des Associations des Parents d'Élèves
CCS	: Chef de Circonscription Scolaire
CE1	: Cours Élémentaire Première année
CE2	: Cours Élémentaire Deuxième Année
CEAP	: Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique
CI	: Cours d'Initiation
CM1	: Cours Moyen Première Année
CM2	: Cours Moyen Deuxième Année
CP	: Conseiller Pédagogique
CP	: Cours Préparatoire
CRS	: Catholic Relief Service
CS	: Circonscription Scolaire
DANIDA	: Danish International Development Agency
DDEMP	: Direction Départementale de l'Enseignement Maternel et Primaire
DEC	: Direction des Examens et Concours
DPS	: Direction de la Promotion de la Scolarisation
EDUCOM	: Éducation et Communauté
EM	: Enseignement Maternel
EP	: Enseignement Primaire
EQF	: École de Qualité Fondamentale
FCB	: Fonds Commun Budgétaire
FENAPAB	: Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin
INFRE	: Institut national pour la formation et la recherche en éducation
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
MEMP	: Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire
MEPALN	: Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
MEPS	: Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire
NPE	: Nouveaux Programmes d'Études
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PAN/EPT	: Plan d'Action National / Éducation pour Tous
PDDSE	: Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation
PEE	: Paquet Éducatif Essentiel pour l'accélération de la scolarisation des filles
PNEFF	: Politique nationale d'éducation et de formation des filles
PTF	: Partenaire technique et financier
REM	: Ratio Élèves/Maître
RESEN	: Rapport d'État du Système Éducatif National
SIDA	: Syndrome d'Immunodéficience Acquis
TBA	: Taux Brut d'Admission
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	: United States Aid for International Development
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

1. INTRODUCTION GENERALE

1.1. Contexte

Avec l'appui de ses partenaires, le Gouvernement du Bénin a défini en 2004 une stratégie connue sous l'appellation de «Paquet Éducatif Essentiel pour l'accélération de la scolarisation des filles» (PEE) en vue d'éliminer les écarts de genre conformément au 5^{ème} objectif du cadre d'action de Dakar pour l'Éducation Pour Tous et au 3^e objectif du millénaire pour le développement qui fixaient à 2005 l'horizon pour l'atteinte de la parité entre garçons et filles dans les enseignements primaire et secondaire. Validé lors d'un atelier tenu le 1er octobre 2004 à Cotonou, le PEE a connu une première actualisation en 2005 suite à une enquête menée sur le terrain, et qui a permis de mieux cerner les besoins prioritaires des élèves, des enseignants et des parents. Une étude menée à la fin de 2005, avec l'appui du Bureau Régional de l'UNICEF, a permis d'affiner la méthodologie de projection des effectifs scolaires et de calcul des coûts des composantes du Paquet Éducatif Essentiel.

Le PEE, qui est désormais partie intégrante du Plan Décennal pour le Développement du Secteur de l'Éducation (2006) et de la Politique Nationale d'Éducation des Filles (2007), est basé sur le constat que le Bénin connaît d'énormes écarts entre la scolarisation des garçons et celle des filles et que, pour les surmonter, des actions précises doivent être mises en œuvre, suivies et évaluées régulièrement, particulièrement dans les zones à très faibles taux de scolarisation des filles. Sur la base des statistiques de l'année scolaire 2003-2004, 42 communes présentant des taux de scolarisation des filles inférieurs aux moyennes nationales ont été retenues comme zones prioritaires pour la mise en œuvre du PEE. Ces communes sont identifiées dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Liste des communes ayant un TBS féminin inférieur à la moyenne nationale en 2003-04

Département	Nombre total de communes du département	Nombre de communes à TBS féminin < à la moyenne nationale	Liste des communes concernées
Atacora	9	8	Boukoubé, Cobly, Kouandé, Kèrou, Matéri, Péhunco, Tanguiéta, Toucountouna
Donga	4	1	Copargo
Borgou	8	7	Bembèrèkè, Kalalé, N'Dali, Nikki, Pèrèrè, Sinendé, Tchaourou
Alibori	6	6	Banikoara, Gogounou, Kandi, Karimama, Malanville, Ségbana
Mono	6	0	
Couffo	6	0	
Ouémé	9	4	Adjohoun, Aguégués, Akpro-Missérétié, Dangbo
Plateau	5	5	Adja-Ouèrè, Ifangni, Kétou, Pobè, Sakété
Collines	6	3	Dassa-Zoumé, Ouessè, Savalou
Zou	9	5	Agbangnizoun, Djidja, Ouinhi, Za-Kpota, Zogbodomey
Atlantique	8	3	Sô-Ava, Toffo, Zè
Littoral	1	0	
Total	77	42	

Source : Gnimadi A. (2005) Étude des coûts du paquet éducatif essentiel (PEE) pour l'accélération de la scolarisation des filles. MEPS

Les axes prioritaires d'intervention retenus dans le PEE sont les suivants :

- appui aux politiques et stratégies nationales d'éducation ;
- amélioration de l'environnement physique ;
- recrutement et formation des enseignants ;
- soutien aux enseignants et aux élèves ;
- renforcement des capacités communautaires ;
- plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement ;
- recherche-études-suivi et évaluation.

A ces sept axes prioritaires s'ajoutent deux axes d'accompagnement soutenus par plusieurs partenaires au développement, à savoir :

- la mise en place et le fonctionnement de centres communautaires pour l'encadrement du jeune enfant ;
- l'éducation non formelle, particulièrement en faveur des adolescents non scolarisés ou précocement déscolarisés.

Le Gouvernement et les partenaires au développement impliqués dans le PEE ont mis en œuvre des actions liées aux différentes composantes faisant partie de leurs interventions. Certaines actions ont été menées ou sont en passe d'être menées conjointement par plusieurs partenaires. C'est le cas notamment des campagnes annuelles « Toutes les filles à l'école », de l'élaboration et de la dissémination de la politique nationale d'éducation des filles, de la mise en œuvre d'un programme de cours primaires accélérés ou encore de la formation qualifiante des enseignants communautaires en cours d'emploi. Cependant, plusieurs actions, surtout celles concernant des volets aussi importants que l'amélioration de l'environnement physique des écoles, le soutien aux enseignants et aux élèves et le renforcement des capacités communautaires sont menées par chacun des partenaires ou dans le cadre des relations bilatérales des partenaires au développement avec le Gouvernement du Bénin, ce qui rend aigu le besoin de coordination, d'évaluation de la mise en œuvre du PEE et de ses résultats.

A travers la présente mission, le Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire vise à évaluer l'état de la mise en œuvre, du suivi et de la coordination du PEE, et procéder à l'actualisation de son contenu et de ses mécanismes de pilotage, en tenant compte des données disponibles et accessibles, du Plan Décennal pour le Développement du Secteur de l'Éducation et de la Politique Nationale d'Éducation des Filles.

1.2. Objectifs

1.2.1. Objectifs principaux

Il est assigné à la mission les objectifs principaux ci-après :

- Contribuer à la définition d'un programme national et d'un plan quinquennal d'actions pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles, sur la base du Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation (2006) et de la Politique Nationale d'Éducation et de Formation des Filles au Bénin (2007) ;
- Permettre aux partenaires du PEE de connaître l'état de sa mise en œuvre et de l'actualiser en tenant compte des difficultés rencontrées et des défis à relever pour éliminer à l'horizon 2012, au niveau d'indicateurs-clés d'accès et de maintien à déterminer, les disparités entre garçons et filles dans les zones ciblées par le PEE.

1.2.2. Objectifs spécifiques

Pour atteindre ces objectifs principaux, quatre objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir :

- Établir l'état de mise en œuvre des différentes composantes du PEE par les différents partenaires impliqués, en précisant notamment les coûts des actions exécutées (2005-2006 et 2006-2007) et en cours (2007-2008), les communes et le nombre d'écoles ciblées, le nombre d'enfants bénéficiaires (désagrégé par genre), les modalités de déblocage des ressources et d'acheminement des matériels et équipements ;
- Identifier les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du PEE et proposer des actions pour les surmonter, en précisant les différents responsables de ces actions ;
- Produire un document actualisé du PEE, tenant compte des contraintes rencontrées et des défis à relever sur la base du Plan Décennal pour le Développement du Secteur de l'Éducation et de la Politique Nationale d'Éducation des Filles. Le document précisera et budgétisera les composantes-clés, les actions et les intrants prioritaires. Il intégrera aussi un cadre logique des différentes composantes et actions planifiées, ainsi que les mécanismes réalistes de pilotage à mettre en œuvre. Il se basera sur une projection actualisée des données scolaires dans les différentes communes d'intervention ;
- Veiller à l'intégration du contenu du PEE actualisé dans le document de programme et de plan quinquennal d'actions de promotion de l'éducation et de la formation des filles au Bénin, cela en fonction du plan arrêté de commun accord avec le consultant recruté par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, avec l'appui financier de la DANIDA, pour l'élaboration de ce document.

1.3. Résultats attendus

Trois produits sont attendus de cette mission. Il s'agit :

- d'un protocole d'enquête ;
- d'un rapport de mission rendant compte :

- ❖ de l'état de mise en œuvre du PEE pour les années scolaires 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008, tout cela en faisant ressortir la situation pour chaque commune concernée ;
 - ❖ des avantages comparatifs de chaque partenaire en ce qui concerne les différents types de commandes ou de mise en œuvre d'activités précises, y compris le transport et la distribution des articles commandés ;
 - ❖ des contraintes rencontrées ;
 - ❖ des actions proposées pour surmonter les contraintes identifiées, ainsi que les responsables de ces actions ;
 - ❖ de l'intégration du PEE dans le document de programme national et de plan quinquennal d'actions pour l'éducation et la formation des filles ;
- d'un document de PEE actualisé, y compris son cadre logique.

1.4. Structure du rapport

L'ensemble de ces résultats est présenté en trois volumes :

- Volume 1 : Résumé exécutif
- Volume 2 : Évaluation
- Volume 3 : Actualisation

2. METHODOLOGIE

2.1. Cadrage méthodologique

Les axes méthodologiques indiqués au consultant dans les termes de référence de la mission sont les suivants :

- travailler en concertation étroite avec le consultant recruté par le Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire (MEMP), avec l'appui financier de la DANIDA, pour l'élaboration du Programme et du Plan quinquennal d'actions pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles au Bénin ;
- travailler comme expert appuyant le MEMP et les autres partenaires impliqués dans le PEE dans la conduite d'une étude qui se veut participative, mi-interne et mi-externe ;
- collecter l'information tant au niveau central qu'aux niveaux décentralisé et local ;
- proposer une méthodologie détaillée et des outils de collecte de l'information ;
- mener, au cours de l'enquête, un dialogue approfondi avec les partenaires impliqués dans le financement et la mise en œuvre du PEE, tant au niveau central qu'aux niveaux décentralisé et local, y compris par les parents.

2.2. Principales étapes de la mission

La mission a couvert la période d'avril à juillet. Les principales étapes parcourues sont les suivantes :

- préparation du protocole d'exécution (documentation, échantillonnage, choix des zones de collecte de l'information, élaboration des outils de collecte, etc.) ;
- validation du protocole par les commanditaires de la mission ;
- identification par le MEMP des cadres qui ont participé à la collecte des données primaires ;
- détermination avec le MEMP et l'UNICEF des conditions technique, matérielle et financière de l'exécution participative de la mission;
- formation des membres de l'équipe d'exécution de la mission sur le terrain composée des collaborateurs du consultant et des cadres du MEMP, en particulier sur l'appropriation des outils d'investigation et les stratégies de leur mise en œuvre ;
- organisation le 30 avril 2008 d'un atelier de lancement de la mission présidé par le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire et auquel ont participé plusieurs partenaires bilatéraux et multilatéraux du système éducatif impliqués dans le PEE ;
- réalisation d'une mission exploratoire et de lancement des enquêtes de terrain ;
- collecte de données primaires auprès des acteurs et personnes ressources ;
- dépouillement, traitement et analyse des données ;

- partage des premiers résultats de la mission avec le MEMP et l'UNICEF le 17 juillet 2007 à Bohicon lors de la revue des programmes de coopération Bénin UNICEF ;
- rédaction du rapport provisoire et du PEE actualisé.

2.3. Niveaux de collecte et d'analyse des données

Les données ont été collectées et analysées au niveau national, départemental et communal.

2.3.1. Niveau national

La collecte des données au niveau national a été documentaire (point de la littérature¹ sur la problématique de l'étude) et qualitative (dialogue avec certaines structures nationales et les partenaires impliqués dans le financement et la mise en œuvre du PEE au niveau central).

2.3.2. Niveau départemental

Au niveau départemental, la collecte a été également documentaire et qualitative (entretiens² avec les Directeurs départementaux de l'Enseignement maternel et primaire et les Chefs des circonscriptions scolaires des communes impliquées dans le PEE, des interviews auprès de personnes ressources d'institutions publiques, de PTF, d'ONG.

2.3.3. Niveau communal

Dans les communes, l'enquête a été quantitative (questionnaires structurés administrés à des enseignants) et qualitative (entretien avec les autorités locales décentralisées et des personnes ressource, focus group discussion avec des enseignants, des écoliers et des écolières, des parents d'élèves et différentes organisations de la société civile). Ces deux formes d'enquête ont été complétées avec une collecte complémentaire de données secondaires auprès des services déconcentrés de l'administration.

2.4. Phasage de la collecte des données primaires

La collecte des données primaires s'est déroulée en deux phases :

¹ Les principaux documents exploités par la mission sont : (i) le Plan décennal de développement du secteur de l'éducation ; (ii) le système éducatif béninois : analyse sectorielle pour une politique éducative plus équilibrée et plus efficace ou RESEN ; (iii) Étude des coûts du paquet éducatif essentiel pour l'accélération de la scolarisation des filles ; (iv) Estimation du coût et stratégie opérationnelle du Paquet essentiel éducatif (PEE) Bénin ; (v) Document de politique nationale de l'éducation et de la formation des filles au Bénin ; (vi) Rapport annuel de performance gestion 2007 du Ministère de l'Enseignement primaire, de l'alphabétisation et des langues nationales (MEPALN).

² Voir 2.3. Phasage de la collecte des données primaires

- une première phase d'une semaine au cours de laquelle le consultant et la Directrice adjointe de la Promotion de la Scolarisation ont parcouru les chefs lieux (5 au total) des départements abritant en 2003-04 des communes à TBS inférieur à la moyenne nationale. Cette mission exploratoire visait à impliquer les responsables du système éducatif au niveau départemental et communal dans le processus d'évaluation / actualisation du PEE et à préparer la collecte des données dans les communes faisant partie de l'échantillon. Cette phase s'est déroulée du 05 au 09 mai 2008 et s'est achevée par une réunion de synthèse au MEMP ;
- une seconde phase (21/05/2008 au 13/06/2008) a été consacrée à la collecte des données dans les 12 communes constituant l'échantillon. Il s'agit de l'enquête approfondie

2.5. Zones de collecte des données primaires

Pour l'échantillonnage des communes où s'est déroulée la collecte des données primaires, la démarche suivante a été retenue lors de l'atelier de lancement de la mission le 30 avril 2008. Il a été retenu, sur proposition du consultant :

- d'appliquer un taux de sondage de 25% à l'effectif des 42 communes identifiées au démarrage de la mise en œuvre du PEE et réparties dans 9 départements du pays. Ces communes avaient été retenues en raison de leur retard en matière d'accès des filles à l'école et des taux faibles de scolarisation sur la base des statistiques scolaires de l'année 2003-2004 ;
- d'intégrer dans l'échantillon au moins une commune par département concerné ;
- de prendre en compte les zones d'intervention des différents partenaires impliqués dans le PEE.

Sur la base de ces critères, la répartition de l'échantillon des communes est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Liste des communes d'enquête

Département	Nombre de communes de départ	Nombre de communes avec un taux de sondage de 25%	Échantillon retenu	Communes retenues pour l'enquête
Atacora	8	2,00	2	Cobly, Kouandé
Donga	1	0,25	1	Copargo
Borgou	7	1,75	2	Nikki, Bembèrèkè
Alibori	6	1,50	2	Banikoara, Karimama
Ouémé	4	1,00	1	Aguégoués
Plateau	5	1,25	1	Ifangni
Collines	3	0,75	1	Savalou
Zou	5	1,25	1	Ouinhi
Atlantique	3	0,75	1	Sô-Ava
Total	42	10,5	12	

Source : Calcul à partir des données contenues dans les rapports de 2005 sur le PEE

2.6. Point de la collecte des données primaires

2.6.1. Mission exploratoire

Lors de l'enquête exploratoire, la mission a travaillé avec : 2 Directeurs départementaux de l'enseignement maternel et primaire, 8 chefs services en activité dans les DDEMP, 35 Chefs de circonscriptions scolaires sur les 42 attendus des communes engagées dans le PEE. L'ensemble est résumé dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Synthèse de la collecte des données de la mission exploratoire

Régions / départements	Lieu et date de la rencontre	Structures et personnes rencontrées par la mission
Zou / Collines	05/05/2008 à Abomey	DDEMP, 3 chefs services de la DDEMP et 7 CCS sur 8 attendus
Alibori	06/05/2008 à Kandi	4 CCS sur 6 attendus
Borgou	06/05/2008 à Parakou	1 chef service de la DDEMP et 7 CCS sur 7 attendus
Atacora / Donga	07/05/2008 à Natitingou	1 chef service de la DDEMP et 8 CCS sur 9 attendus.
Atlantique	08/05/2008 à Godomey	La séance n'a pu se tenir ³ .
Ouémé / Plateau	09/05/2008 à Porto-Novo	DDEMP, 3 chefs services de la DDEMP et 9 CCS sur 9 attendus

2.6.2. Enquête approfondie dans les 12 communes constituant l'échantillon

2.6.2.1. Enquête structurée

Dans le cadre de l'enquête à base de questionnaire structuré, au total 191 directeurs d'écoles primaires publiques dont 27 femmes soit 14%, ont été interviewés dans les 12 communes faisant partie de l'échantillon. La synthèse est présentée dans le tableau ci-dessous.

³ La DDEMP ayant indiqué n'avoir pas reçu le message annonçant l'arrivée de la mission, n'a pas invité les CCS des trois communes concernées (Sô-Ava, Toffo et Zè).

Tableau 4 : Répartition des enseignants enquêtés par département et par commune

Départements / Communes		Répartition des Directeurs / Directrices d'écoles enquêtés	
		Effectif	%
Alibori	Banikoara	16	8,4
	Karimama	19	9,9
Atacora	Cobly	15	7,9
	Kouandé	14	7,3
Atlantique	So-Ava	15	7,9
Borgou	Bembèrèkè	14	7,3
	Nikki	16	8,4
Collines	Savalou	18	9,4
Donga	Copargo	14	7,3
Ouémé	Aguégués	15	7,9
Plateau	Ifangni	18	9,4
Zou	Ouinhi	17	8,9
Total		191	100,0

Source : Enquête de terrain, mai – juin 2008

2.6.2.2. Enquête qualitative

Dans le cadre de l'enquête qualitative, deux cent neuf (209) entretiens semi structurés individuels et de groupes ont été réalisés dans les 12 communes en direction des cibles suivantes :

- Associations des mères d'élèves (AME) ;
- Coordination des associations des mères d'élèves (CAME) ;
- Clubs des mamans ;
- Associations des parents d'élèves (APE) ;
- Coordination des associations des parents d'élèves (CAPE) ;
- Comités de gestion des cantines ;
- Autorités communales (maires et conseillers communaux) ;
- Écoliers et écolières des cours élémentaires et des cours moyens ;
- Enseignantes.

Ces entretiens ont été complétés avec une collecte de données auprès de partenaires techniques et financiers et d'ONG du système éducatif national.

2.7. Difficultés et limites

La mission a été confrontée à trois types de difficultés ayant trait : (i) à la période de collecte des données de terrain ; (ii) à l'obtention des rendez-vous avec les

partenaires techniques et financiers du système éducatif et surtout à leur faible disponibilité à communiquer à la mission les données souhaitées ; (iii) à la gestion des relations entre les deux principaux partenaires commanditaires de l'étude et surtout au cadrage méthodologique de la mission.

2.7.1. Difficultés liées à la période de collecte des données de terrain

Les données ont été collectées pendant les mois d'avril, de mai et de juin correspondant à la période d'intenses activités agricoles (avril – mai – juin) dans toutes les régions du Bénin. Nombre de membres des bureaux des différentes structures impliquées dans la vie des écoles - (Associations et Coordinations des Associations des parents d'élèves - APE ou CAPE ; Associations des mères d'élèves - AME ; Clubs des mamans) - majoritairement agriculteurs ou agricultrices, n'étaient pas disponibles et c'est avec peine que les équipes arrivaient à les mobiliser.

La dernière semaine du mois de mai correspondait au début des examens pédagogiques, les enseignants et les Chefs de circonscriptions scolaires (CCS) n'étaient donc plus disponibles. Cela s'est traduit par le changement des écoles choisies au préalable car certains enseignants n'étaient plus présents à leur poste.

La période de la mission correspondait également à la délibération des résultats des élections communales et à l'installation des conseillers dans certaines communes. Les autorités locales étaient peu disponibles.

2.7.2. Difficultés liées à la mobilisation des partenaires engagés dans le PEE

Le premier objectif spécifique de la mission relatif à l'établissement de l'état de mise en œuvre des différentes composantes du PEE demande de préciser pour chaque partenaire impliqué dans cette mise en œuvre, "les coûts des actions exécutées (2005-2006 et 2006-2007) et en cours (2007-2008), les communes et le nombre d'écoles ciblées, le nombre d'enfants bénéficiaires (désagrégé par genre), les modalités de déblocage des ressources et d'acheminement des matériels et équipements". Il a été particulièrement difficile à la mission d'obtenir auprès des partenaires engagés dans le PEE, les rendez-vous nécessaires et surtout les informations appropriées, notamment celles relatives au coût des actions exécutées, en cours ou prévues.

2.7.3. Difficultés liées au cadrage méthodologique de la mission

Comme mentionné supra (2.1. *Cadrage méthodologique*), le consultant devait travailler comme expert appuyant le MEMP et les autres partenaires impliqués dans le PEE dans la conduite d'une étude "qui se veut participative, mi-interne et mi-externe". Cela impliquait entre autres, (i) une participation de certains cadres de la Direction de la promotion de la scolarisation (DPS) du MEMP à la mission de terrain ; (ii) le transit des moyens d'exécution de la mission par les services financiers de la DPS ; (iii) la validation préalable de la méthodologie et des outils de collecte de données par le Comité de coordination et de suivi de la mise en œuvre du PEE "chargé d'assurer la supervision technique de l'évaluation". Tout ce dispositif a très peu fonctionné, entraînant des complications dans la préparation et l'exécution des activités de terrain et d'importants retards dans la réalisation de la mission.

Les limites à ce rapport peuvent être expliquées en grande partie par ces difficultés.

2.8. Présentation du rapport

Le présent rapport est structuré comme suit :

- Résumé exécutif
- Introduction
- Méthodologie
- État de mise en œuvre du PEE
- Avancées du système éducatif
- Analyse de la mise en œuvre, contraintes recommandations
- Actualisation du PEE
- Conclusion et recommandation

3. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PEE

3.1. Cohérence PDDSE / PEE

En tant que l'une des stratégies opérationnelles du Plan décennal de développement du secteur de l'éducation (PDDSE) 2006-2015, le PEE vise à accélérer la mise en œuvre de ce Plan, avec un accent particulier sur un ensemble d'actions prioritaires destinées à accélérer la scolarisation des filles de façon à éliminer les disparités entre garçons et filles dans l'enseignement primaire. Le PEE s'adresse ainsi particulièrement, à l'intérieur du PDDSE, au programme "Enseignement primaire" considéré comme la première priorité du secteur de l'éducation. Le programme *Enseignement primaire* comprend les sous-programmes suivants :

- *Accès, équité, rétention et qualité de l'enseignement*
- *Gestion et pilotage du système*

Le tableau ci-après met en regard les objectifs et les indicateurs des deux volets du programme *Enseignement primaire* avec les axes prioritaires d'intervention du PEE dans une perspective de recherche de cohérence entre le PDDSE et le PEE. Il convient en effet de rappeler qu'à la base du choix des actions retenues dans le PEE figure le souci d'accélérer la mise en œuvre des actions du PDDSE en faveur de la scolarisation universelle avec un accent particulier sur l'équité et la qualité.

Les actions prioritaires du PEE sont contenues dans les axes ou composantes portant sur : (i) la formulation d'une politique spécifique en matière de scolarisation des filles, (ii) l'amélioration de l'environnement physique de l'école, (iii) le recrutement et la formation des enseignants, (iv) le soutien à accorder aux élèves et aux enseignants, (v) le renforcement des capacités communautaires, (vi) le plaidoyer, la mobilisation sociale et la communication pour le changement de comportement, (vii) la recherche et le suivi évaluation.

Les trois objectifs spécifiques du sous-programme *Accès, équité, rétention et qualité de l'enseignement* concourent à l'atteinte d'un objectif global visant à assurer la scolarisation universelle et à améliorer l'équité et la qualité de l'enseignement primaire. Toutes les sept composantes prioritaires du PEE se retrouvent en cohérence avec cet objectif global et plus particulièrement avec le premier objectif spécifique intitulé *Accroître l'accès au primaire, en particulier celui des filles et des enfants à besoins spécifiques* dont l'atteinte doit être accélérée grâce à 6 des 7 composantes du PEE.

Trois composantes du PEE se trouvent pertinentes pour l'accélération de certains des résultats attendus au niveau du sous-programme *Gestion et pilotage du programme Enseignement primaire*, notamment en ce qui concerne les objectifs spécifiques relatifs à l'amélioration de la gestion pédagogique, de la gestion institutionnelle du système et de la gestion des ressources humaines. Il s'agit des composantes : *Recrutement et formation des enseignants* ; *Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement* ; *Soutien aux enseignants et aux élèves*.

Tableau 5 : Cohérence entre cadre logique du programme enseignement primaire et PEE

Programme enseignement primaire		Paquet éducatif essentiel
Sous programme Accès, équité, rétention et qualité de l'enseignement		
Objectif global : Assurer la scolarisation universelle et améliorer l'équité et la qualité de l'enseignement primaire		
Objectifs spécifiques	Indicateurs objectivement vérifiables	Composante du PEE correspondante
1. Accroître l'accès au primaire, en particulier celui des filles et des enfants à besoins spécifiques	Le taux d'accès au CI passe de 99% en 2005 à 104% en 2008, à 108% en 2011 et à 115% en 2015.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Politique de scolarisation des filles ▪ Amélioration de l'environnement physique de l'école ▪ Soutien aux enseignants et aux élèves ▪ Renforcement des capacités communautaires ▪ Recherche, études – suivi – évaluation ▪ Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement
2. Améliorer la rétention	Le taux d'accès en CM2 (taux d'achèvement) passe de 54% en 2005 à 71% en 2008, à 88% en 2011, puis à 110% en 2015.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien aux enseignants et aux élèves ▪ Renforcement des capacités communautaires ▪ Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement
3. Améliorer la qualité de l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le % d'enfants à la fin du cycle primaire ayant atteint le seuil de compétence requis en maths en lecture et en écriture avoisine les 100%. ▪ 100% des intrants pédagogiques acquis sont disponibles à temps dans les établissements et utilisés par les enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement et formation des enseignants ▪ Soutien aux enseignants et aux élèves ▪ Amélioration de l'environnement physique de l'école
Sous programme Gestion et pilotage du programme		
Objectif global : Améliorer la gestion et le pilotage du système		
Objectifs spécifiques	Indicateurs objectivement vérifiables	
1. Améliorer la gestion pédagogique	Les rendements scolaires des élèves et étudiants sont améliorés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement et formation des enseignants

2. Améliorer la gestion institutionnelle du système	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 100% des décisions sont prises sur la base de l'application des textes ▪ Tous les établissements scolaires ont des registres et autres documents administratifs à jour à partir de 2007 ▪ Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement
3. Améliorer la gestion financière du système	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 100% des gestionnaires de crédits maîtrisent les procédures de gestion financière ▪ Les taux d'exécution budgétaire passent de 59% en 2003 à 100% d'ici à 2015 pour les dépenses en capital ▪ Etc. 	
4. Améliorer la gestion des ressources humaines du système	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les enseignants ont reçu une formation initiale d'ici à 2010 ▪ 100% des enseignants contractuels sont recrutés sur poste ▪ Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement et formation des enseignants ▪ Soutien aux enseignants et aux élèves
5. Améliorer le pilotage du système	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un système d'information cohérent est disponible ▪ Les annuaires et documents statistiques sont publiés et diffusés avant le 31 juillet de chaque année ▪ Etc. 	

Sources : Ministères en charge de l'éducation (Oct. 2006). Plan décennal de développement du secteur de l'éducation. Tome 1, pages 92 à 107 ; MEPS (Oct. 2005). Étude des coûts du paquet éducatif essentiel, pages 52 à 74.

3.2. Formulation d'une politique spécifique en matière de scolarisation des filles

Le document de Politique Nationale de l'Éducation et de la formation des filles au Bénin élaboré avec l'appui financier de l'UNICEF et de la DANIDA, a été adopté par le Gouvernement en Conseil des Ministres le 11 avril 2007. Pour cette composante, l'UNICEF a consacré 16,7 millions de francs Cfa en 2005 et a programmé 42,8 millions de francs Cfa pour 2008. La contribution de la DANIDA à cette composante a été exécutée à travers son appui sectoriel au Gouvernement.

Au-delà de ce document qui doit être prochainement converti en programme national assorti d'un plan quinquennal d'actions pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles, la communauté des partenaires techniques et financiers du système éducatif du Bénin, appuie le Gouvernement dans le cadre de l'amélioration de la politique sectorielle de l'éducation. L'examen des différents documents de cette politique sectorielle confirme la prise de conscience des disparités dont souffre le système, en particulier les disparités dont sont victimes les filles. La plupart de ces documents proposent des actions destinées à éliminer toutes formes d'iniquités et de disparités au sein du système. La préparation et la publication en 2008 du RESEN par une équipe nationale appuyée par la Banque mondiale et le Pôle d'analyse sectorielle en éducation de Dakar (UNESCO-BREDA) confirme cette tendance et constitue une avancée notable dans le renforcement de la politique et du plan d'action en matière de la scolarisation des filles.

3.3. Amélioration de l'environnement physique de l'école

3.3.1. Rappel de la situation de départ

Pour combler le déficit en salles de classe et offrir aux élèves et à leurs maîtres un cadre approprié de travail, le PDDSE avait prévu la construction et l'équipement de quelques 36.026 salles de classe au cours des dix ans de sa mise en œuvre ainsi que la réhabilitation et l'équipement de 6.189 salles de classe existantes. Sur les dix années du PDDSE, il est envisagé près de deux cents vingt (220) milliards de francs CFA d'investissement dans cette composante dont environ 17% soit 36,7 milliards de francs CFA devaient être investis au cours de la première phase du PDDSE (2006-2008) pour construire et équiper annuellement 1.000 salles de classe et réhabiliter les anciennes salles qui en ont besoin. Il est prévu d'accélérer le rythme de construction au cours des autres phases du programme.

Par ailleurs, en janvier 2008, le Ministère de l'Enseignement maternel et primaire a fait réaliser par l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) le *Recensement des infrastructures scolaires et des effectifs d'élèves de l'enseignement maternel et primaire public*. Au nombre des résultats de ce recensement figure l'identification d'un besoin estimé à 16.835 salles de classe.

3.3.2. Actions spécifiques proposées par le PEE

Partant des programmations du PDDSE en matière de construction / réhabilitation / équipement de salles de classe et prenant en compte les résultats de l'étude de

terrain de 2005 en termes de minimum de "*Commodités et facilités à fournir par l'école à toute la communauté scolaire*", le PEE a retenu :

- de faire réaliser deux mille (2.000) latrines séparées pour les filles et les garçons dans les écoles qui n'en disposaient pas ;
- de faciliter l'accès à l'eau potable pour toutes les écoles des zones retenues, soit par la réalisation de forages, soit par le fonçage de puits ;
- d'aider les écoles qui ne disposent pas de jardins potagers à en créer pour enrichir et varier les repas pris dans les cantines, en équipant par exemple ces écoles en matériel de jardinage ;
- de contribuer à l'aménagement et à l'équipement des terrains de jeux au sein des écoles ;
- de faire le plaidoyer afin que dans le cadre du PDDSE, des logements soient prévus pour toutes les enseignantes qui acceptent de travailler dans les écoles rurales.

Le PEE a également proposé, notamment au profit des zones défavorisées dans les 42 communes à faible TBS féminin, les réalisations suivantes :

- électrification solaire des classes de cours moyens première et deuxième années de même que le bureau du directeur dans mille (1.000) écoles primaires publiques à raison de 200 écoles par an dans des localités particulièrement enclavées et où l'électrification conventionnelle n'est pas encore à l'ordre du jour;
- la dotation de deux mille (2.000) écoles en boîtes à pharmacie ou kits de premiers soins à raison de quatre cent (400) unités par an.

3.3.3. Actions menées et réalisations

S'agissant de la construction des salles de classe, le rapport annuel de performance gestion 2007 du Ministère en charge de l'enseignement primaire mentionne les réalisations suivantes :

- 1.333 salles de classe construites en 2005
- 333 salles de classe construites en 2006 pour une prévision de 1.333
- 539 salles de classe construites en 2007 pour une prévision de 1.333 ;

soit un total de 2205 salles de classe sur une prévision de 4.000 salles de classe par le PDDSE pour la période 2005-2008.

Ces réalisations sont visiblement largement en-deçà des prévisions et des besoins identifiés. Le rythme de construction de salles de classe est par conséquent en déphasage avec la scolarisation universelle à l'horizon 2015.

En ce qui concerne les actions spécifiques retenues par le PEE, à savoir le minimum de "*Commodités et facilités à fournir par l'école à toute la communauté scolaire*" en complément des prévisions du PDDSE, l'information fournie par les PTF et les ONG partenaires du système éducatif rencontrés par la mission fait état de :

- Construction d'infrastructures sanitaires et hydrauliques (Bornfonden, Care, CRS, CAEB Plan Bénin, UNICEF) ;
- Construction / aménagement d'infrastructures sportives / aires de jeux (Aide et Action, AFD, Bornfonden, Right to Play).

Pour les autres actions proposées par le PEE dans le cadre de la composante *Amélioration de l'environnement physique de l'école* (appui à la création de jardins potagers, logement pour les enseignantes en zones rurales, électrification solaire de salles de classe de cours moyen, dotation en boîtes de pharmacie et kits de premiers soins), ni l'enquête dans les 12 communes échantillon de l'enquête structurée ni les entretiens avec les PTF du système éducatif n'ont fait état de réalisations ou d'avancées significatives.

3.4. Recrutement et formation des enseignants

3.4.1. Actions proposées par le PEE

La synthèse et le coût des actions prévues dans le Plan décennal et des actions d'accompagnement et d'accélération proposées par le PEE et présentés dans la *Composante 3. - Recrutement et formation des enseignants* portent sur :

- le recrutement de nouveaux enseignants pour un montant estimé à plus de trente deux (32) milliards de francs CFA ;
- le maintien des enseignants déjà en place pour environ cent trente cinq milliards cinq cent millions (135,5) de francs de FCA ;
- la construction de six Écoles normales intégrées régionales (ENI) de formation des enseignants pour quelques six milliards quatre cent millions (6,4) de francs CFA ;
- la formation initiale des enseignants (3,3 milliards de francs CFA) ;
- la formation de six mille enseignants communautaires entre 2006 et 2008 ;
- la formation continue dans les domaines de l'équité/genre, du VIH/SIDA, des compétences pour la vie courante et des valeurs universelles au profit de trente mille personnes (enseignants, autorités locales, parents d'élèves, etc.) à raison d'environ six mille (6000) personnes par an ;
- le recrutement, l'affectation et le maintien d'un plus grand nombre d'enseignantes dans les zones rurales comme un des volets importants de la politique nationale de scolarisation des filles.

3.4.2. Actions menées et réalisations

3.4.2.1. Recrutement des enseignants

Entre 2003-2004 et 2006-2007, le nombre d'enseignants du secteur public est passé de 21.450 à 27.072 soit un taux de croissance annuelle de 8,1%. Le ratio élèves/maître (REM) est passé de 55 en 2003-2004 à 50 à 2004-2005, à 47 en 2005-2006 et à 48 en 2006-2007. C'est par conséquent une nette amélioration par

rapport à la situation de départ et même une avancée par rapport aux prévisions initiales du PDDSE. En effet, le PDDSE révisé avait prévu pour l'année scolaire 2006-2007 un effectif total de 26.421 enseignants et un REM de 52.

3.4.2.2. Formation des enseignants

En 2006-2007, la structure du corps enseignant au niveau de l'enseignement primaire public était la suivante : 42% d'enseignants Agents permanents de l'État (APE), 20% d'enseignants Agents contractuels de l'État (ACE) et 38% de Communautaires. En janvier 2008, les enseignants communautaires recensés en 2007 sont devenus agents contractuels de l'État. Leur salaire est entièrement pris en charge par le Gouvernement, déchargeant ainsi les communautés dont ils dépendaient jusque-là.

Le rythme de progression des enseignants contractuels et communautaires a fait reculer considérablement le taux de qualification du corps enseignant qui est passé de 72,82% en 2004 à 51,31% en 2007. Pour améliorer la qualification de la grande proportion d'enseignants communautaires devenus ACE, une formation modulaire de trois ans, organisée par l'Institut national pour la formation et la recherche en éducation (INFRE), est actuellement en cours. Elle se déroule par correspondance (des devoirs sont envoyés avec des exercices qui sont retournés par courrier). Des regroupements de deux semaines (formation "présentielle") sont organisés dans chaque département trois fois par an lors des vacances scolaires. A l'issue de la formation, les dossiers des candidats seront examinés par la Direction des examens et concours (DEC) et l'obtention du Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP) sera conditionnée au succès à un examen national au terme de la troisième année.

La mise en œuvre de la formation "présentielle" de la première année de ce dispositif de formation des enseignants communautaires a démarré en décembre 2007 et concerne au total 10.140 enseignants publics des enseignements maternel et primaire. Les effectifs par vague, par département et par ordre d'enseignement sont présentés dans le tableau 6 ci-après.

Tableau 6 : Effectif total des stagiaires formés pendant les deux premières périodes de formation présentielle

Département	1 ^{ère} vague : 24/12/07 au 02/01/08	2 ^{ème} vague : 21/03/08 au 02/04/08			Ensemble 1 ^{ère} et 2 ^{ème} vagues	
	Enseignement primaire (EP)	Enseignement maternel (EM)	Enseignement primaire (EP)	Total 2 ^{ème} vague	EP	EM + EP
Atacora-Donga	313	10	940	950	1.253	1.263
Mono-Couffo	632	53	1.313	1.366	1.945	1.998
Zou-Collines	814	49	1.351	1.400	2.165	2.214
Atlantique-Littoral	737	53	790	843	1.527	1.580
Borgou-Alibori	471	40	811	851	1.282	1.322
Ouémé-Plateau	1.078	28	657	685	1.735	1.763
Ensemble	4.045	233	5.862	6.095	9.907	10.140

Source : INFRE (2008). Mise en œuvre du nouveau dispositif de formation des enseignants communautaires au MEMP. INFRE et UNICEF : revue du secteur de l'Éducation – mai 2008.

Les partenaires techniques et financiers et les ONG engagés dans la formation des enseignants selon une démarche susceptible de relever du PEE, sont les suivants :

Tableau 7 : PTF et ONG engagés dans le recrutement et la formation des enseignants

Partenaires techniques et financiers et ONG	Action dans le domaine du recrutement et de la formation des enseignants
Agence française de développement - AFD - (Coopération française)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités pédagogiques des enseignants ▪ Recrutement et mise à disposition d'experts techniques
Aide et Action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des enseignants et monitrices de centres préscolaires ▪ Conception de programme pour formation des enseignants et monitrices
Pays Bas	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien à l'UNICEF pour la mise en œuvre du programme EDUCOM
CARE/Bénin	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des enseignants et des APE pour les activités de tutorats et de répétitorats pour relever le niveau des enfants qui ont du mal à suivre en classe.
Conseil des activités éducatives du Bénin (CAEB)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des enseignants à la pédagogie culturelle pour la mise en valeur de 27 ha à l'école créée à Bèseh
Catholic Relief Service (CRS)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités pédagogiques des enseignants
IFESH	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités professionnelles des enseignants ▪ Publications d'articles pour la sensibilisation sur la scolarisation
RIGHT TO PLAY	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans le cadre de l'introduction des activités sportives dans les écoles bénéficiaires des actions de RIGHT TO PLAY, des enseignants sont formés aux modules spécifiques de l'association
Coopération suisse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Éducation et alphabétisation des adultes
UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des enseignants communautaires : élaboration de la stratégie, des programmes et des modules de formation; formation des formateurs et des superviseurs; formation des enseignants ▪ Formation animateurs espaces enfance ▪ Formation continue (NPE, pédagogie, équité / genre, VIH/SIDA/CVC)
USAID	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités des enseignants

Source : Enquête auprès des PTF et des ONG

3.5. Soutien aux enseignants et aux élèves

3.5.1. Actions proposées par le PEE

La composante *Soutien aux enseignants et aux élèves* comporte trois sous-composantes, à savoir : *Accès des écoles au matériel pédagogique* ; *Soutien aux enseignants* ; *Soutien aux élèves*. Cette composante vise pour l'essentiel à accélérer l'atteinte des objectifs spécifiques du PDDSE relatifs à l'amélioration de la rétention d'une part, de la qualité de l'enseignement, d'autre part.

3.5.1.1. Accès des écoles au matériel pédagogique

Les actions proposées par le PEE étaient les suivantes :

- faire réaliser une étude destinée à faire le point de la gestion des matériels didactiques et formuler des recommandations pour une gestion responsable de ces matériels ;
- doter les écoles des zones retenues de matériels didactiques.

3.5.1.2. Soutien aux enseignants

Les problèmes majeurs évoqués par les enseignants lors de l'enquête de terrain réalisée dans le cadre de la formulation du PEE en 2005 portaient essentiellement sur les difficultés de déplacement et de transport d'une part, les conditions de logement particulièrement difficiles d'autre part. Cela avait pour conséquences le retard et les absences répétées au cours, la fatigue et la réduction des performances de ces enseignants, enfin l'impact du coût élevé du transport sur les salaires des enseignants.

Pour les enseignants arrivant à trouver un logement proche de leur lieu de travail, l'ennui et le manque de distraction sont leur lot quotidien. Le peu d'intérêt des jeunes femmes pour l'enseignement en zones rurales s'explique pour l'essentiel par la rudesse des conditions de vie, la rareté des biens de première nécessité, l'absence de lumière et d'eau potable, le manque de télévision et le manque généralisé de commodités (marchés manquant parfois de produits, etc.).

Pour cette sous composante, il avait été retenu dans le PEE, en complément des actions prévues dans le PDDSE et dans les autres composantes du PEE, des formes de soutien ciblé aux enseignants et liées aux résultats obtenus par chaque enseignant dans un cadre contractuel. Les actions retenues étaient celles-ci :

- faire un plaidoyer afin que dans le cadre du Plan décennal, un programme de logements sociaux à coût réduit permette de doter, dans les zones à problèmes, les villages les plus enclavés de logements pour les enseignants ;
- récompenser les enseignants dont les écoles auront obtenu de bons résultats en matière d'inscription, de maintien et de réussite des filles à l'école et ce, dans le cadre des circonscriptions scolaires, des départements et même au niveau national. Il avait été proposé que ces récompenses puissent être des articles électroménagers (postes radio et téléviseur, etc.) des téléphones portables, du mobilier, des motocyclettes, etc.

3.5.1.3. Soutien aux élèves

La sous composante *Soutien aux élèves* comprend :

- les fournitures scolaires, y compris le sac d'écolier aux élèves des deux sexes des quarante deux communes où le TBS des filles a été inférieur à la moyenne nationale en 2003-2004 ;
- l'uniforme scolaire aux élèves de ces communes ;
- l'extension des cantines scolaires ;
- le développement et l'extension de l'octroi des prix aux élèves filles performantes ;

- la poursuite et l'extension de la prise en charge des frais d'établissement des jugements supplétifs aux élèves filles et garçons ;
- la campagne médiatique et de proximité pour l'inscription et le maintien des filles à l'école.

3.5.2. Actions menées et réalisations

3.5.2.1. Accès des écoles au matériel pédagogique

Les investigations menées dans les écoles enquêtées en 2005 ont permis de constater la très faible disponibilité du matériel pédagogique dans les classes. Selon les enseignants enquêtés, seules 4% des classes enquêtées du CI au CM2 disposaient de l'essentiel des matériels et équipements pédagogiques, 26% des classes ne disposeraient d'aucun matériel pédagogique au programme tandis que 70% d'entre elles auraient une partie de ce matériel.

Le rapport de performance gestion 2007 du Ministère de l'Enseignement primaire, de l'alphabétisation et des langues nationales (MEPALN) fait état d'acquisition et de distribution de matériels didactiques dans les écoles.

L'enquête menée en mai – juin 2008⁴ dans quelques écoles de 12 des 42 communes engagées dans le PEE (tableau 8) indique que 55,5% des salles de classe disposent de l'essentiel du matériel pédagogique au programme contre 4,2% qui ne disposeraient pas de ce matériel et 40,3% qui disposeraient d'une partie dudit matériel. Bien qu'il soit nécessaire de réaliser une enquête nationale pour confirmer ces résultats, la tendance ainsi observée confirme les données fournies par le rapport de performance ci-dessus mentionné et indique une amélioration de l'accès des écoles au matériel pédagogique.

Tableau 8 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non du matériel pédagogique au programme par niveau (cours)

Cours	Matériel pédagogique au programme						Total	
	Oui		Non		En partie		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
CI	16	8,4	2	1,0	14	7,3	32	16,8
CP	19	9,9	3	1,6	12	6,3	34	17,8
CEI	17	8,9	0	0,0	15	7,9	32	16,8
CE2	16	8,4	1	0,5	12	6,3	29	15,2
CMI	22	11,5	1	0,5	9	4,7	32	16,8
CM2	16	8,4	1	0,5	15	7,9	32	16,8
Total	106	55,5	8	4,2	77	40,3	191	100,0

Source : Enquête de terrain, mai – juin 2008

⁴ Voir en Annexes 2.23 à 2.32 la situation par type de matériel pédagogique (kits pour la géométrie, le système métrique, l'arithmétique, le français, l'éducation physique et sportive, etc.)

L'étude destinée à faire le point de la gestion des matériels didactiques n'a, semble-t-il, pas encore été réalisée. Elle demeure toutefois nécessaire pour s'assurer d'une distribution équitable et transparente de ces matériels dans toutes les écoles en vue de la formulation de recommandations pour une gestion responsable et durable de ces matériels.

3.5.2.2. Soutien aux enseignants

Dans le cadre du PDDSE, des efforts sont faits par le Gouvernement et les PTF pour améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants. Le rapport de performance du MEPALN gestion 2007 mentionne diverses activités réalisées (paiement régulier des salaires, paiement des primes de rentrée et d'éloignement, d'indemnités et de primes diverses, etc.). A cela pourraient s'ajouter (i) la prise en charge par le Gouvernement de l'ensemble des enseignants communautaires depuis janvier 2008 devenus des Agents contractuels de l'État (ACE) et (ii) le programme de formation professionnelle qualifiante dans lequel ces nouveaux ACE sont engagés depuis la fin de l'année 2007.

S'agissant plus spécifiquement des deux types d'actions retenues dans le PEE (plaidoyer pour un programme de logements sociaux à coût réduit pour les enseignants des zones à problèmes et villages les plus enclavés; récompense des enseignants méritants en matière d'inscription, de maintien et de réussite des filles à l'école); la mission n'a pas observé des avancées de nature à contribuer à l'accélération de la scolarisation des filles.

3.5.2.3. Soutien aux élèves

Bien que la mesure d'exonération de tous les élèves des écoles publiques des frais d'inscription et de gratuité de l'école primaire publique n'ait pas été retenue dans le PEE en 2005 comme mesure de soutien aux élèves, elle a constitué un des déterminants majeurs de l'avancée vers l'objectif spécifique 1. *Accroître l'accès au primaire, en particulier celui des filles et des enfants à besoins spécifiques* du Programme Enseignement primaire du PDDSE. Les effets de cette mesure ont été immédiats parce qu'elle a été accompagnée de subventions de l'État au budget de fonctionnement des écoles. Elle est par excellence une mesure de soutien aux élèves et à leurs parents.

L'amélioration de l'accès des élèves aux fournitures scolaires constitue un des objectifs de la sous-composante *Soutien aux élèves*. Il est présenté en *Annexe 6 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques entre 2003-04 et 2006-07* sous forme de 12 tableaux (Annexes 6.1 à 6.12) l'évolution de cet indicateur pour les 77 communes de même que l'évolution des moyennes départementales et nationale. De l'examen de ces indicateurs, il ressort que l'accès des élèves aux deux principaux manuels (livre de français et livre de mathématique) s'est considérablement amélioré dans toutes les communes et au niveau de tous les cycles entre 2003-04 et 2006-07.

Les partenaires techniques et financiers et les ONG engagés dans le soutien aux enseignants et aux élèves selon une démarche susceptible de relever du PEE, sont les suivants :

Tableau 9 : PTF et ONG engagés dans le soutien aux enseignants et aux élèves

Partenaires techniques et financiers et ONG	Action dans le domaine du soutien aux enseignants et aux élèves
Aide et Action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Distribution de fournitures scolaires ▪ Motivation à travers des primes aux meilleures élèves filles ▪ Sensibilisation sur l'éducation sexuelle pour éviter les grossesses précoces ▪ Appui à la formation, à l'insertion et à l'installation des adolescents déscolarisés
Bornfonden	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Distribution de fournitures scolaires ▪ Distribution d'uniformes kaki
Royaume du Danemark	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement des salaires des enseignants communautaires dans le Zou
Conseil des activités éducatives du Bénin (CAEB)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge de toutes les fournitures scolaires et des frais connexes ▪ Octroi de bourses aux élèves parrainés ▪ Création d'une bibliothèque avec les livres au programme
CARE/Bénin	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Distribution de fournitures aux élèves ▪ Organisation de colonies de vacances pour les meilleures élèves filles ▪ Prix aux meilleures élèves filles
Catholic Relief Service (CRS)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction des centres de répétitorats dans les écoles depuis 2005 pour aider les élèves en difficulté ▪ Primes aux meilleures élèves filles ▪ Cantines scolaires ▪ Ration sèche aux élèves filles assidues ▪ Organisation de colonie de vacances aux meilleures filles où elles rencontrent des femmes modèles afin d'élargir leurs horizons
Pays Bas	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien spécifique pour le démarrage du PAM dans 400 écoles
Plan Bénin	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Distribution de fournitures scolaires, en particulier aux élèves filles ▪ Cantines scolaires ▪ Distribution de manuels scolaires ▪ Création de centres de ressources pour les enseignants et directeurs d'écoles ▪ Création de bibliothèques scolaires ▪ Primes aux meilleures élèves
IFESH	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités professionnelles des enseignants ▪ Publications d'articles pour la sensibilisation sur la scolarisation
PAM	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cantines scolaires ▪ Ration sèche aux élèves filles assidues
RIGHT TO PLAY	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans le cadre de l'introduction des activités sportives dans les écoles bénéficiaires des actions de RIGHT TO PLAY, des enseignants sont formés aux modules spécifiques de l'association
Coopération suisse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion de la scolarisation des filles à travers le programme « GENDER » : octroi de bourses
UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Système filles pour filles ▪ Cantines scolaires ▪ Manuels scolaires ▪ Matériels didactiques et fournitures scolaires ▪ Octroi d'uniforme kaki ▪ Kits pour premiers soins de santé / suivi sanitaire (déparasitage, visite médicale) ▪ Octroi des prix ▪ Motivation des enseignant(e)s performant(e)s
USAID	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bourses aux filles déshéritées pour l'accès et leur maintien à l'école

Source : Enquête auprès des PTF et des ONG

3.6. Renforcement des capacités communautaires

3.6.1. Actions proposées par le PEE

Il avait été retenu dans le PEE que les actions destinées à renforcer les capacités des communautés pour le développement de la scolarisation des filles s'inscrivent préférentiellement dans les programmes et plans de développement des communes. Les actions retenues étaient les suivantes :

- appui aux communes dans la mise à la disposition des systèmes éducatifs locaux d'un cadre et des conditions susceptibles d'inciter les jeunes enseignants, en particulier ceux du sexe féminin, à accepter d'aller travailler dans ces communes, et surtout dans les localités d'accès difficile. Cet appui pourrait passer par l'aménagement et l'équipement en mobilier de tout logement de standing acceptable construit par la commune ou ses ressortissants et mis en bail au profit des enseignants et des enseignantes ;
- appui à la réalisation d'infrastructures à caractère économique ou social (aménagement / construction de marchés, construction de lieux de manifestations culturelles et de distraction, etc.) et dont l'exploitation est susceptible de générer des ressources que la commune s'engage à investir en partie ou intégralement au profit de la scolarisation des filles ;
- appui aux activités génératrices de revenus réalisées par des groupements masculins ou féminins à caractère économique ;
- etc.

3.6.2. Actions menées et réalisations

En matière de renforcement des capacités communautaires, les interventions gouvernementales ont porté sur la décentralisation dans le sous secteur de l'enseignement primaire et secondaire mesurée par le pourcentage du budget de fonctionnement du ministère transféré aux communautés. Entre 2003-2004 et 2006-2007, la part du budget de fonctionnement du MEPS transféré aux communautés pour la couverture des droits d'écolage et la prise en charge des enseignants communautaires a progressé comme suit : 4,78% en 2003-04; 6,97% en 2004,05; 7,11% en 2005-06 et 16,43% en 2006-07.

A part les activités génératrices de revenu mentionnées par l'UNICEF, les initiatives des PTF et des ONG n'ont pas été, d'une façon générale, dans le sens des actions spécifiques retenues par le PEE en 2005. Ils ont toutefois développé des actions susceptibles de contribuer au renforcement des capacités communautaires dans un sens pouvant aider à l'accélération de la scolarisation des filles. Les actions des PTF et des ONG ayant fourni des réponses à la mission se présentent comme suit :

Tableau 10 : PTF et ONG engagés dans le renforcement des capacités communautaires

Partenaires techniques et financiers et ONG	Action dans le domaine du renforcement des capacités communautaires
CARE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui aux mairies, APE, CP, CS, enseignants et directeurs
Plan Bénin	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des APE et des comités des Mères d'élèves
RIGHT TO PLAY	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des centres de formation sont créés en collaboration avec le MEPALN pour l'alphabétisation des communautés
SNV	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement de quatre communes dans l'Atacora pour l'élaboration de plan sectoriel de développement de l'éducation, ▪ Accompagnement d'une commune en cours dans la recherche action sur la responsabilisation des parents dans la promotion de l'éducation des enfants en général et des filles en particulier
UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) ▪ Alphabétisation ▪ Suivi encadrement technique des communautés par des ONG pour l'accélération de l'éducation des filles ▪ Formation sur la responsabilité parentale : développement d'un programme et de modules d'éducation parentale
USAID	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bourses aux filles déshéritées pour l'accès et leur maintien à l'école

Source : Enquête auprès des PTF et des ONG

3.7. Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement

3.7.1. Actions proposées par le PEE

L'enquête menée dans le cadre de la formulation du PEE avait révélé en 2005 que le faible accès et le non maintien des filles à l'école de même que leurs faibles performances s'expliquaient pour l'essentiel par : (i) le manque de suivi des enfants par leurs parents ; (ii) l'absence de soutien des parents ; (iii) l'absentéisme répété des élèves ; (iv) l'absence ou l'insuffisance de temps pour étudier à la maison ; (v) les représentations sociales de la femme (femme au foyer et mère de famille).

En attendant la formulation et la mise en œuvre d'une politique de scolarisation et d'éducation des filles au Bénin⁵, il avait été retenu dans le PEE des actions de :

- plaidoyer dans le cadre de la mise en œuvre du PDDSE de façon à favoriser toutes initiatives susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants de sexe féminin d'une part, au renforcement de la position des filles et au respect de l'équité au sein de l'école et de la classe, d'autre part ;
- mobilisation au niveau communal impliquant les autorités locales, les personnes ressource, les leaders d'opinion, les organisations de la société civile, les Comités communaux éducation appuyés par divers partenaires, ONG, projets et programmes, les Associations de parents d'élèves (APE) et

⁵ Réalisé depuis 2007

leur coordination, les Associations de mères d'élèves (AME), les comités de suivi de la scolarisation des filles là où il en existe, etc.

- formation des APE, AME et des comités de suivi de la scolarisation des filles sur l'équité / genre d'une part, sur la gestion et le fonctionnement des écoles d'autre part ;
- formation sur la responsabilité parentale par rapport à la scolarisation des enfants, en particulier des filles ;
- communication entre parents et enfants sur la santé de la reproduction pour les adolescents et les jeunes ; etc.

3.7.2. Actions menées et réalisations

Le Ministère de l'Enseignement maternel et primaire, notamment à travers la Direction de la promotion de la scolarisation et souvent avec l'appui des partenaires du système éducatif, a mis en œuvre plusieurs actions dans le cadre de cette composante, particulièrement dans 19 communes⁶ faisant partie des 42 communes engagées dans le PEE.

Les partenaires techniques et financiers et les ONG engagés dans la mobilisation sociale et la communication pour le changement de comportement en vue de l'accélération de la scolarisation des filles sont les suivants :

Tableau 11 : PTF et ONG engagés dans la mobilisation sociale et la communication pour le changement de comportement

Partenaires techniques et financiers et ONG	Action dans le domaine de la mobilisation sociale et de la communication pour le changement de comportement
AFD	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation aux actions de scolarisation par exemple la campagne « Toutes les filles à l'école »
Aide et Action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des parents pour la promotion de la scolarisation des filles ▪ Motivation à travers des primes aux meilleures élèves filles ▪ Sensibilisation sur l'éducation sexuelle pour éviter les grossesses précoces
Bornfonden	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école
Plan Bénin	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des familles sur l'importance de l'école à travers des caravanes, des marches, des débats, des affiches, etc.
Royaume du Danemark	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement conjoint avec l'UNICEF pour la promotion de la scolarisation des filles ▪ Concours financier pour le recrutement d'une ONG pour mener des actions sous forme de recherche-actions pour la sensibilisation et l'appui communautaire selon l'appel à candidature de la DPS
CARE/Bénin	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école à travers des manifestations à grand public lors de la journée Internationale de l'enfant par exemple
Catholic Relief Service (CRS)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plaidoyer en partenariat avec Terre des Hommes pour lutter contre le trafic des enfants et veiller à la scolarisation des victimes. Au

⁶ Il s'agit des 19 premières communes identifiées en 2004 par le MEPS et les PTF comme communes devant bénéficier d'actions concentrées pour accélérer la scolarisation des filles.

	<p>niveau régional avec les CS et les DDEMP, sensibilisation pour le suivi des enseignants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plaidoyer en tant que PTF à l'endroit de l'État ▪ Sensibilisation pour la scolarisation
FENAPAB	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des parents pour la promotion de la scolarisation des filles
Pays Bas	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien spécifique pour le démarrage du PAM dans 400 écoles
Plan Bénin	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des familles sur l'importance de l'école à travers des caravanes, des marches, des débats, des affiches, etc.
IFESH	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'un volet sur la sensibilisation des parents dans toutes les actions mises en œuvre
PAM	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cantines scolaires
RIGHT TO PLAY	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de sensibilisations et de plaidoyers notamment pour la prise en compte du programme du jeune enfant dans le programme global sur l'éducation ▪ Accent particulier sur l'équité. Dans ce sens, des coachs femmes sont formées aux modules RIGHT TO PLAY pour passer des messages spécifiques afin de sensibiliser les filles
SNV	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de sensibilisation des communautés sur la scolarisation des filles dans l'appui aux communes pour la mise en œuvre de leur plan de promotion de la scolarisation des filles
UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dissémination du Plan décennal, du PEE et de la PNEF ▪ Mobilisation autorités locales, leaders, ONG, OSC, CCE, APE, AME ▪ Formation sur la responsabilité parentale : développement d'un programme et de modules d'éducation parentale ▪ Communication sur la santé de la reproduction pour ados et jeunes : sensibilisation des ados aux questions de VIH/ Sida, CVC, formation pairs éducateurs, etc.
USAID	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des APE et des communautés pour accélérer et promouvoir la scolarisation des Filles ▪ Le projet ACEF piloté par World Éducation assure la promotion de la scolarisation des filles

Source : Enquête auprès des PTF et des ONG

3.8. Recherche- études- suivi et évaluation

3.8.1. Actions proposées par le PEE

Le PEE avait prévu une série d'actions dans les domaines (i) du suivi et de la coordination de la mise en œuvre du processus, (ii) du recensement de tous les enfants scolarisables, (iii) de l'évaluation et de la capitalisation des expériences antérieures, (iv) de la collecte et de l'analyse des données scolaires, (v) de l'évaluation de l'ensemble du processus.

Outre ces actions, le PEE avait retenu de faire réaliser dans une vingtaine des quarante deux (42) communes à TBS féminin inférieur à la moyenne nationale, une recherche-action dont les résultats aideraient à réorienter et à ajuster au fur et à mesure les actions et initiatives en faveur de l'éducation des filles dans ces localités peu favorables aux filles. Il avait suggéré que ces recherches actions s'inspirent de la démarche et des résultats du projet Éducation et communauté mis en œuvre par le MEPS et l'UNICEF à Sinendé et dans d'autres communes. Chaque recherche-action

conduite dans une commune devait prendre en compte la nécessité d'engager avec les populations des actions de terrain, en rapport avec ladite recherche.

3.8.2. Actions menées et réalisations

Le Ministère des enseignements primaire et secondaire a entrepris depuis 2006, sur budget national, un processus de mise en œuvre de recherches actions dans 13 des 42 communes d'intervention du PEE. Ces communes sensées accueillir ces recherches actions sont les suivantes : Cobly, Kèrou, Kouandé dans l'Atacora ; Aguégus dans l'Ouémé ; Adja-Ouèrè dans le Plateau ; Gogounou, Ségbana, Karimama, Banikoara et Malanville dans l'Alibori ; Kalalé, Nikki et Pèrèrè dans le Borgou.

L'appel d'offres lancé à plusieurs reprises pour recruter des ONG chargées de conduire ces recherches actions n'a été que partiellement fructueux. Trois lots sur cinq ont pu être emportés et des actions engagées. Il s'agit des :

- Lot 2 : deux communes (Aguégus et Adja-Ouèrè) attribué à l'Association pour le Développement des Initiatives Locales (ADIL ONG) ;
- Lot 4 : quatre communes (Gogounou, Kalalé, Nikki et Pèrèrè) attribué au Centre de Recherche et d'Action pour le Bien-être et la Sauvegarde de l'Environnement (CERABE ONG) ;
- Lot 5 : Coordination, supervision et suivi-évaluation du travail des ONG chargées de conduire la recherche action dans les communes sélectionnées. Ce dernier lot a été attribué à l'ONG Dignité féminine.

Les activités initiées dans le cadre de cette composante par la Direction de la Promotion de la Scolarisation du MEPS n'ont pu toucher que 6 des 13 communes prévues au départ. L'examen du dossier d'appel d'offres du MEPS et des rapports produits par les ONG et la DPS indique que cette initiative a souffert :

- d'absence de cadre conceptuel (pas de document d'appel à propositions de recherche ou de termes de référence pour la réalisation des recherches actions dans le dossier d'appel d'offres – DAO - lancé par le MEPS en juin 2006) ;
- de manque d'objectifs scientifiques à proprement parler ;
- d'un manque d'encadrement méthodologique et scientifique ;
- d'une durée initiale (9 mois ou une année scolaire) trop courte pour concevoir les recherches actions, réaliser les recherches, mettre en place et exécuter les actions en partenariat avec l'ensemble des acteurs des systèmes éducatifs locaux impliqués, en tirer des leçons à partager ;
- des lenteurs administratives habituelles dans la mise en place des ressources financières, ce qui a amené les ONG à interrompre pendant plusieurs mois les activités engagées et à ne les reprendre qu'au rythme des décaissements des différentes tranches du financement prévu.

En définitive, il s'est plus agi d'activités d'animation et de sensibilisation auprès des acteurs des systèmes éducatifs locaux que de recherches actions dont les résultats

et leçons apprises auraient pu faire l'objet de duplication dans les communes souffrant de maux identiques en matière de scolarisation des filles.

A part cette expérience de recherches actions peu concluante, certaines des actions prévues dans la composante ont été mises en œuvre par le Ministère avec l'appui des différents partenaires techniques et financiers du système éducatif comme le présente le tableau 12 ci-après. Peuvent être notamment citées les actions relatives (i) à la collecte et au traitement réguliers des données pour la production des annuaires statistiques sur le système, (ii) la réalisation de différentes études et évaluations, etc.

Le principal problème évoqué par tous les partenaires rencontrés par la mission est l'insuffisance de pilotage du processus. Chaque partenaire ou chaque ONG engagé dans l'appui à la scolarisation des filles déroule son propre programme et selon sa propre stratégie d'intervention. Cette situation s'explique par le non fonctionnement du Comité de Coordination et de Suivi de la mise en œuvre du PEE instauré au moment de l'adoption de cette stratégie.

Tableau 12 : PTF et structures engagés dans la recherche, les études et le suivi évaluation

Partenaires techniques et financiers et ONG	Actions dans les domaines de la recherche, des études et du suivi évaluation
AFD	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui au Ministère pour la collecte et le traitement des données statistiques ▪ Production des annuaires ▪ Évaluation de compétences ▪ Financement études ponctuelles
Banque Mondiale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui à l'élaboration du Rapport d'état du système éducatif national (RESEN) ▪ Recherches-Actions pour soutenir la promotion de la scolarisation des filles mais jusqu'à maintenant rien n'a été fait compte tenu de la difficulté de recrutement des ONG.
Bornfonden	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi et évaluation des projets
Royaume du Danemark	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement du gouvernement dans le processus de financement du PDDSE ▪ Aide au gouvernement dans l'élaboration du document de la PNEFF
Catholic Relief Service (CRS)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluations sur le rôle des cantines dans l'éducation
DPS / MEMP	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de recherches-actions dans 6 communes à faible taux de scolarisation des filles
SNV	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariat avec Plan Bénin pour appui conjoint au renforcement des capacités des communes en maîtrise d'ouvrage et pour la mise en œuvre des programmes de promotion de l'éducation et de la scolarisation des filles dans l'Atacora et dans le Couffo (2007-2008), ▪ Collaboration avec Aide et action sur l'évaluation des actions de renforcement des capacités des communes dans le Mono (2007)
UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination ▪ Suivi - évaluation ▪ Collecte et analyse des données scolaires ▪ Actualisation normes EQF ▪ Études coûts PEE / Évaluation & actualisation PEE ▪ Actualisation du jeu "Analyse en boîte" sur situation femme et enfant ▪ Étude sur violences & abus sexuels en milieu scolaire ▪ Étude du milieu de 3 nouvelles communes EDUCOM (Kandi, Sô-Ava et Zè)

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étude du milieu de 2 nouvelles communes EDUCOM (Karimama et Malanville) ▪ Étude faisabilité stratégie éducation primaire alternative / Élaboration Programme cours accélérés ▪ Revue disparités de genre ▪ Évaluation innovation EDUCOM : médiatrices + AGR
--	--

Source : Enquête auprès des PTF et des ONG

3.9. Synthèse des interventions des PTF et des ONG

Au total, la synthèse des informations sur leurs interventions communiquées à la mission par les PTF et les ONG engagés auprès du Gouvernement dans la mise en œuvre du PEE est présentée dans le tableau 13 ci-après. Cette synthèse permet de noter (i) les composantes dans lesquelles chaque PTF / ONG estime être intervenu ; (ii) le coût des actions exécutées, en cours ou prévues ; (iii) les communes d'intervention ; (iv) le nombre d'écoles ciblées ; (v) le nombre d'élèves bénéficiaires et (vi) les modalités de déblocage des ressources et d'acheminement des matériels et équipements.

Les principaux constats sont les suivants :

- plusieurs PTF et ONG interviennent sur les mêmes composantes ;
- l'intervention de certains PTF / ONG a une couverture nationale ;
- sont prises en compte de façon spécifique par au moins un PTF / ONG parmi les 42 communes ciblées par le PEE en 2005 :
 - ❖ toutes les communes de l'Alibori ;
 - ❖ toutes les communes du Borgou ;
 - ❖ toutes les communes de l'Atacora ;
 - ❖ la commune de Copargo dans la Donga ;
 - ❖ les trois communes de l'Atlantique (Sô-Ava, Toffo et Zè) ;
 - ❖ 3 des 4 communes du département de l'Ouémé. Seule la commune d'Akpro-Misséré ne bénéficie pas d'intervention spécifique de la part d'un PTF ou d'une ONG ;
 - ❖ 4 des 5 communes du département du Plateau. Seule la commune d'Ifangni ne bénéficie pas d'intervention spécifique ;
 - ❖ 1 des 3 communes du département des Collines. Les communes de Dassa-Zoumé et de Ouessè ne bénéficient pas d'intervention spécifique de la part d'un PTF ou d'une ONG ;
 - ❖ 4 des 5 communes du Zou. Seule la commune de Quinhi ne bénéficie pas d'intervention spécifique ;
- Même si les interventions de certains PTF / ONG se réalisent à travers l'appui budgétaire, l'appui direct à travers des projets / programmes a constitué la modalité dominante d'intervention.

Tableau 13 : Synthèse des interventions des ONG et des PTF dans une démarche de PEE

Partenaires Techniques et Financiers / ONG	Composantes du PEE	Coût des actions exécutées en cours ou prévues	Communes d'intervention	Nombre d'écoles ciblées	Nombre d'enfants bénéficiaires	Modalités d'intervention
AFD	- Amélioration de l'environnement physique de l'école ; - Recrutement et formation des enseignants ; - Recherche-études-suivi et évaluation	17,73 millions d'Euros	Toute l'étendue du territoire national	-	-	Appui budgétaire
Banque Mondiale	- Recherche-études-suivi et évaluation					Appui budgétaire
CAEB	- Appui aux politiques et stratégies nationales d'éducation ; - Amélioration de l'environnement physique de l'école - Recrutement et formation des enseignants - Éducation non formelle en encadrement du jeune enfant	128.100.137 FCFA	Ouémé-Plateau : Porto-Novvo, Adjohoun, Sakété, Dangbo, Aguégoués Atlantique -Littoral : Zè, Cotonou Zou- Collines : Abomey, Savè, Bohicon Borgou : Parakou, Tchaourou Donga : Djougou, Ouaké, Copargo Atacora : Péhunco, Matéri, Kérou, Cobly, Natitingou, Boukoumbé Zou : Abomey, Bohicon, Covè Borgou : N'Dali, Nikki, Parakou Alibori : Kandi	environ 150	510 garçons et filles	Appui direct à travers des projets / programmes

CRS	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'environnement physique de l'école - Recrutement et formation des enseignants - Soutien aux enseignants et aux élèves - Renforcement des capacités communautaires - Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement - Recherche-études-suivi et évaluation 	-	Atacora : Péhunco, Matéri, Kérou, Cobly, Boukoumbé Donga : Djougou, Ouaké, Copargo Zou : Abomey, Bohicon, Cové Borgou : N'Dali, Nikki, Parakou Alibori : Kandi	101	<ul style="list-style-type: none"> - 12.991 garçons - 10.548 filles 	Appui direct à travers des projets
Aide et Action	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement et formation des enseignants - Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement - Soutien aux enseignants et aux élèves - Renforcement des capacités communautaires 	714.957.000 FCA	Atlantique : So Ava, Zè, Allada, Toffo, Tori, Ouidah, Kpomassè Atacora : Cobly, Boukoumbé Donga : Djougou, Ouaké Borgou : Nikki, Bembèrèkè	45 centres de petite enfance ont été construits	<ul style="list-style-type: none"> - 2.916 garçons - 1.552 filles 	Appui direct à travers des projets
CARE Bénin	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux politiques et stratégies nationales d'éducation ; - Amélioration de l'environnement physique - Recrutement et formation des enseignants - Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement 	300.000 euros/an	Borgou : Kalalé	15 écoles	1500 élèves (filles et garçons)	Appui direct à travers des projets / programmes
Right to Play	Appui aux politiques et stratégies nationales d'éducation	-	Atlantique : Calavi, Allada, Zè, Tori, Ouidah et Kpomassè Ouémé : Porto Novo Littoral : Cotonou	<ul style="list-style-type: none"> - 118 écoles primaires - 46 centres de petite enfance ou EM, - 200 centres d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> - 13.080 garçons pour le secteur formel - 1.580 garçons dans le secteur informel - 10.691 filles pour le secteur formel - 1.343 filles dans le secteur informel 	Appui direct à travers des projets

Borne Fonden	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux politiques et stratégies nationales d'éducation ; - Amélioration de l'environnement physique de l'école - Recrutement et formation des enseignants - Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour un changement de comportement - Recherche-études-suivi et évaluation - Éducation non formelle en l'encadrement du jeune enfant 	-	<p>Mono : Houéyogbé, Bopa, Grand Popo, Comé, Athiémé</p> <p>Collines : Savalou, Glazoué, Bantè</p> <p>Donga : Copargo, Ouaké, Bassila</p> <p>Zou : Za-Kpota, Agbangnizoun, Djidja</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 71 écoles maternelles et - 224 écoles primaires 	<ul style="list-style-type: none"> - 76.306 élèves en 2007 et - 65.114 élèves en 2006 	Appui direct à travers des projets / programmes
Coopération Suisse	Éducation non formelle Encadrement du jeune enfant	-	Borgou : toutes communes du département	101 écoles	<ul style="list-style-type: none"> - 12.991 garçons - 10.548 filles 	-Appui direct à travers des projets -Appui budgétaire
UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux politiques et stratégies nationales d'éducation ; - Amélioration de l'environnement physique - Recrutement et formation des enseignants - Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour un changement de comportement - Recherche-études-suivi et évaluation - Éducation non formelle en encadrement du jeune enfant 	25,7 millions de dollars	<p>Alibori : Kandi</p> <p>Atlantique : Sô-Ava et Zè</p> <p>Borgou : Sinendé, Bembèrèkè, Kalalé</p> <p>Couffo : Klouékanmey</p> <p>Donga : Djougou</p> <p>Ouémé : Adjohoun, Dangbo</p> <p>Plateau : Kétou, Pobè et Adja-Ouèrè</p> <p>Zou : Djidja, Za-Kpota et Zogbodomey</p>	501 écoles	<ul style="list-style-type: none"> - 69.993 garçons - 54.133 filles 	Appui direct à travers des projets / programmes
IFESH	Recrutement et formation des enseignants	3 millions de dollars	<p>Atacora-Donga : Kérou, Touncountouna, Ouaké, Djougou, Cobly</p> <p>Atlantique-Littoral: Sô-Ava, Abomey-Calavi, Zè, Cotonou</p> <p>Borgou : Kalalé, Tchaourou, Bembèrèkè, Parakou</p> <p>Alibori : Malanville,</p> <p>Mono-Couffo : Houéyogbé, Athiémé, Klouékanmè, Lalo</p> <p>Ouémé-Plateau : Kétou, Dangbo, Aguégués, Avrankou, Bonou, Sèmè-Podji</p>	2.095 écoles publiques et 696 écoles privées	<ul style="list-style-type: none"> - - 	Appui direct à travers des projets

			Zou-Collines : Glazoué, Za-Kpota, Zogbodomé, Djidja, Bohicon			
PAM	- Soutien aux enseignants et aux élèves	16,5 millions de dollars	35 communes	- 450 EPP - 34 Foyers de Jeunes Filles du secondaire, - 107 orphelinats - 76 Centres de Formation Professionnelle	77.000 bénéficiaires dont 46,5% de filles	Appui direct à travers des projets / programmes
USAID	- Recrutement et formation des enseignants - Soutien aux enseignants et aux élèves ; - Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement	6,2 millions de dollars	Borgou : Parakou, Nikki, Bembèrèkè, Pèrèrè Alibori : Kandi Zou : Abomey, Bohicon, Za-Kpota, Djidja Atacora : Natitingou Donga : Djougou	-	-	Appui direct à travers des projets / programmes
SNV	- Renforcement des capacités communautaires ; - Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement	213.000.000 FCFA	Couffo : Klouékanmè, Aplahoué Atacora : Toutes les communes Alibori : Toutes les communes Zou : Za-Kpota	0	-	Appui direct à travers des projets / programmes
Plan Bénin	- Amélioration de l'environnement physique ; - Recrutement et formation des enseignants - Soutien aux enseignants et aux élèves ; - Renforcement des capacités communautaires ; Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement ; - Recherche-études-suivi et évaluation ; - Éducation non formelle en encadrement du jeune enfant ;	-	Couffo : Aplahoué, Dogbo, Djakotomey, Klouékanmey, Lalo, Toviklin Atlantique : Toffo, Allada, Zè Atacora : Tanguiéta, Matéri, Cobly, Boukoumbé, Natitingou, Touncountouna, Kouandé, Ouassa Péhunco, Kérou	-	-	-Appui budgétaire au MEMP -Appui direct à travers des projets/ programmes
DANIDA	- Appui aux politiques et stratégies nationales d'éducation ; - Soutien aux enseignants et aux élèves ; - Recherche-études-suivi et		Toute l'étendue du territoire national	-	-	Appui budgétaire

	évaluation ;					
FENAPEB	Amélioration de l'environnement physique	-	-	-	-	-
Pays-Bas	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux politiques et stratégies nationales d'éducation ; - Amélioration de l'environnement physique ; - Recrutement et formation des enseignants ; - Soutien aux enseignants et aux élèves ; - Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement 	3,3 millions d'euros	Toute l'étendue du territoire national	400 écoles	-	Appui direct à travers des projets / programmes

Source : Enquête auprès des PTF et des ONG

4. DES AVANCEES NOTABLES DU SYSTEME EDUCATIF

L'examen de la cohérence entre le cadre logique du programme *Enseignement primaire* du PDDSE et le PEE avait mis en lumière les relations entre toutes les composantes du PEE et les objectifs d'accès, de rétention et de qualité dans l'enseignement primaire. Il est examiné ci-après les résultats obtenus globalement et dans les communes engagées dans le PEE par le système éducatif dans l'atteinte de ces objectifs.

4.1. Amélioration globale des taux bruts de scolarisation

Le principal critère à partir duquel 42 communes avaient été ciblées en 2005 pour faire partie de la zone couverte par le PEE était celui d'avoir le TBS moyen des écolières de la commune inférieur au TBS moyen des écolières au niveau national pour l'année scolaire de 2003-2004, indicateur qui était alors de 84,3% contre un TBS moyen des garçons de 108% et le TBS moyen national pour les deux sexes de 96,4%.

D'importants progrès ont été faits en termes d'amélioration de la capacité d'accueil du système notamment à travers la progression du TBS aussi bien au niveau national que dans la zone couverte par le PEE. Il est présenté en *Annexe 3 : Évolution des taux bruts de scolarisation entre 2003-2004 et 2006-2007* sous forme de 13 tableaux (Annexes 3.1 à 3.13) l'évolution de cet indicateur pour les 77 communes de même que l'évolution des moyennes départementales et nationale. De l'examen de ces indicateurs, il ressort que, entre 2003-04 et 2006-07 :

4.1.1. Au plan national

- Le TBS moyen national des garçons et des filles s'est accru d'environ 2%, passant de 96,4% à 98,5%, dépassant d'un demi point la cible du PDDSE et du PRSC⁷ qui est de 98% pour 2006-07 ;
- Le TBS moyen national des garçons a reculé de plus de 3%, passant de 108% à 104,3% ;
- Le TBS moyen national des filles s'est accru de 9,4%, passant de 84,3% à 92,2% ;
- Le nombre total de communes ayant un TBS féminin inférieur à la moyenne nationale est passé de 42 en 2003-04 à 45 en 2006-07 (Annexe 3.13).
- Des 42 communes qui, en 2003-04, avaient un TBS féminin inférieur à la moyenne nationale, 33 ont amélioré cet indicateur en 2006-07 même si elles n'ont pas toutes réussi à atteindre la moyenne nationale de 2006-07. Parmi ces 42 communes, 9 ont vu le niveau de cet indicateur reculer entre 2003-04 et 2006-07. Il s'agit des communes de :
 - ❖ Nikki (Borgou),
 - ❖ Karimama et Malanville (Alibori),
 - ❖ Dangbo (Ouémé),

⁷ Crédit d'appui à la réduction de la pauvreté

- ❖ Ifangni (Plateau),
- ❖ Savalou (Collines),
- ❖ Ouinhi et Zogbodomey (Zou),
- ❖ Sô-Ava (Atlantique).

4.1.2. Atacora / Donga (Annexes 3.1 et 3.2)

- Le TBS moyen des filles dans les départements de l'Atacora et de la Donga est passé de 75,2% à 87,3%, soit une variation de 16,2% ;
- Les communes de Kouandé (TBS filles = 108,9% en 2006-07 contre 57,8% en 2003-04), de Péhunco (TBS filles = 112,8% en 2006-07 contre 68,8% en 2003-04) ont fait les meilleurs progrès dans l'Atacora / Donga, dégagant des moyennes largement supérieures à la moyenne nationale du TBS féminin ;
- La commune de Natitingou qui avait un TBS féminin supérieur à la moyenne nationale en 2003-04 est descendue en dessous de la moyenne nationale en 2006-07, passant de 99,2% à 78,5% ;
- La commune de Djougou a également régressé, passant de 92,95% en 2003-04 à 89,68%, passant sous la barre de la moyenne nationale.

4.1.3. Borgou / Alibori (Annexes 3.3 et 3.4)

- Le TBS moyen des filles dans les départements du Borgou et de l'Alibori est passé de 64,39% à 76,81%, soit une variation de 19,3% ;
- Sur les 7 communes du Borgou qui avaient le TBS féminin inférieur à la moyenne nationale de ce même indicateur, trois (Bembèrèkè, N'Dali et Sinendé) ont affiché en 2006-07 un TBS féminin supérieur à la moyenne nationale ;
- Des communes comme Kalalé et Pèrèrè, même si leur TBS féminin est toujours en deçà de la moyenne nationale, ont fait des progrès (respectivement +40% et +39,1%) ;
- La commune de Nikki a régressé aussi bien pour le TBS des filles (-0,1%) que pour celui des garçons (-15,4%) alors que cet indicateur faisait déjà partie des plus faibles dans le département en 2003-04 ;
- Toutes les 6 communes de l'Alibori ont maintenu un TBS, aussi bien des garçons que pour les filles, largement en deçà de la moyenne nationale. La tendance dans ce département, contrairement à ce que l'on observe au niveau national, est plutôt un recul de l'accès pour les filles dans deux communes (Karimama et Malanville) et un recul de l'accès des garçons dans toutes les communes sauf à Banikoara.

4.1.4. Mono / Couffo (Annexes 3.5 et 3.6)

- Un recul général du TBS pour les deux sexes dans les communes du Mono et du Couffo ;

- Ce recul est particulièrement visible pour les filles dans les communes de Dogbo, de Klouékanmey et de Toviklin. Il faut dire que les communes de ces deux départements avaient des TBS particulièrement élevés en 2003-04.

4.1.5. Ouémé / Plateau (Annexes 3.7 et 3.8)

- Le TBS moyen des filles dans les départements de l’Ouémé et du Plateau est passé de 89,34% à 88,19%, soit un recul de 1,3% ;
- Sur les 9 communes de l’Ouémé, 7 ont en 2006-07 un TBS féminin inférieur à la moyenne du TBS féminin national alors qu’on ne comptait que 4 communes dans cette catégorie en 2003-04 ;
- Certaines communes de ce département ont même reculé. Il s’agit des communes d’Adjarra, d’Avrankou, de Bonou, de Dangbo, de Porto-Novo et de Sèmè-Kpodji ;
- Même si toutes les communes du Plateau sauf Ifangni ont amélioré le niveau de leur TBS féminin dans des proportions appréciables (entre 6,4% et 56,6% d’accroissement), leur TBS est resté en deçà de la moyenne nationale. Seule Kétou (104,75%) a pu afficher un TBS féminin au-dessus de la moyenne nationale.

4.1.6. Zou / Collines (Annexes 3.9 et 3.10)

- Le TBS moyen des filles dans les départements des Collines et du Zou est passé de 86,89% en 2003-04 à 90,89% en 2006-07, soit un accroissement de 4,6% ;
- Deux des 6 communes des Collines (Dassa-Zoumé et Ouessè) ont amélioré leur TBS féminin en dépassant largement le TBS féminin national ;
- Certaines communes de ce département ont reculé. Il s’agit de : Bantè (-11%), Glazoué (-8,3%), Savalou (-1,8%) ;
- Bantè et Glazoué sont passées dans la catégorie des communes dont le TBS féminin est inférieur à la moyenne nationale alors qu’elles n’en faisaient pas partie en 2003-04 ;
- En 2006-07, 3 communes (Bantè, Glazoué et Savalou) des Collines ont un TBS féminin inférieur à la moyenne nationale. C’était le même nombre en 2003-04 même si ce n’était pas exactement les mêmes communes (Dassa-Zoumé, Ouessè et Savalou) ;
- Dans le département du Zou, 5 des 9 communes ont amélioré leur TBS féminin (Agbangnizoun, Bohicon, Covè, Djidja, Za-Kpota) et 4 ont vu leur TBS féminin reculer. Il s’agit de : Abomey (-14,9%), Ouinhi (-7,3%), Zangnanado (-10,5%) ;
- En 2006-07, 5 communes du Zou ont un TBS féminin inférieur à la moyenne nationale tout comme en 2003-04. Il s’agit d’ailleurs des mêmes communes (Agbangnizoun, Djidja, Ouinhi, Za-Kpota et Zogbodomey).

4.1.7. Atlantique / Littoral (Annexes 3.11 et 3.12)

- Le TBS moyen des filles dans les départements de l'Atlantique et du Littoral est passé de 84,4% en 2003-04 à 105,2% en 2006-07, soit une amélioration de 24,6%, c'est-à-dire l'accroissement le plus élevé comparé aux cinq autres régions du pays ;
- Ce niveau de la région s'explique par les progrès réalisés au niveau de Cotonou (78,89% en 2003-04 et 103,74% en 2006-07 soit une variation de 31,5%) mais aussi dans certaines communes de l'Atlantique, à savoir : Ouidah (+66,9%), Kpomassè (+43,3%), Zè (+12,8%), Allada (+9,8%) ; Toffo (+5,3%) ;
- Les progrès réalisés au niveau de Cotonou, c'est-à-dire le département du Littoral, doivent cacher des disparités entre quartiers de cette municipalité que ne permettent pas de mettre à jour les indicateurs non désagrégés ;
- Les communes de Sô-Ava (-18,9%) et de Tori-Bossito (-1,9%) ont vu leur TBS féminin reculer ;
- La situation de Sô-Ava est particulièrement préoccupante. Avec 51,13% en 2003-04, cette commune avait le TBS le moins élevé du département. En passant à 41,48% en 2006-07, cet indicateur ne représente plus que 45% du TBS moyen féminin au niveau national et seulement 39% de la moyenne de la région Atlantique / Littoral ;
- En 2006-07, 4 communes de l'Atlantique ont un TBS féminin inférieur à la moyenne nationale tout comme en 2003-04. Ce sont les mêmes communes, à savoir : Sô-Ava, Toffo, Tori-Bossito, Zè.

4.2. Amélioration de l'indice de parité

Les inégalités de genre en matière de scolarisation demeurent importantes au Bénin et se renforcent au fur et à mesure que le niveau scolaire augmente. Ainsi, en 2006-07, la structure par sexe des effectifs scolarisés se présente comme suit dans l'enseignement primaire et secondaire :

- primaire : 55% de garçons et 45% de filles ;
- secondaire 1^{er} cycle : 64% de garçons et 36% de filles ;
- secondaire 2^{ème} cycle : 73% de garçons et 27% de filles.

Malgré cette situation d'ensemble, de réels progrès sont observés entre 2003-04 et 2006-07, avancées mesurées par l'évolution de l'indice de parité dans l'enseignement primaire au cours de la période. Il est présenté en *Annexe 4 : Évolution des indices de parité entre 2003-2004 et 2006-2007* sous forme de 12 tableaux (Annexes 4.1 à 4.12) l'évolution de cet indicateur pour les 77 communes de même que l'évolution des moyennes départementales et nationale. L'examen de l'évolution de cet indicateur entre 2003-04 et 2006-07 permet de noter ce qui suit :

- Une amélioration de l'indice moyen de parité au niveau national qui est passé de 0,78 à 0,88 soit une variation de 10,33% ;
- Une amélioration de cet indice dans 70 communes sur les 77 que compte le Bénin. Les communes ayant connu une régression sont : Klouékanmey et

Lalo dans le Couffo ; Comé et Lokossa dans le Mono ; Dassa-Zoumé dans les Collines ; Allada et Sô-Ava dans l'Atlantique ;

- Sur les 42 communes faisant partie de la zone PEE, seule la commune de Sô-Ava a vu son indice de parité régresser ;
- Deux communes de l'Atacora (Kèrou et Matéri) ont atteint la parité ;
- Cinq communes du Borgou (Bembèrèkè, Kalalé, N'Dali, Parakou et Sinendé) ont atteint la parité ;
- Quatre des six communes de l'Alibori (Banikoara, Gogounou, Kandi et Ségbana) ont atteint la parité ;
- Deux communes du Mono (Athiémé et Comé) ont atteint la parité ;
- Les communes de Ouidah dans l'Atlantique et la municipalité de Cotonou ont également atteint la parité.

4.3. Réduction du redoublement ; amélioration de l'admission et de l'achèvement

L'Annexe 5 présente en 12 tableaux (Annexes 5.1 à 5.12) pour les 77 communes du Bénin les taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans l'enseignement primaires en 2006-07. Le tableau 14 ci-dessous présente ces indicateurs par département et au niveau national pour les garçons, les filles et les deux sexes.

Tableau 14 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement par département en 2006-2007

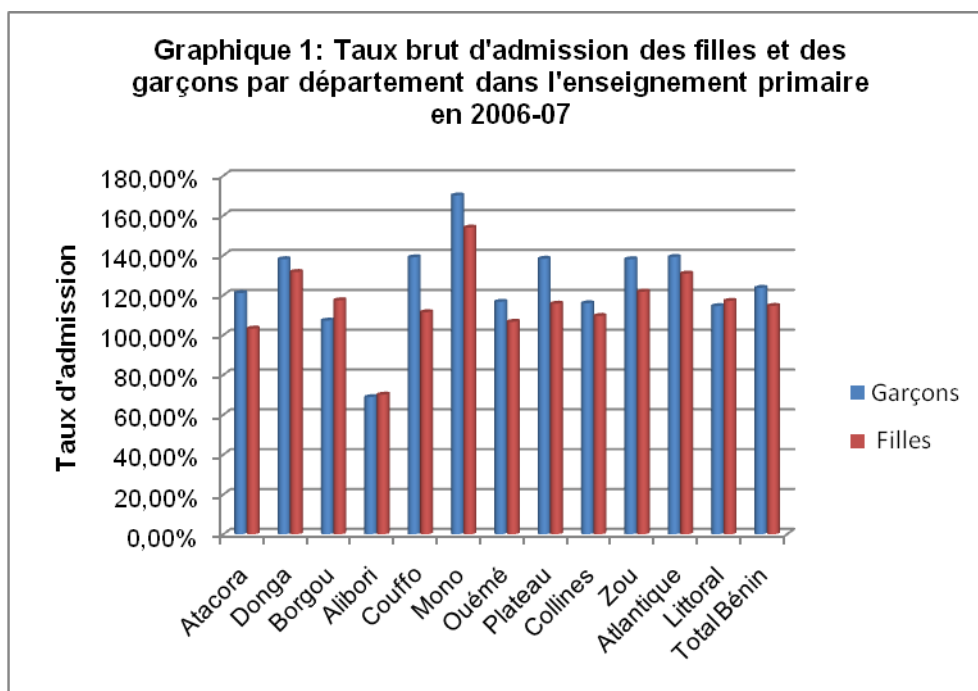
Départements	Taux brut d'admission			Taux de redoublement			Taux d'achèvement		
	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles
Atacora	121,08%	103,26%	112,60%	12,22%	13,98%	12,95%	59,28%	36,41%	48,44%
Donga	138,13%	131,69%	135,08%	12,35%	12,93%	12,60%	86,89%	59,33%	73,87%
Borgou	107,26%	117,46%	112,08%	12,33%	12,33%	13,70%	71,92%	63,94%	68,17%
Alibori	68,86%	70,07%	69,43%	7,15%	7,82%	7,46%	38,38%	34,65%	36,64%
Couffo	139,04%	111,48%	124,89%	8,59%	9,90%	9,16%	93,96%	56,70%	74,91%
Mono	170,14%	153,98%	162,36%	12,33%	13,34%	12,77%	108,19%	75,43%	92,49%
Ouémé	116,71%	106,69%	111,84%	11,94%	11,82%	11,89%	76,70%	56,74%	67,03%
Plateau	138,34%	115,75%	127,30%	10,45%	10,90%	10,64%	72,47%	44,13%	58,68%
Collines	115,96%	109,64%	112,93%	9,59%	10,71%	10,09%	77,25%	54,90%	66,59%
Zou	138,10%	121,79%	130,11%	9,00%	9,30%	9,13%	72,72%	48,83%	61,07%
Atlantique	139,24%	130,86%	135,25%	13,95%	13,73%	13,85%	84,40%	63,79%	74,62%
Littoral	114,54%	117,15%	115,83%	10,82%	10,20%	10,51%	78,90%	77,02%	77,98%
Total Bénin	123,70%	114,66%	119,32%	11,10%	11,67%	11,35%	75,85%	56,05%	66,32%

Source : MEMP - Annuaire statistique 2006-2007

4.3.1. Taux bruts d'admission

En atteignant 119,32% pour les élèves des deux sexes, 123,7% pour les garçons et 114,66% pour les filles, le taux brut d'admission (TBA) laisse entrevoir un accès universel ou quasi universel sauf dans le département de l'Alibori où le TBA est encore à 68,86% pour les garçons, à 70,07% pour les filles et à 69,43% pour les enfants des deux sexes. Ces moyennes nationales sont largement en avance sur les objectifs nationaux fixés par le PDDSE à 104% pour l'année 2008.

Malgré cette progression fulgurante et cet accès quasi universel largement expliqué par les mesures de gratuité et de subvention pour le fonctionnement des écoles de même que par les actions développées dans le cadre du PDDSE et du PEE, le TBA des garçons demeure supérieur à celui des filles (graphique 1 ci-dessous) dans tous les départements sauf dans le Littoral où celui des filles est légèrement plus élevé que celui des garçons (117,15% contre 114,54%). Cette explosion de l'accès appelle des actions d'urgence pour faire face aux exigences en matière de qualité de l'éducation, de rétention et de réussite.



Source : à partir des données du tableau 13

A l'intérieur des départements, la situation paraît parfois plus contrastée. En effet :

- Dans l'Atacora et la Donga, trois communes (Boukoubé, Cobly et Matéri) sur treize ont des TBA féminins inférieurs à 100% ;
- Dans le Borgou, deux communes (Kalalé et Nikki avec respectivement 86,14% et 76,81%) sur huit ont des TBA féminins loin des moyennes départementales et nationales ;
- Toutes les six communes de l'Alibori ont un TBA (masculin et féminin) très en deçà des niveaux des autres départements. Cet indicateur se situe entre 47,06% pour les garçons à Gogounou et 92,11% pour les filles à Banikoara ;
- Dans les départements du Mono et du Couffo, c'est uniquement dans la commune de Klouékanmey que le TBA des filles est en dessous de 100% ;
- Dans les départements de l'Ouémé et du Plateau, cinq communes (Adjarra, Aguégus, Avrankou, Dangbo et Ifangni) sur quatorze ont des TBA féminins inférieurs à 100% et largement en dessous des moyennes nationale et départementale ;

- Dans les départements du Zou et des Collines, trois communes (Bantè, Savalou et Ouinhi) sur quinze ont un TBA en deçà de 100% ;
- Dans le département de l'Atlantique, seule la commune de Sô-Ava a un TBA masculin (85,96%) et féminin (68,84%) très en deçà de 100%, des moyennes départementale (130,86%) et nationale (114,66%).

Les niveaux flatteurs de taux bruts d'admission atteints par le système éducatif au plan national et dans certaines communes semblent donner l'impression d'un accès universel. En réalité, cet indicateur ne permet pas d'apprécier l'importance du nombre d'enfants d'âge scolarisable et qui ne sont pas à l'école. Comme le TBS, le TBA ...

4.3.2. Taux de redoublement

Le tableau 15 ci-dessous permet d'observer l'évolution du taux de redoublement entre 2003-04 et 2006-07. Pour l'ensemble du cycle primaire, cet indicateur est passé de 24% en début de période à 17% en 2004-05, à 8% en 2005-06 avant de remonter à 11% en 2006-07.

Tableau 15 : Pourcentage de redoublants par année d'études dans les écoles primaires publiques, de 2003-04 à 2006-07

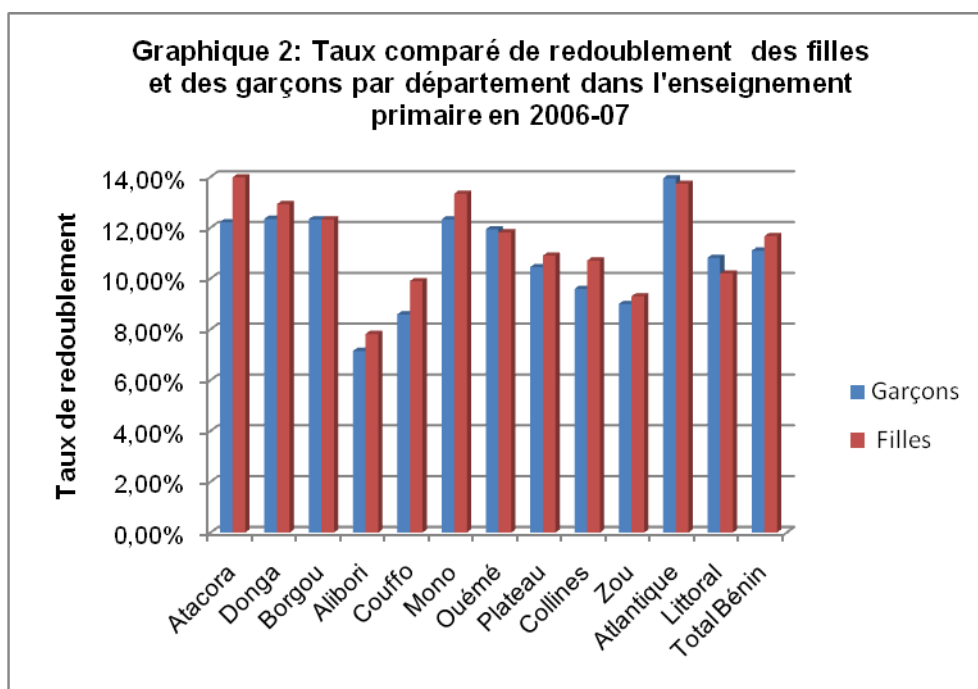
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
CI	21%	9%	1%	2%
CP	22%	14%	10%	12%
CE1	25%	19%	11%	14%
CE2	26%	21%	12%	14%
CM1	26%	24%	12%	16%
CM2	30%	21%	5%	13%
Ensemble primaire	24%	17%	8%	11%

Source : RESEN, version préliminaire, mai 2008, page 96.

Le PDDSE avait défini pour cible un taux de redoublement de 12,8% en 2008. Le niveau atteint par cet indicateur dès 2006-07, à savoir 11,35% pour les élèves des deux sexes, 11,10% pour les garçons et 11,67% pour les filles, constitue par conséquent une progression notable par rapport à l'objectif fixé par le PDDSE ci-dessus rappelé.

Cette amélioration s'explique essentiellement par la mise en œuvre de la politique de sous-cycles (CI-CP) à partir de 2004, réforme consistant à n'admettre le redoublement que dans des cas exceptionnels à l'intérieur du sous-cycle, c'est-à-dire les deux premières années du primaire.

Si la différence entre les filles et les garçons paraît somme toute faible au niveau national, elle est assez significative dans tous les départements sauf dans l'Atlantique et le Littoral où le taux de redoublement des garçons est supérieur à celui des filles tel que cela est visible sur le graphique 2 ci-après. Les départements ayant connu les meilleures progressions pour cet indicateur sont l'Alibori, le Zou, le Couffo, les Collines et le Plateau.



Source : à partir des données du tableau 13

A l'intérieur des départements, les taux de redoublement sont parfois très variables selon les communes, comme cela est détaillé dans les annexes 5.1 à 5.12. En effet,

- Dans l'Atacora et la Donga, les taux de redoublement des filles sont globalement plus élevés que la moyenne nationale dans la plupart des communes (entre 12,26% et 17,45%) sauf à Tanguiéta et à Copargo où ils sont respectivement de 8,09% et de 5,43% ;
- Dans le département du Borgou, la situation est plus contrastée. La moyenne départementale est la même pour les filles et les garçons (12,33%) et d'une commune à l'autre, l'écart entre le taux de redoublement des garçons et celui des filles est plutôt faible. En revanche, les écarts entre les communes sont grands : le taux de redoublement des filles le moins élevé se trouve à Nikki (6,52%) et le plus élevé à Parakou (17,07%) ;
- Le département de l'Alibori affiche les taux de redoublement les plus faibles au plan national (7,15% pour les garçons et 7,82% pour les filles). A l'intérieur de ce département, la commune de Karimama a le taux de redoublement féminin le plus élevé (11,33%) et Ségbana le plus faible (5,87%) ;
- Les taux de redoublement masculins et féminins du département du Couffo sont en deçà des moyennes nationales (8,59% pour les garçons et 9,9% pour les filles). Les communes de Toviklin, d'Aplahoué et de Djakotomey (respectivement 5,74%, 7,85% et 7,96%) ont eu en 2006-07 les taux de redoublement féminins les moins élevés du département, avec des écarts notables entre le niveau des communes de Dogbo, de Lalo et de Klouékanmey pour lesquelles cet indicateur se situe entre 11,83% et 13,47% ;

- Les taux moyens de redoublement du département du Mono sont plus élevés que la moyenne nationale (12,33% pour les garçons et 13,34% pour les filles). À part la commune de Bopa dont le taux de redoublement féminin est faible (9,31%), toutes les autres communes présentent un taux de redoublement des filles largement supérieur à la moyenne nationale. Ce taux atteint 17,17% pour la commune de Comé ;
- Les taux de redoublement masculins et féminins du département de l'Ouémé sont très proches des moyennes nationales (11,94% pour les garçons et 11,82% pour les filles). Certaines communes du département affichent des niveaux particulièrement faibles pour le taux de redoublement féminin (3,39% à Bonou et 4,49% dans la commune des Aguégus) ;
- Les départements du Plateau, des Collines, du Zou et du Littoral ont tous quatre des taux de redoublement des garçons et des filles en deçà des moyennes nationales. Les communes ayant les taux de redoublement des filles les plus faibles sont Za-Kpota (2,77%), Zagnanando (4,43%) et Agbangizoun (7,18%) dans le Zou ;
- Tout comme dans le département de l'Atacora, les taux moyens de redoublement des garçons et des filles dans l'Atlantique font partie des plus élevés au plan national (13,95% pour les garçons et 13,73% pour les filles). Pour certaines communes, ce taux est très élevé chez les filles (18,42% à Ouidah, 17,22% à Kpomassè, 16,12% à Toffo et 15,44% à Allada.

4.3.3. Taux d'achèvement

Au plan national, l'achèvement du cycle primaire a fortement progressé au cours de la décennie en cours, passant de 37% en 2000-01 à 66,32% en 2006-07, soit un quasi doublement en six années. C'est là une bonne dynamique du système. Malgré cette avancée, le fait que l'achèvement ne soit qu'à ce niveau-là, signifie qu'un enfant sur trois sort du système avant d'avoir atteint le CM2. Cela indique que l'amélioration de cet indicateur primordial de scolarisation doit devenir l'une des priorités majeures pour atteindre les objectifs du Millénaire de l'Éducation pour Tous.

Le taux moyen d'achèvement pour les deux sexes au niveau national cache de fortes disparités entre filles et garçons, entre départements (tableau 14 plus haut et graphique 3 ci-après) et à l'intérieur des départements, entre les communes comme cela est détaillé dans les annexes 5.1 à 5.12.

Si en 2006-07, le taux d'achèvement est de 75,85% pour les garçons au niveau national, il n'est que de 56,05% pour les filles pour une moyenne de 66,32% pour les élèves des deux sexes. Au plan géographique, c'est le département du Mono qui affiche le meilleur taux pour les deux sexes (92,49%) et pour les garçons (108,19%) mais pas pour les filles puisque ce record est détenu par le Littoral (77,02%).

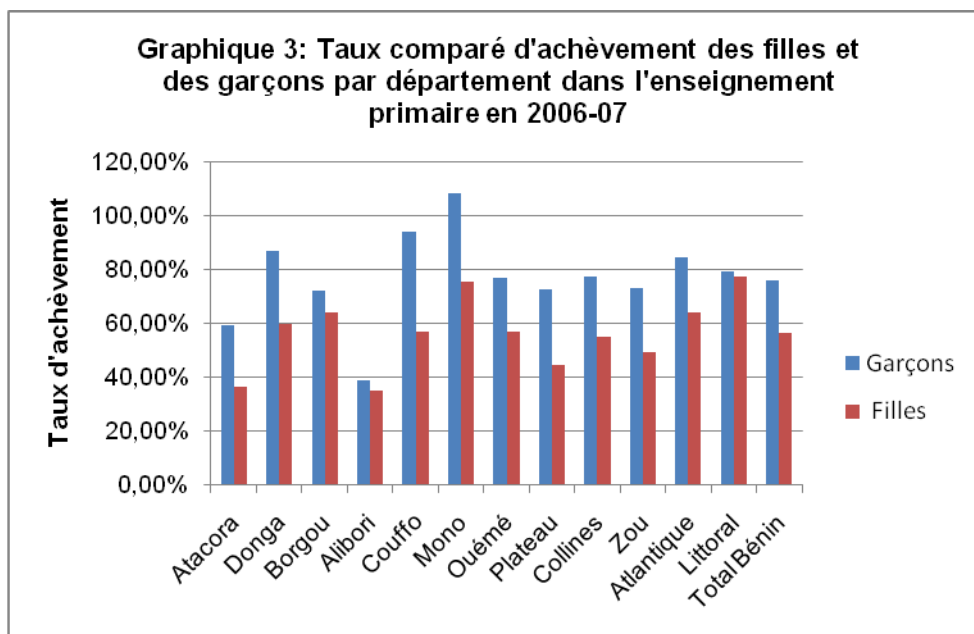
L'Alibori est le département où le taux d'achèvement est le moins bon aussi bien pour les filles que pour les garçons (respectivement 34,65% et 38,38%). Pour tous les autres départements, aussi bien ceux qui ont des taux d'achèvement proches de la moyenne nationale que ceux pour lesquels cet indicateur est beaucoup plus éloigné de cette moyenne, le principal problème est l'écart entre le taux d'achèvement moyen des garçons et celui des filles comme le présente le tableau 16

ci-dessous. Cet écart va de près de 4 points dans l'Alibori à plus de 37 points dans le Couffo.

Tableau 16: Écart entre taux d'achèvement des garçons et des filles par département dans l'enseignement primaire en 2006-07

Départements	Taux d'achèvement en 2006-07		Écart entre garçons et filles
	Garçons	Filles	
Atacora	59,28%	36,41%	22,87%
Donga	86,89%	59,33%	27,56%
Borgou	71,92%	63,94%	7,98%
Alibori	38,38%	34,65%	3,73%
Couffo	93,96%	56,70%	37,26%
Mono	108,19%	75,43%	32,76%
Ouémé	76,70%	56,74%	19,96%
Plateau	72,47%	44,13%	28,34%
Collines	77,25%	54,90%	22,35%
Zou	72,72%	48,83%	23,89%
Atlantique	84,40%	63,79%	20,61%
Littoral	78,90%	77,02%	1,88%
Total Bénin	75,85%	56,05%	19,80%

Source : Calculs d'après données du MEMP



Source : à partir des données du tableau 13

Les communes ayant les taux d'achèvement des filles les plus faibles à l'intérieur des départements (*Annexes 5.1 à 5.12*) sont :

- Cibly (16,88%), Boukoubé (22,78%), Matéri (23,9%) et Tanguiéta (32,75%) dans l'Atacora ;
- Copargo (39,88%) dans la Donga ;
- Kalalé (30,30%), Nikki (40,24%) et Tchaourou (46,42%) dans le Borgou ;
- Karimama (13,09%), Malanville (24,82%), Gogounou (29,27%) dans l'Alibori ;
- Klouékanmey (43,97%) dans le Couffo ;
- Bopa (46,64%) dans le Mono ;
- Bonou (34,92%), Dangbo (37,57%), Aguégoués (38,22%), Adjarra (38,58%), Avrankou (38,74%), Akpro-Missérété (43,04%) et Adjohoun (43,18%) dans l'Ouémé ;
- Ifangni (33,28%), Adja-Ouèrè (36,21%) et Sakété (41,14%) dans le département du Plateau ;
- Savalou (42,87%) dans le département des Collines ;
- Za-Kpota (26,77%), Ouinhi (28,31%), Zogbodomey (31,16%) et Djidja (44,09%) dans le Zou ;
- Sô-Ava (23,02%), Toffo (31,16%), Zè (40,91%) et Tori-Bossito (44,91%) dans l'Atlantique.

5. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PEE, CONTRAINTES ET RECOMMANDATIONS

Lors des entretiens avec les acteurs de terrain et les bénéficiaires (enseignants et élèves, Chefs de circonscriptions scolaires et cadres de l'administration scolaire, communautés et autorités locales, etc.), les PTF et les ONG partenaires du système éducatif, la mission a cherché à évaluer le niveau de connaissance du PEE par lesdits acteurs. Cette évaluation va de la simple information à la visibilité de la mise en œuvre du PEE entre 2005 et aujourd'hui en passant par la connaissance des actions menées dans le cadre de cette stratégie et qui ont pu améliorer l'accès, la rétention et la qualité en matière de scolarisation, en particulier au profit des élèves filles.

5.1. Faible visibilité et non appropriation du PEE par les acteurs à la base

5.1.1. Au niveau des communautés et des autorités locales

L'enquête qualitative menée dans les douze communes auprès des autorités locales, des organisations communautaires engagées ou non dans la gestion des systèmes éducatifs locaux (APE, AME, Clubs des mamans, Groupements féminins, etc.) a révélé trois constantes :

- le PEE, en tant que stratégie, n'est connu ni de ses bénéficiaires ni des intervenants qui, au niveau local et communal, sont sensés mettre en œuvre certaines des actions contenues dans ses différentes composantes ;
- ces acteurs et bénéficiaires ont, à un moment ou à un autre, vu mener des actions ou pris part à des actions dans leur commune et qui ont contribué à améliorer et à accélérer le niveau de scolarisation en général et celle des filles en particulier ;
- les propositions et recommandations formulées pour un PEE plus efficient confirment de façon globale les axes majeurs du PEE tel quel qu'il a été formulé en 2004-2005.

5.1.2. Au niveau des Chefs de circonscriptions scolaires (CCS), des enseignants et des élèves

5.1.2.1. Au niveau des CCS

Lors de l'enquête exploratoire, la mission a rencontré les CCS de 35 des 42 communes engagées dans la mise en œuvre du PEE. 23 CCS soit 65% de l'effectif rencontré affirment n'avoir jamais entendu parler du PEE. Or les CCS constituent un maillon très important du système éducatif. En tant qu'acteurs du système, ils assurent l'interface entre le MEMP et les autres auteurs de l'éducation dans leurs diverses circonscriptions. De ce fait, ils sont sensés a priori faire le suivi de la mise en œuvre de la stratégie PEE sur le terrain. La situation observée pose un réel problème non seulement de connaissance de la stratégie par les acteurs chargés

d'appuyer les enseignants sur le terrain et d'accompagner les communautés dans ce processus, mais surtout d'appropriation de cette stratégie par lesdits acteurs.

Ici aussi, les CCS ont reconnu, après que les objectifs et le contenu du PEE leur ont été expliqués, que de nombreuses actions ont été réalisées au cours de ces trois ou quatre dernières années qu'ils classent volontiers comme pouvant relever de la stratégie PEE. Il s'agit entre autres actions :

- de la campagne de proximité pour l'inscription et le maintien des filles à l'école par les clubs des mamans ;
- de la campagne de proximité sur la vulgarisation de l'arrêté portant interdiction de la violence sexuelle en milieu scolaire ;
- de la dotation des écoles en mobiliers, en matériels pédagogiques et en fournitures scolaires (uniformes scolaires, sacs d'écoliers, manuels et cahiers d'activités, etc.) ;
- de l'appui financier et matériel à certains élèves et à leurs parents ;
- de la construction de salles de classes dans certaines écoles.

5.1.2.2. Au niveau des enseignants et des élèves

L'enquête structurée auprès des écoles a touché 191 enseignants répartis dans 36 écoles primaires publiques des 12 communes faisant partie de l'échantillon. Comme l'indique le tableau 17 ci-dessous, seuls 10 de ces enseignants soit 5,2% d'entre eux ont entendu parler du PEE. Sur ces 10 enseignants, 4 proviennent de Copargo dans l'Atacora, 2 respectivement de Sô-Ava et de Ouinhi et 1 de Savalou et de Nikki. Les 181 autres enseignants, représentant 94,8% de l'effectif, ont affirmé n'en avoir jamais entendu parler. Les élèves de cours élémentaires et moyens rencontrés par la mission dans les écoles ne connaissent pas non plus le PEE.

Tableau 17 : Répartition par commune des enseignants enquêtés selon qu'ils ont entendu parler du PEE ou non

Communes	Oui		Non		Total enseignants
	Effectif	%	Effectif	%	
Banikoara	0	0,0%	16	100,0%	16
Karimama	0	0,0%	19	100,0%	19
Cobly	0	0,0%	15	100,0%	15
Kouandé	0	0,0%	14	100,0%	14
Sô-Ava	2	13,3%	13	86,7%	15
Bembèrèkè	0	0,0%	14	100,0%	14
Nikki	0	0,0%	16	100,0%	16
Savalou	1	5,6%	17	94,4%	18
Copargo	4	28,6%	10	71,4%	14
Aguégués	0	0,0%	15	100,0%	15
Ifangni	1	5,6%	17	94,4%	18
Ouinhi	2	11,8%	15	88,2%	17
Total	10	5,2%	181	94,8%	191

Source : Enquête de terrain, mai – juin 2008

Les enseignants ont reconnu, après explications fournies par la mission sur les objectifs et le contenu du PEE, que parmi les nombreuses mesures prises et actions réalisées au cours de ces dernières années, certaines peuvent être classées sans hésitation dans la stratégie PEE. Ces actions sont classées par ordre de priorité dans le tableau 18 ci-après. Si l'on exclut la mesure phare de la gratuité de l'enseignement primaire public qui vient au premier rang avec un score de 87, toutes les autres actions peuvent être considérées comme participant au PEE, notamment la sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants qui vient en seconde position.

Tableau 18 : Actions et mesures ayant amélioré au cours des 3 ou 4 dernières années la scolarisation en général et celle des filles en particulier

Intitulé des actions	Nombre d'enseignants	Rang
La gratuité de l'enseignement primaire	87	1er
Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants	78	2ème
La dotation en fournitures scolaires	49	3ème
Dotation de l'école en cantine scolaire	34	4ème
Construction de salles de classes	22	5ème
Promotion des filleules dans les écoles	19	6ème
La prise en charge des enseignants communautaires/ recrutement	15	7ème
Dotation de l'école en manuels pédagogiques par le ministère	14	8ème
Distribution de prix aux meilleures élèves filles	14	9ème
Implication AME ou club des mamans dans le recrutement des élèves	10	10ème
Envoi des subventions dans les écoles	10	11ème
Recensement des enfants en âge d'aller à l'école	9	12ème
Adoption du système fille pour fille ou dada	8	13ème
Construction de latrines	8	14ème
Dotation de l'école en tables et bancs par le ministère	4	15ème
Construction de logements aux enseignants	4	16ème
Forage de puits dans l'enceinte de l'école de l'école	2	17ème
Don d'équipement productif aux groupements féminins	1	18ème

Source : Enquête de terrain, mai – juin 2008

5.2. Analyse de la mise en œuvre du PEE par les PTF et les ONG

L'enquête qualitative auprès des PTF et des ONG a permis de recueillir (i) leurs appréciations sur la visibilité et la mise en œuvre du PEE entre 2005 et aujourd'hui (ii) de même que les recommandations qui sont de nature, selon eux, à :

- opérationnaliser de façon plus efficiente (donner un contenu, mettre en place un mécanisme de pilotage efficace, assurer une coordination et un suivi cohérents, etc.) le Paquet Éducatif Essentiel (PEE) en tant que stratégie d'accélération de la scolarisation des filles ;
- contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'un programme et d'un plan d'action pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles au Bénin.

Les analyses, propositions et recommandations des PTF et des ONG rencontrés sont réunies dans le tableau 19 plus bas.

5.2.1. Contraintes et faiblesses de la mise en œuvre du PEE

De l'examen du tableau 19, il ressort un ensemble de contraintes et de faiblesses pouvant être regroupées en cinq catégories, à savoir : manque de visibilité, absence de communication, non appropriation, absence de cohésion et de synergie, insuffisance de pilotage, de coordination et de suivi. Certaines de ces contraintes et faiblesses ont été également mentionnées par les acteurs de terrain et les bénéficiaires du PEE (organisations communautaires et autorités locales, CCS, enseignants et élèves).

5.2.1.1. Manque de visibilité

En tant que stratégie, le PEE a manqué de visibilité. Peu de gens en ont connaissance, en particulier nombre de ceux qui sont sensés la mettre en œuvre. Cela s'explique essentiellement par l'insuffisance de communication dont il a souffert.

5.2.1.2. Insuffisance de communication

Même si des actions importantes de communication comme la campagne « toutes les filles à l'école » ont été visibles, ne serait-ce que dans les grands centres urbains grâce aux grands panneaux publicitaires qui fleurissent les grandes artères à chaque rentrée scolaire, rien n'indique au grand public que ces actions sont faites dans le cadre d'une stratégie bien pensée comme le PEE. Dans les communes, les services centraux du MEMP ont mené d'importantes actions, notamment avec les organisations de la société civile (APE, AME, Clubs des mamans, etc.) dans le cadre du PEE sans que les partenaires n'aient vraiment compris le cadre dans lequel se menaient ces actions.

5.2.1.3. Faible appropriation à la base

L'absence de visibilité et l'insuffisance de communication expliquent en partie la faible appropriation de la stratégie PEE par les acteurs à la base, à savoir les CCS, les enseignants et les organisations communautaires et les autorités locales. Cette faible appropriation est d'autant plus préoccupante que sans une implication réelle et rapide de cette catégorie d'intervenants, tous les efforts actuellement en cours n'auront pas d'effets durables et des régions comme le département de l'Alibori auront du mal à rattraper leur retard en matière de scolarisation, aussi bien des filles que des garçons.

5.2.1.4. Absence de cohésion dans les actions et faible synergie

Les partenariats existant autour du PEE en particulier et de l'éducation en général entre les PTF sont souvent informels, tout au moins jusqu'à la récente constitution du Fonds Commun Budgétaire (FCB). Malgré l'existence d'accords de coopération entre le Gouvernement et les PTF dans le secteur de l'éducation, nombre d'interventions

de ces PTF et ONG internationales se réalisent à travers des projets fonctionnant par appui direct aux populations. L'engouement qui a caractérisé l'initiative PEE en 2004 et qui amenait les différents partenaires à se retrouver s'est quelque peu émoussé. Chaque PTF et chaque ONG interviennent, que ce soit dans le cadre du PEE ou d'autres stratégies ou projets dans sa zone de couverture sans que les autres soient au courant de ces projets, actions, échecs ou réussites. Ce manque de cohésion dans les interventions n'a pas favorisé une véritable synergie.

5.2.1.5. Faible pilotage, absence de coordination et de suivi

Toutes les faiblesses et contraintes traitées ci-dessus et l'impossibilité dans laquelle on se retrouve aujourd'hui pour apprécier / quantifier la contribution de la stratégie PEE dans les récentes performances du système éducatif même s'il est indéniable que cette stratégie a été pour une part appréciable dans lesdites performances, s'expliquent essentiellement par un pilotage trop discret et une absence de coordination, d'orientation des interventions des uns et des autres et de suivi de tout le dispositif au niveau central. Cela s'explique pour l'essentiel par le non fonctionnement du Comité de coordination et de suivi de la mise en œuvre du PEE, organe qui aurait dû être créé par un arrêté du Ministère en charge de l'enseignement primaire, arrêté qui n'a jamais été formellement pris.

5.2.2. Propositions et recommandations

Suite à leur appréciation de la mise en œuvre du PEE d'où sont extraites les contraintes et faiblesses ci-dessus présentées, les PTF et les ONG engagés auprès du système éducatif et dans le PEE ont formulé une série de propositions et de recommandations listées ci-après. La première catégorie vise l'amélioration de l'efficacité du PEE, la seconde vise à contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'un programme et d'un plan d'action pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles. En réalité, la séparation n'est pas étanche entre les deux catégories de propositions / recommandations

5.2.2.1. Propositions et recommandations pour actualiser le PEE et le rendre plus efficient

Ces propositions et recommandations sont les suivantes :

1. mettre l'accent sur le maintien des filles à l'école ;
2. faire le suivi de l'enfant après l'école pour assurer le maintien
3. s'assurer de l'appropriation du PEE par le Ministère en charge de l'enseignement primaire ;
4. veiller à une meilleure intégration du PEE dans le PDDSE ;
5. développer une meilleure synergie entre toutes les interventions en faveur de la scolarisation des filles ;
6. créer un cadre de concertation et de suivi de toutes les initiatives entrant dans le cadre de la promotion de la scolarisation des filles ;
7. impliquer les communautés ;
8. développer des stratégies spécifiques à chaque zone ;

9. former, motiver et sanctionner les enseignants ;
10. limiter les mouvements de grève ;
11. rendre disponibles à temps les fournitures et outils nécessaires dans le cadre du PEE ;
12. inclure les écoles privées dans le PEE ;
13. vulgariser le document de PNEFF ;
14. mettre l'accent sur l'apprentissage des enfants, certains élèves de CM2 ne sachant pas lire ;
15. améliorer la gestion de l'école ;
16. assurer une meilleure implication des parents ;
17. assurer une meilleure implication des élèves ;
18. assurer une meilleure communication autour du PEE ;
19. veiller à une meilleure promotion de la stratégie PEE ;
20. agir de façon concertée en permettant à chaque partenaire d'intervenir dans un domaine précis ;
21. mettre en place un comité de gestion ou responsabiliser une structure pour jouer ce rôle ;
22. mettre en place un système de suivi évaluation avec des indicateurs appropriés ;
23. mettre en place une politique de mise à disposition des biens et services (manuels, kits, etc.) ;
24. mettre en place une stratégie d'information et de communication sur le concept et qui sera pilotée par le Ministère ;
25. mettre en place par arrêté ministériel les mécanismes de pilotage du PEE ;
26. définir des objectifs clairs à atteindre au bout d'une période définie.

5.2.2.2. Contributions au programme / plan d'action pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles

Les propositions et les recommandations formulées par les uns et les autres pour définir et mettre en œuvre un programme et un plan d'action pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles sont les suivantes :

1. appuyer davantage les ONG dans la sensibilisation des parents pour la scolarisation et le maintien des filles à l'école ;
2. mettre l'accent sur les zones défavorisées ;
3. soutenir matériellement les filles ;
4. faire le suivi scolaire des filles ;
5. renforcer les capacités professionnelles des enseignants ;
6. organiser un espace à l'école ou à la maison pour revoir / apprendre les leçons ;
7. adopter avec les parents des stratégies appropriées pour éliminer les problèmes de trafic des enfants, de violences faites aux filles et de faible scolarisation ;

8. assister les parents pour développer des AGR leur permettant de soutenir les enfants ;
9. doter les enseignants du matériel pédagogique nécessaire ;
10. soutenir les filles qui émergent ;
11. vulgariser le document de la PNEFF ;
12. tenir compte d'un leadership orienté sur l'obtention de résultats cohérents et suivis et la reddition de compte ;
13. généraliser dans tous les départements l'expérience de la sensibilisation des parents par les femmes ;
14. impliquer les PTF et tous les acteurs au niveau local.

Tableau 19 : Appréciations des PTF et des ONG sur la visibilité et la mise en œuvre du PEE et leurs recommandations

PTF & ONG	Appréciations des partenaires techniques et financiers et des ONG sur la visibilité et la mise en œuvre du PEE entre 2005 et aujourd'hui	Recommandations des PTF et des ONG pour :	
		(i) opérationnaliser ⁸ le PEE en tant que stratégie d'accélération de la scolarisation des filles	ii) définir et mettre en œuvre un programme et un plan d'action pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles au Bénin
1	Il n'y a pas de visibilité effective. Le PEE pourrait être plus efficace si les circuits de dépenses étaient assouplis. Cependant, il existe une synergie entre les partenaires qui sera plus développée avec la mise en commun des fonds à travers le Fonds Commun Budgétaire (FCB) et le Fast Track. De plus les instabilités institutionnelles ne sont pas pour arranger les choses et il faudrait que l'État choisisse ses priorités		Le programme et le plan d'action pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles au Bénin doivent (i) appuyer davantage les ONG dans la sensibilisation des parents pour la scolarisation des filles ; (ii) assurer un système de maintien des filles à l'école (iii) mettre l'accent dans les zones défavorisées et dans les zones à TBS inférieur à la moyenne nationale
2	L'initiative est très bonne du point de vue des différentes composantes mais il y a un problème de cohésion des partenaires. Peut être que le ministère n'a pas assuré la synergie. De plus il est indispensable que le document soit actualisé en fonction des réalités et contraintes rencontrées. Par rapport à l'efficacité, il y a un avancement si on tient compte des résultats obtenus concernant l'accès mais le maintien pose toujours problème	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Penser au problème du maintien de l'élève, suivre désormais l'évolution de l'enfant après l'école pour assurer le maintien. ▪ Mettre en place un outil de suivi des actions mises en œuvre. ▪ S'assurer le l'appropriation du PEE par le ministère. ▪ Élaborer un plan d'action à mettre en œuvre avec les partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir matériellement les filles ▪ Suivi scolaire des filles ▪ Relever le niveau professionnel des enseignants
3	La visibilité importe peu mais il s'agit plutôt de voir la pertinence des résultats et pour cela il faut que les acteurs clés s'approprient le PEE et c'est là que le problème se pose. Le PEE ne bénéficie pas de toute l'attention requise de la part du Ministère. Le gouvernement devra développer une synergie des actions afin de garantir l'obtention de résultats plus significatifs. En effet, tel que le PEE existe, la convergence nécessaire qui devrait l'accompagner ne peut être établie. Sans cette convergence, la réalisation des objectifs communs sera difficile. La stratégie de mise en	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le PEE doit s'intégrer dans un cadre général d'opérationnalisation de la politique sectorielle de l'éducation et de promotion de la scolarisation des filles au Bénin ▪ Une meilleure appropriation du PEE ▪ Développer une meilleure synergie entre toutes les interventions qui concourent à la promotion de la scolarisation des filles sur le plan national et départemental ▪ Créer un cadre de concertation et de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'actualisation du PEE doit nécessairement servir de base à l'élaboration du plan d'action pour la promotion de l'éducation et la formation des filles et le PEE doit être intégrée au plan d'action

⁸ Donner un contenu, mettre en place un mécanisme de pilotage efficace, assurer une coordination et un suivi cohérents, etc.

	œuvre isolée du PEE ne garantit pas son efficacité. La stratégie interpelle donc tous les acteurs et mérite qu'on s'arrête pour y réfléchir.	de toutes les initiatives entrant dans le cadre de la promotion de la scolarisation des filles	
4	Le PEE rencontre beaucoup de problèmes et il convient d'aller à la source de ces problèmes. L'efficacité du PEE reste à prouver. Même si des actions sont menées, elles ne répondent pas souvent aux besoins des populations car elles ne sont pas spécifiques à chaque zone. Il n'y a aucune implication des partenaires dans la mise en œuvre du PEE.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer les communautés ▪ Veiller à ce que le gouvernement accompagne le mouvement ▪ Développer des stratégies spécifiques à chaque zone, par exemple tenir compte de la religion à Djougou ▪ Prendre en compte la motivation et la sanction des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revoir l'allocation des ressources ▪ Organiser un espace à l'école ou à la maison pour revoir les leçons ▪ Planifier les actions par rapport à l'autogestion des cantines pour laquelle la participation des parents n'est pas évidente ▪ Étudier avec les parents comment régler avec eux les problèmes de trafic d'enfants, de violences faites aux filles et de la scolarisation.
5	Le PEE est pour le moment un ensemble de mots qui n'a pas encore réellement démarré. L'efficacité ne peut être appréciée d'autant plus que rien n'a démarré. Il existe une synergie entre les partenaires car le gouvernement fait le point aux partenaires lors des revues.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de recommandations sans mise en œuvre car il faut d'abord mettre en œuvre puis apporter ensuite des améliorations. 	
6	Le PEE n'est ni visible ni efficace. Le manque d'enseignants et les grèves répétées influencent le système éducatif. Il n'existe non plus aucun partenariat dans la mise en œuvre des actions.	<p>L'État doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ jouer sa partition ▪ former des enseignants de qualité et assurer leur suivi ▪ prendre les dispositions pour arrêter les grèves 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostiquer les problèmes à la base ; ▪ Appuyer les parents à développer des AGR qui leur permettront de soutenir leurs enfants
7	La visibilité est remarquable au niveau de l'accès mais le maintien pose problème. La stratégie PEE est bien conçue. Elle est efficace dans la conception mais la mise en œuvre pose problème. Par exemple, la gestion des manuels qui sont mal repartis dans les écoles alors qu'il y en a en nombre suffisant, pas de sanctions aux enseignants qui sont auteurs des grossesses chez les élèves, etc. Par rapport à la mise en œuvre, il ne faudrait plus confier les choses à l'administration publique. Les subventions sont énormes mais la gestion est mauvaise. Pour que le PEE soit une réalité, il faut un changement de comportement. Les acteurs sont impliqués et il y a une certaine collaboration dans la mise en œuvre même s'il y a des ratés et l'action des PTF sur le terrain est efficace.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire les appels d'offre et lancer les commandes à temps afin que les matériels et fournitures soient disponibles avant la rentrée ▪ Réaliser la distribution effective des fournitures et matériels dans les écoles dans la semaine de la prérentrée ▪ Réduire le coût de construction des salles de classe et les équiper à la taille des classes ▪ Réduire les effectifs des classes rigoureusement à 50 ▪ Former obligatoirement les enseignants avant de les envoyer sur le terrain (au moins pendant deux ans) ▪ Mettre à la disposition de l'enseignant le matériel qu'il faut ▪ Créer des cadres spéciaux d'encadrement tels que les lycées pour les filles ▪ Soutenir les filles qui émergent ▪ Nettoyer les programmes en vigueur et les alléger pour la réussite des enfants 	
8	La visibilité du PEE n'est pas très nette mais il est en partie efficace, au moins par rapport à la scolarisation des filles et à	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'opérationnalisation du PEE et la mise en œuvre d'un programme et d'un plan d'action pour la scolarisation des filles doit inclure les écoles privées. 	

	la mise en place des enseignants communautaires. L'État seul ne peut parler de l'éducation des filles car ses actions sont souvent superficielles et globales. Il faut donc que l'État appuie les écoles privées et les inclue dans le PEE car elles participent beaucoup à l'éducation.	
9	Le PEE n'implique pas les élus locaux, les communautés. Il n'est pas possible de piloter un projet à Boukoumbé en étant à Cotonou ou à Porto-Novo. Le PEE aurait été par conséquent plus efficace s'il y avait un plan de communication au niveau local qui permet aux populations d'avoir une vue sur ce qui est fait et ce qui reste à faire. Beaucoup reste à faire et il faut désormais que les structures impliquées dans cette stratégie aient une vision holistique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le document de Politique nationale de l'éducation et de la formation des filles au Bénin (PNEFF) n'est pas vulgarisé. Il comporte des propositions pertinentes à opérationnaliser mais il faut que les autorités compétentes en charge de sa mise en œuvre s'activent. ▪ Par rapport à la gratuité de l'école, qu'est-ce qui est fait pour les filles ? C'est à l'occasion de la mise en œuvre de la stratégie que les corrections nécessaires peuvent être apportées. La gratuité ayant changé le contexte, il faut désormais être plus attentif aux questions des filles. Que faut-il faire pour motiver les femmes ? Existe-t-il un système de motivation bien défini et adéquat ? Il importe de repenser tout le système avec des garde-fous.
10	Le PEE est mal connu et fait penser à un projet alors qu'il s'agit d'une stratégie mais elle est bien visible. C'est plus avantageux et efficace pour l'État mais le contrôle est un peu difficile car "tout le monde est dedans" et l'on pourrait mieux apprécier l'efficacité s'il y avait un responsable de suivi. La mise en œuvre des partenariats est bonne car il y a plus de ressources et de capital social pour répondre aux besoins.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre l'accent sur l'apprentissage des enfants car les élèves du CM2 par exemple ne savent pas lire ; ▪ Améliorer la gestion de l'école. Les enseignants, les CCS, les directeurs d'écoles, les CP ne font pas leur travail. Les unités pédagogiques doivent être des cadres de discussion pour les acteurs de l'éducation. ▪ L'État doit renforcer le code professionnel des enseignants surtout dans les zones rurales à travers des sanctions ou des primes d'encouragement
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme et le plan d'action pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles au Bénin à élaborer doivent tenir compte du leadership orienté sur l'obtention de résultats, la compréhension des enjeux et défis de l'éducation, le suivi des effets des intrants mis en œuvre, la reddition de compte et l'écoute des PTF. ▪ Bien comprendre le modèle retenu et s'assurer qu'il est opérationnalisé et l'améliorer le cas échéant ; ▪ Écouter les acteurs de l'éducation ▪ Identifier le besoin des bénéficiaires ▪ Reprendre les problèmes à la racine (scolarisation mais pas maintien, pourquoi ?)
11	La gratuité est une bonne chose mais il faudrait une prise en charge totale des enfants et des écoles pour que cette gratuité soit complète. L'efficacité de cette gratuité doit passer par la prise en charge des frais connexes tels que la photocopie, le carnet de correspondance, les fournitures scolaires, etc.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le gouvernement doit encourager les ONG qui interviennent dans le système éducatif ; ▪ Les parents doivent être impliqués et associés dans la mise en œuvre des actions pour assurer leur pérennisation ; ▪ Les élèves aussi doivent être associés car il s'agit de leurs problèmes ; ▪ L'État doit aider la FENAPEB à récupérer les cotisations des écoles qui lui permettent d'assurer son fonctionnement.
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Généraliser dans tous les départements l'expérience de la sensibilisation des parents par les femmes ; ▪ Faire un suivi des activités.

12	<p>Il n'y a pas de visibilité effective du PEE. L'appréciation de l'efficacité du PEE est difficile car il faudrait pour cela maîtriser vraiment les composantes du paquet. Les partenariats sont isolés et compartimentés et tous les acteurs font un peu de tout sans qu'il n'y ait de synergie entre eux. Il faudrait donc que le MEMP développe un cadre de concertation pour que les partenaires puissent s'accorder des modes de collaboration.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité d'une communication autour du PEE à l'endroit de ceux qui sont surtout sur le terrain et cela pourrait permettre de bénéficier des ressources gratuites sur le terrain ; ▪ PEE est une stratégie conçue après concertation et l'équipe de pilotage doit promouvoir son évolution pour atteindre les objectifs ▪ Affecter des domaines d'intervention à chaque partenaire pour ne pas agir en contradiction et de façon éparse. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer les partenaires dans la scolarisation des filles c'est-à-dire qu'il faut désormais les voir aussi comme des acteurs du système. ▪ Tenir compte des lois et outils de lutte contre les trafics et le harcèlement des filles
13	<p>Le PEE n'est pas visible et n'est pas connu de beaucoup d'acteurs. Il serait bon d'impliquer tous les acteurs de l'éducation même les enfants et les parents. Pour assurer l'efficacité du PEE, il faut prendre le problème à la base en développant par exemple des AGR pour aider les parents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer tous les acteurs de façon active (concertation, rencontre, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer le cadre physique ▪ Assurer une formation de qualité aux enseignants ▪ Sensibiliser sur l'importance de l'éducation des filles ▪ Mettre en œuvre un mécanisme pour supporter toutes les actions ▪ Mettre en place un bon système de suivi évaluation ▪ Développer des appuis aux parents (subvention partielle ou totale des fournitures scolaires, cantine, tenue, kaki) ▪ Assurer une bonne gestion des cantines.
14	<p>Le PEE n'est pas connu. Il n'existe pas de communication autour de cette stratégie et cela tend à mitiger les résultats atteints car la communauté n'est pas informée. L'efficacité prend donc un coup. En ce qui concerne le pilotage, des indicateurs clés avaient-ils été définis, des objectifs fixés au bout d'une période donnée ? La mise en œuvre des partenariats donne l'impression que les partenaires évoluent en vase clos et il n'y a pas de développement effectif de partenariat, ni de champ de collaboration. Cette question doit être profondément revue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un léger comité de gestion ou responsabiliser une structure et associer véritablement les PTF à la définition du cahier de charge de cette structure ou de ce comité ; ▪ Définir des indicateurs pour évaluer le comité ; ▪ Assigner des résultats clairs à obtenir au terme de la mise en œuvre ▪ Intégrer le sport et le jeu comme éléments contribuant à l'amélioration de la scolarisation et au maintien des filles à l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre l'accent de façon claire sur les indicateurs à aller vérifier sur le terrain ▪ Impliquer les PTF et tous les acteurs au niveau local ▪ Communiquer pour assurer une visibilité du programme ▪ Veiller aux critères des choix des communes ▪ Mettre l'accent sur la mesure incitative pour la promotion de la formation des enseignants femmes dans la zone rurale
15	<p>Ne dispose pas d'assez d'informations pour apprécier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un partenariat efficace entre différents acteurs dans le secteur pour plus d'efficacité. 	

16	Le PEE n'est pas très visible car le concept n'est pas pris en compte même par les PTF même si ces derniers sont impliqués dans la mise en œuvre. Le PEE devrait être efficace si tout le monde comprenait le concept et travaillait dans ce sens. Le partenariat est théorique mais non formel. L'idéal aurait été que le MEMP arrive à coordonner les actions des PTF et qu'il y ait un plan unique de mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voir les autres actions qui sont menées et qui contribuent à la promotion de la scolarisation des filles et qui ne sont pas prises en compte par le PEE. ▪ S'assurer que les actions du PEE contribuent effectivement à la promotion de la scolarisation des filles ▪ Mettre en place une politique de mise à disposition des biens et services (manuels, kits, etc.) ▪ Mettre en place une stratégie d'information et de communication sur le concept piloté par le Ministère ▪ Inviter les PTF à éviter des actions menées de façon éparse afin de parvenir à une véritable synergie. 	
17	Le PEE est visible mais le concept même de PEE est faiblement connu au niveau des bénéficiaires. Sa connaissance s'arrête au niveau des Comités Communaux Éducation. Il est également efficace mais le pilotage est faible particulièrement au niveau central. Des partenariats existent et ont été renforcés avec les ONG et les structures communales et communautaires.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place par arrêté ministériel les mécanismes de pilotage du PEE et les rendre fonctionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir et mettre en œuvre un programme et un plan d'action pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles au Bénin, et intégrant le PEE.
18	Il n'y a pas de visibilité du PEE. Ce n'est pas aux PTF d'être derrière ce document et de suivre sa mise en œuvre. Tout le monde travaille dans le secteur de façon générale et les actions concourent à atteindre les objectifs. Le gouvernement doit en faire un pan important de la mise en œuvre du PDDSE et se fixer des objectifs. Certains aspects du PEE ont évolué positivement (nombres de classes, latrines, matériels didactiques, manuels).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le gouvernement doit faire du PEE sa chose ▪ Il faut une communication autour du PEE ▪ Des objectifs clairs à atteindre au bout d'une période donnée doivent être définis 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vulgariser la PNEFF ▪ Veiller à une coordination des activités ▪ Le ministère doit prendre ses responsabilités

Source : Enquête auprès des PTF et des ONG

6. CONCLUSION

L'évaluation du Paquet éducatif essentiel pour l'accélération de la scolarisation des filles au Bénin a permis de noter que cette stratégie a véritablement contribué à la mise en œuvre du Plan décennal de développement du secteur de l'éducation dont il fait partie en tant que stratégie opérationnelle. Entre 2003-2004 et 2006-2007, le système éducatif a connu des avancées notables en matière d'accès, de rétention et de qualité. De plus, le contexte dans lequel le système évolue s'est amélioré grâce à un engagement ferme des autorités politiques nationales et de la communauté internationale en faveur du secteur de l'éducation au Bénin.

La mise en œuvre de cette stratégie ne s'est toutefois pas réalisée sans difficulté ni contraintes. En tant que stratégie opérationnelle, le PEE a en effet souffert (i) d'une faible visibilité ; (ii) d'une insuffisance de communication ; (iii) d'une faible appropriation à la base par les communautés, les autorités communales, les enseignants et les chefs de circonscriptions scolaires ; (iv) d'une absence de cohésion dans les actions du Gouvernement et de ses partenaires entraînant une faible synergie ; (v) d'un faible pilotage ainsi que d'une absence de coordination et de suivi.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	:	Liste des communes d'enquête ayant un TBS féminin inférieur à la moyenne nationale en 2003-04
Tableau 2	:	Liste des communes d'enquête
Tableau 3	:	Synthèse de la collecte des données de la mission exploratoire
Tableau 4	:	Répartition des enseignants enquêtés par département et par commune
Tableau 5	:	Cohérence entre le cadre logique du programme enseignement primaire et PEE
Tableau 6	:	Effectif total des stagiaires formés pendant les deux premières périodes de formation présentielle
Tableau 7	:	PTF et ONG engagés dans le recrutement et la formation des enseignants
Tableau 8	:	Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non du matériel pédagogique au programme par niveau (cours)
Tableau 9	:	PTF et ONG engagés dans le soutien aux enseignants et aux élèves
Tableau 10	:	PTF et ONG engagés dans le renforcement des capacités communautaires
Tableau 11	:	PTF et ONG engagés dans la mobilisation sociale et la communication pour le changement de comportement
Tableau 12	:	PTF et ONG engagés dans la recherche, les études et le suivi évaluation
Tableau 13	:	Synthèse des interventions des ONG et des PTF dans une démarche de PEE
Tableau 14	:	Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement par département en 2006-2007
Tableau 15	:	Pourcentage de redoublants par année d'études dans les écoles primaires publiques, de 2003-04 à 2006-07
Tableau 16	:	Écart entre taux d'achèvement des garçons et de filles par département dans l'enseignement primaire en 2006-07
Tableau 17	:	Répartition par commune des enseignants enquêtés selon qu'ils ont entendu parler du PEE ou non
Tableau 18	:	Actions et mesures ayant amélioré au cours des 3 ou 4 dernières années la scolarisation en général et celle des filles en particulier
Tableau 19	:	Appréciations des PTF et des ONG sur la visibilité et la mise en œuvre du PEE et leurs recommandations

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	:	Taux brut d'admission des filles et des garçons par département dans l'enseignement primaire en 2006-07
Graphique 2	:	Taux comparé de redoublement des filles et des garçons par département dans l'enseignement primaire en 2006-07
Graphique 3	:	Taux comparés d'achèvement des filles et des garçons par département dans l'enseignement primaire en 2006-07

ANNEXES

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL- AMENDEMENT 1

1. Contexte

En 2004, le Gouvernement du Bénin, avec l'appui de ses partenaires, a défini une stratégie connue sous l'appellation de «Paquet Éducatif Essentiel (PEE) pour l'accélération de la scolarisation des filles» en vue d'éliminer les écarts de genre conformément au 5e objectif du cadre d'action de Dakar pour l'Éducation Pour Tous et au 3e objectif du millénaire pour le développement qui fixaient à 2005 l'horizon pour l'atteinte de la parité entre garçons et filles dans les enseignements primaire et secondaire. Validé lors d'un atelier tenu le 1er octobre 2004 à Cotonou, le PEE a connu une première actualisation en 2005 suite à une enquête menée sur le terrain, et qui a permis de mieux cerner les besoins prioritaires des élèves, des enseignants et des parents. Une étude menée à la fin de 2005, avec l'appui du Bureau Régional de l'UNICEF, a permis d'affiner la méthodologie de projection des effectifs scolaires et de calcul des coûts des composantes du Paquet Éducatif Essentiel.

Le PEE, qui est désormais partie intégrante du Plan Décennal pour le Développement du Secteur de l'Éducation (2006) et de la Politique Nationale d'Éducation des Filles (2007), est basé sur le constat que le Bénin connaît d'énormes écarts entre la scolarisation des garçons et celle des filles et que, pour les surmonter, des actions précises doivent être mises en œuvre, suivies et évaluées régulièrement, particulièrement dans les zones à très faibles taux de scolarisation des filles. Sur la base des statistiques de l'année scolaire 2003-2004, 42 communes⁹1 présentant des taux de scolarisation des filles inférieurs aux moyennes nationales ont été retenues comme zones prioritaires pour la mise en œuvre du PEE. Les axes prioritaires d'intervention retenus dans le PEE sont les suivants :

- appui aux politiques et stratégies nationales d'éducation ;
- amélioration de l'environnement physique ;
- recrutement et formation des enseignants ;
- soutien aux enseignants et aux élèves ;
- renforcement des capacités communautaires ;
- plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour le changement de comportement ;
- recherche- études- suivi et évaluation.

A ces sept axes prioritaires s'ajoutent deux axes d'accompagnement soutenus par plusieurs partenaires au développement, à savoir :

- la mise en place et le fonctionnement de centres communautaires pour l'encadrement du jeune enfant;
- l'éducation non formelle, particulièrement en faveur des adolescents non scolarisés ou précocement déscolarisés.

Le Gouvernement et les partenaires au développement impliqués dans le PEE ont mis en œuvre des actions liées aux différentes composantes faisant partie de leurs interventions.

⁹ Liste des communes en annexe 1. Les données de l'année scolaire 2005-2006 montrent que le nombre de ces communes s'élève maintenant à 44, mais l'on notera que 11 communes (Natitingou, Djougou, Allada, Bopa, Klouékanmey, Toviklin, Adjarra, Avrankou, Bonou, Zagnanando et Bantè), qui étaient au-dessus de la moyenne nationale en 2003-2004, sont désormais tombées en dessous, tandis que 05 autres (Péhunco, Cotonou, Bembèrèkè, Ndali, Sinendé, Kétou, Dassa-Zoumè et Ouessè), qui étaient en dessous, sont passées de l'autre côté de la barre.

Certaines actions ont été menées ou sont en passe d'être menées conjointement par plusieurs partenaires. C'est le cas notamment des campagnes annuelles « Toutes les filles à l'école », de l'élaboration et de la dissémination de la Politique Nationale d'Éducation et de Formation des Filles, de la mise en œuvre d'un programme de cours primaires accélérés ou encore de la formation qualifiante des enseignants communautaires en cours d'emploi. Cependant, plusieurs actions, surtout celles concernant des volets aussi importants que l'amélioration de l'environnement physique des écoles, le soutien aux enseignants et aux élèves et le renforcement des capacités communautaires sont menées par chacun des partenaires ou dans le cadre des relations bilatérales des partenaires du développement avec le Gouvernement du Bénin, ce qui rend aigu le besoin de coordination, d'évaluation de la mise en œuvre du PEE et de ses résultats.

Les présents termes de référence visent à recruter un consultant qui va évaluer l'état de la mise en œuvre, du suivi et de la coordination du PEE, proposer l'actualisation de son contenu et de ses mécanismes de pilotage, en tenant compte de l'information collectée, du Plan Décennal pour le Développement du Secteur de l'Éducation et de la Politique Nationale d'Éducation et de Formation des Filles.

2. Objectifs

2.1. Objectifs principaux

- ✚ Contribuer à la définition d'un programme national et d'un plan quinquennal d'actions pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles, sur la base du Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation (2006) et de la Politique Nationale d'Éducation et de Formation des Filles au Bénin (2007) ;
- ✚ Permettre aux partenaires du PEE de connaître l'état de sa mise en œuvre et de l'actualiser en tenant compte des difficultés rencontrées et des défis à relever pour éliminer à l'horizon 2012, au niveau d'indicateurs-clés d'accès et de maintien à déterminer, les disparités entre garçons et filles dans les zones ciblées par le PEE.

2.2. Objectifs spécifiques

- ✚ Établir l'état de mise en œuvre des différentes composantes du PEE par les différents partenaires impliqués, en précisant notamment les coûts des actions exécutées (2005-2006 et 2006-2007) et en cours (2007-2008), les communes et le nombre d'écoles ciblées, le nombre d'enfants bénéficiaires (désagrégé par genre), les modalités de déblocage des ressources et d'acheminement des matériels et équipements ;
- ✚ Identifier les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du PEE et proposer des actions pour les surmonter, en précisant les différents responsables de ces actions ;
- ✚ Produire un document actualisé du PEE, tenant compte des contraintes rencontrées et des défis à relever sur la base du Plan Décennal pour le Développement du Secteur de l'Éducation et de la Politique Nationale d'Éducation des Filles. Le document précisera et budgétisera les composantes-clés, les actions et les intrants prioritaires. Il intégrera aussi un cadre logique des différentes composantes et actions planifiées, ainsi que les mécanismes réalistes de pilotage à mettre en œuvre. Il se basera sur une projection actualisée des données scolaires dans les différentes communes d'intervention.
- ✚ Veiller à l'intégration du contenu du PEE actualisé dans le document de programme et de plan quinquennal d'actions de promotion de l'éducation et de la formation des filles au Bénin, cela en fonction du plan arrêté de commun accord avec le consultant recruté par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, avec l'appui financier de la DANIDA, pour l'élaboration de ce document.

3. Méthodologie

- ✚ Le consultant travaillera en concertation étroite avec le consultant recruté par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, avec l'appui financier de la DANIDA, pour l'élaboration du Programme et du Plan quinquennal d'actions pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles au Bénin ;
- ✚ Le consultant travaillera comme expert appuyant le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire et les autres partenaires impliqués dans le PEE dans la conduite d'une étude qui se veut participative, mi-interne et mi-externe ;
- ✚ L'information à collecter concernera tant le niveau central que les niveaux décentralisé et local ;
- ✚ Le consultant proposera une méthodologie détaillée et des outils de collecte de l'information, ainsi que les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour mener le travail à bonne fin et dans les délais requis ;
- ✚ Lors de la collecte de l'information, le consultant mènera un dialogue approfondi avec les partenaires impliqués dans le financement et la mise en œuvre du PEE, tant au niveau central qu'aux niveaux décentralisé et local, y compris avec les parents et les élèves. Il collectera leurs opinions sur les composantes, les actions et les intrants prioritaires du PEE et sur la méthodologie appropriée pour leur mise en place dans les délais requis et garantissant leur traduction en résultats en termes de plus grand accès et de maintien accru des filles à l'école, ainsi que de leur achèvement du cycle primaire d'études. Dans l'échantillonnage, il veillera à prendre en compte les zones d'intervention des différents partenaires impliqués dans le PEE.

5. Tâches et durée

La consultation est prévue pour une durée de 09 semaines, soit 45 jours ouvrables. De façon indicative, la consultation devrait se dérouler de la façon suivante :

1^{ère} – 2^e semaines : concertation avec le consultant chargé d'élaborer le document de programme et de plan quinquennal d'actions pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles au Bénin; élaboration du protocole et des outils d'enquête ; appui à la Direction de la Promotion de la Scolarisation pour l'élaboration d'une demande de fonds concernant l'enquête sur le terrain, la saisie et le traitement des données; rencontres avec les partenaires impliqués dans le PEE au niveau central; test des outils de collecte de l'information ;

3^e – 4^e semaines : collecte de l'information aux niveaux central, décentralisé et local sur la mise en œuvre, le suivi et la coordination du PEE pour les années scolaires 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008 ; participation aux ateliers de réflexion stratégique organisés par le consultant responsable de l'élaboration du programme national pour l'éducation et la formation des filles ;

5^e -7^e semaines : saisie, traitement et analyse de l'information collectée, proposition d'actualisation du document de PEE, y compris son cadre logique ;

9^e semaine : animation d'un atelier de validation du rapport provisoire et finalisation du rapport ;

9^e semaine : intégration du PEE amendé dans le document de programme et de plan quinquennal d'actions pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles.

6. Résultats attendus

Le consultant devra soumettre :

- ✚ un protocole d'enquête ;
- ✚ un rapport rendant compte :
 - de l'état de mise en œuvre du PEE pour les années scolaires 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008, tout cela en faisant ressortir la situation pour chaque commune concernée ;

- des avantages comparatifs de chaque partenaire en ce qui concerne les différents types de commandes ou de mise en œuvre d'activités précises, y compris le transport et la distribution des articles commandés ;
- des contraintes rencontrées ;
- des actions proposées pour surmonter les contraintes identifiées, ainsi que les responsables de ces actions ;
- de l'intégration du PEE dans le document de programme national et de plan quinquennal d'actions pour l'éducation et la formation des filles ;
- un document de PEE actualisé, y compris son cadre logique.

Le consultant remettra tous les documents attendus comme documents imprimés et reliés en 2 copies, ainsi que sur clé USB ou CD.

7. Profil du consultant

- + **Formation** : un diplôme de niveau DEA au minimum, en économie, en planification ou financement de l'éducation.
- + **Expérience professionnelle** : au moins cinq ans d'expérience dans l'analyse des coûts de l'éducation ou la budgétisation des projets éducatifs.

Le consultant pourra s'adjoindre des assistants pour la collecte de l'information.

8. Conditions de travail et supervision

Le consultant devra disposer de son propre matériel de travail, en particulier de son équipement informatique.

Le consultant recevra des honoraires calculés sur la base de la grille des salaires de cadres des Nations Unies du Niveau NO-D, et dont le montant sera précisé dans la demande de consultation interne à l'UNICEF et le contrat à signer avec le consultant. Il percevra aussi des frais au tarif des Nations Unies pour ses missions sur le terrain et bénéficiera d'un moyen de déplacement mis à sa disposition par l'UNICEF. Compte tenu du caractère participatif de l'étude, qui reposera essentiellement sur le personnel du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire et des ONG internationales et nationales partenaires, les autres coûts de l'étude seront pris en charge dans le cadre de la demande de fonds qui sera soumise par le Ministère.

Le Comité de Coordination et de Suivi de la mise en œuvre du PEE sera l'instance de validation de tous les documents qui seront produits par le consultant. C'est ce Comité qui, à travers la Directrice de la Promotion de la Scolarisation au sein du MEMP et le Chef du Programme Éducation à l'UNICEF qui en sont membres, assurera la supervision régulière de l'évaluation, sans préjudice aux conditions de supervision régissant les contrats signés par les consultants avec l'UNICEF.

Élaboré par :

Gervais Havyarimana,
Chef du Programme Éducation

Approuvé par :

Marianne Clark-Hattingh,
Représentante Adjointe

Date:

**ANNEXE 2 : RESULTATS DE L'ENQUETE STRUCTUREE AUPRES DES
ENSEIGNANTS**

Liste des annexes 2

- Annexe 2.1 : Répartition des enseignants enquêtés par sexe et par département
- Annexe 2.2 : Répartition des enseignants par commune et par département selon qu'ils ont entendu parler du PEE ou non
- Annexe 2.3 : Répartition des enseignants par commune selon les actions du PEE qu'ils ont vu réaliser dans leur école ou dans une autre école
- Annexe 2.4 : Répartition par commune et par département des enseignants n'ayant pas connaissance du PEE selon les actions qui ont amélioré la scolarisation en général et celle des filles en particulier
- Annexe 2.5 : Répartition par commune et par département des enseignants n'ayant pas connaissance du PEE selon le type d'amélioration de la scolarisation constaté
- Annexe 2.6 : Répartition par commune et par département des enseignants n'ayant pas connaissance du PEE selon le type de contraintes / difficultés rencontrées par les actions en vue d'améliorer la scolarisation
- Annexe 2.7 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau (cours ou classe)
- Annexe 2.8 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Banikoara
- Annexe 2.9 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Karimama
- Annexe 2.10 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Coby
- Annexe 2.11 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Kouandé
- Annexe 2.12 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Sô-Ava
- Annexe 2.13 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Bembèrèkè
- Annexe 2.14 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Nikki
- Annexe 2.15 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Savalou
- Annexe 2.16 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Copargo
- Annexe 2.17 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Aguégoués

- Annexe 2.18 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Ifangni
- Annexe 2.19 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Ouinhi
- Annexe 2.20 : Nombre moyen de tableau et de place assise par élève dans les écoles enquêtées selon la commune
- Annexe 2.21 : Nombre et taux de salles de classe électrifiées par commune
- Annexe 2.22 : Pourcentage de salles de classe disposant d'un bureau, d'une chaise, d'une armoire fermante à clé ou non pour le maître par commune
- Annexe 2.23 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non du kit pour l'arithmétique par niveau (cours)
- Annexe 2.24 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non du kit pour le français par niveau (cours)
- Annexe 2.25 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non du kit pour l'éducation physique par niveau (cours)
- Annexe 2.26 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non du kit pour l'éducation scientifique et technologique par niveau (cours)
- Annexe 2.27 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non du kit pour l'éducation sociale par niveau (cours)
- Annexe 2.28 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non du kit pour l'éducation artistique par niveau (cours)
- Annexe 2.29 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non de la mallette pédagogique par niveau (cours)
- Annexe 2.30 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non d'autres matériels pédagogiques par niveau (cours) et par circonscription scolaire enquêtée
- Annexe 2.31 : Répartition des salles de classe selon que l'absence de matériel pédagogique handicape l'encadrement des enfants par niveau (cours)
- Annexe 2.32 : Répartition des groupes pédagogiques selon les stratégies utilisées par le maître en l'absence de matériel pédagogique, par niveau (cours)
- Annexe 2.33 : Proportion de garçons scolarisés dans un ménage selon les communes
- Annexe 2.34 : Répartition des enseignants par sexe et par commune selon les propositions faites pour améliorer l'accès, le maintien et la réussite des garçons à l'école
- Annexe 2.35 : Répartition des enseignants par sexe et par commune selon les causes du niveau de scolarisation des filles
- Annexe 2.36 : Répartition des enseignants par sexe et par commune selon les propositions faites pour améliorer l'accès, le maintien et la réussite des filles à l'école
- Annexe 2.37 : Répartition des écoles par commune enquêtée selon l'existence ou non de la boîte à pharmacie dans ces écoles

- Annexe 2.38 : Répartition des écoles par commune enquêtée selon l'existence ou non d'une infirmerie dans ces écoles
- Annexe 2.39 : Répartition des écoles par commune enquêtée selon l'existence ou non d'un terrain de sport dans ces écoles
- Annexe 2.40 : Répartition des écoles par commune enquêtée selon l'existence ou non de l'eau courante ou d'une pompe dans ces écoles
- Annexe 2.41 : Répartition des écoles par commune enquêtée selon l'existence ou non d'un puits ou d'une citerne dans ces écoles
- Annexe 2.42 : Répartition des écoles par commune enquêtée selon l'existence ou non d'un urinoir dans ces écoles
- Annexe 2.43 : Répartition des écoles par commune selon que les APE sont fonctionnelles ou non
- Annexe 2.44 : Répartition des écoles par commune selon qu'elles disposent ou non d'une Association des mères d'élèves (AME)
- Annexe 2.45 : Répartition des écoles par commune selon qu'elles disposent ou non de Clubs des mamans
- Annexe 2.46 : : Répartition des écoles par commune selon l'existence ou non d'Associations ou de Groupements féminins mobilisés et menant des actions pour la scolarisation des filles
- Annexe 2.47 : Répartition des écoles par commune selon que le domaine de l'école est bien délimité (existence d'une clôture, d'une haie vive ou d'une palissade) ou non

Annexe 2.1 : Répartition des enseignants enquêtés par sexe et par département

Département	Sexe de l'enseignant(e)				Total	
	Masculin		Féminin		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
ALIBORI	29	17,7	6	22,2	35	18,3
ATACORA	27	16,5	2	7,4	29	15,2
ATLANTIQUE	15	9,1	0	0,0	15	7,9
BORGOU	23	14,0	7	25,9	30	15,7
COLLINES	16	9,8	2	7,4	18	9,4
DONGA	9	5,5	5	18,5	14	7,3
OUEME	13	7,9	2	7,4	15	7,9
PLATEAU	17	10,4	1	3,7	18	9,4
ZOU	15	9,1	2	7,4	17	8,9
Total	164	100,0	27	100,0	191	100,0

Annexe 2.2 : Répartition des enseignants par commune et par département selon qu'ils ont entendu parler du PEE ou non

Département/Commune		Paquet d'éducatif Essentiel pour l'accélération de la scolarisation des filles				Total	
		Oui		Non		Effectif	%
		Effectif	%	Effectif	%		
ALIBORI	BANIKOARA	0	0,0	16	8,8	16	8,4
	KARIMAMA	0	0,0	19	10,5	19	9,9
ATACORA	COBLY	0	0,0	15	8,3	15	7,9
	KOUANDE	0	0,0	14	7,7	14	7,3
ATLANTIQUE	SO-AVA	2	20,0	13	7,2	15	7,9
BORGOU	BEMBEREKE	0	0,0	14	7,7	14	7,3
	NIKKI	0	0,0	16	8,8	16	8,4
COLLINES	SAVALOU	1	10,0	17	9,4	18	9,4
DONGA	COPARGO	4	40,0	10	5,5	14	7,3
OUEME	AGUEGUES	0	0,0	15	8,3	15	7,9
PLATEAU	IFANGNI	1	10,0	17	9,4	18	9,4
ZOU	OUIHI	2	20,0	15	8,3	17	8,9
Total		10	100,0	181	100,0	191	100,0

Annexe 2.3 : Répartition des enseignants par commune selon les actions du PEE qu'ils ont vu réaliser dans leur école ou dans une autre école

Actions réalisées dans le cadre du PEE dans votre école ou autre		Commune					Total (n=10)
		SO-AVA	SAVALOU	COPARGO	IFANGNI	OUIHI	
Néant	Eff.			1			1
	%			10,0			10,0
Gratuité de l'enseignement primaire	Eff.			2			2
	%			20,0			20,0
Recrutement des enseignants	Eff.			2			2
	%			20,0			20,0
Sensibilisation des parents	Eff.			3	1	2	6
	%			30,0	10,0	20,0	60,0
Recensement des enfants en âge d'aller à l'école	Eff.			1			1
	%			10,0			10,0
Distribution des fournitures, matériels pédagogiques et mobilier scolaires	Eff.	2			1	1	4
	%	20,0			10,0	10,0	40,0
Dotation de l'école en cantine scolaire	Eff.		1			1	2
	%		10,0			10,0	20,0

Annexe 2.4 : Répartition par commune et par département des enseignants n'ayant pas connaissance du PEE selon les actions qui ont amélioré la scolarisation en général et celle des filles en particulier

Si non, les actions menées au cours des trois ou quatre dernières années		Commune											Total (n=181)	
		BANIKOARA	KARIMAMA	COBLY	KOUANDE	SO-AVA	BEMBEKE	NIKKI	SAVALOU	COPARGO	AGUEGUES	IFANGNI		OUIHI
Construction de salles de classes	Eff.		8	1	5		3		5					22
	%		42,1	6,7	35,7		21,4		29,4					12,2
Recensement des enfants en âge d'aller à l'école	Eff.			1			2		5			1		9
	%			6,7			14,3		29,4			5,9		5,0
Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants	Eff.	8	7	5	6	1	6	5	7	4	11	5	13	78
	%	50,0	36,8	33,3	42,9	7,7	42,9	31,3	41,2	40,0	73,3	29,4	86,7	43,1
La gratuité de l'enseignement primaire	Eff.	14	5	6	4	2	9		10	7	7	16	7	87
	%	87,5	26,3	40,0	28,6	15,4	64,3		58,8	70,0	46,7	94,1	46,7	48,1
La prise en charge des enseignants communautaires/ recrutement	Eff.	2		4	3		4					2		15
	%	12,5		26,7	21,4		28,6					11,8		8,3
La dotation de quelques zones rurales en fournitures scolaires	Eff.	5	2		6	11	3	16	3			2	1	49
	%	31,3	10,5		42,9	84,6	21,4	100,0	17,6			11,8	6,7	27,1
Dotation de l'école en manuels pédagogiques par le ministère	Eff.				8	1	1	2	1			1		14
	%				57,1	7,7	7,1	12,5	5,9			5,9		7,7
Dotation de l'école en tables et bancs par le ministère	Eff.					1		3						4
	%					7,7		18,8						2,2
Implication AME ou club des mamans dans recrutement élèves	Eff.		1					1			7		1	10
	%		5,3					6,3			46,7		6,7	5,5
Don d'équipement productif aux groupements féminins	Eff.							1						1
	%							6,3						,6
Dotation de l'école en cantine scolaire	Eff.	1	2	8	5	7		2	5		1		3	34
	%	6,3	10,5	53,3	35,7	53,8		12,5	29,4		6,7		20,0	18,8
Promotion des filleules dans les écoles	Eff.		5	1			2	5	5				1	19
	%		26,3	6,7			14,3	31,3	29,4				6,7	10,5
Adoption du système fille pour fille ou dada	Eff.					1	7							8
	%					7,7	50,0							4,4
Envoi des subventions dans les écoles	Eff.				3		1		2	4				10
	%				21,4		7,1		11,8	40,0				5,5
Distribution de prix aux meilleures élèves filles	Eff.	1	2	4		5	1			1				14
	%	6,3	10,5	26,7		38,5	7,1			10,0				7,7
Construction de latrines	Eff.			1	6							1		8
	%			6,7	42,9							5,9		4,4
Forage de puits dans l'enceinte de l'école de l'école	Eff.			2										2
	%			13,3										1,1
Construction de logements aux enseignants	Eff.				4									4
	%				28,6									2,2

Annexe 2.5 : Répartition par commune et par département des enseignants n'ayant pas connaissance du PEE selon le type d'amélioration de la scolarisation constaté

Ces actions ont amélioré ou maintenu la qualité de la scolarisation		Commune											Total (n=168)	
		BANIKOARA	KARIMAMA	COBLY	KOUANDE	SO-AVA	BEMBEREKE	NIKKI	SAVALOU	COPARGO	AGUEGUES	IFANGNI		OUIHI
Stimulation de l'accès et rétention des filles à l'école	Eff.	1	1	9	7	4	3	6	7	1	1	1		41
	%	6,3	5,6	64,3	50,0	30,8	21,4	37,5	43,8	12,5	8,3	5,6		24,4
Inscription massive des enfants	Eff.	6	9	3	12	4	5	2	2	1	7	7	7	65
	%	37,5	50,0	21,4	85,7	30,8	35,7	12,5	12,5	12,5	58,3	38,9	77,8	38,7
Étude à la maison	Eff.							1						1
	%							6,3						0,6
Inscription massive des filles	Eff.	9	7	1		4	10	8	11	5	5	10	2	72
	%	56,3	38,9	7,1		30,8	71,4	50,0	68,8	62,5	41,7	55,6	22,2	42,9
On note un début de prise de conscience des parents	Eff.			4		1	1	4	2	1				13
	%			28,6		7,7	7,1	25,0	12,5	12,5				7,7
Amélioration des conditions de travail des enseignants	Eff.		1	2	6						1	1		11
	%		5,6	14,3	42,9						8,3	5,6		6,5
Engouement élèves pour fréquentation écoles publiques	Eff.					2								2
	%					15,4								1,2

Annexe 2.6 : Répartition par commune et par département des enseignants n'ayant pas connaissance du PEE selon le type de contraintes / difficultés rencontrées par les actions en vue d'améliorer la scolarisation

Contraintes/difficultés des actions		Commune											Total (n=67)	
		BANIKOARA	KARIMAMA	COBLY	KOUANDE	SO-AVA	BEMBEREKE	NIKKI	SAVALOU	COPARGO	AGUEGUES	IFANGNI		OUIHI
Manque de mobilier scolaire dans les classes	Eff.	1	1				2		2			1		7
	%	50,0	20,0				66,7		16,7			16,7		10,4
Actions sont insuffisantes ne couvrent pas toutes les filles	Eff.		1			1		7	5		3	4		21
	%		20,0			33,3		77,8	41,7		33,3	66,7		31,3
Les mariages précoces et forcés	Eff.			3		1				1				5
	%			42,9		33,3				50,0				7,5
Traite des enfants	Eff.									1			2	3
	%									50,0			22,2	4,5
Insuffisance de salles de classes	Eff.	1	1						6	1	1		4	14
	%	50,0	20,0						50,0	50,0	11,1		44,4	20,9
Réticence des parents à l'envoi des enfants à l'école	Eff.	1	3	5		1		2	5		5	1		23
	%	50,0	60,0	71,4		33,3		22,2	41,7		55,6	16,7		34,3
Faible pouvoir d'achat des parents	Eff.			2					2		5	1	6	16
	%			28,6					16,7		55,6	16,7	66,7	23,9
Retard dans l'approvisionnement des écoles en fournitures scolaires	Eff.					1	1							2
	%					33,3	33,3							3,0

Annexe 2.7 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau (cours ou classe)

Cours ou niveau	Effectif	Garçons		Filles	
		Nouveaux Inscrits	Redoublants	Nouvelles Inscrites	Redoublantes
CI	71	38	1	31	1
CP	56	26	6	19	5
CEI	50	23	6	16	5
CE2	43	21	6	14	2
CMI	41	20	5	12	4
CM2	42	17	8	11	6

Annexe 2.8 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Banikoara

Cours ou niveau	Effectif	Garçons		Filles	
		Nouveaux Inscrits	Redoublants	Nouvelles Inscrites	Redoublantes
CI	107	57	0	50	0
CP	75	37	2	35	1
CEI	79	38	7	30	4
CE2	83	36	9	33	5
CMI	60	30	3	24	3
CM2	45	19	5	16	5

Annexe 2.9 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Karimama

Cours ou niveau	Effectif	Garçons		Filles	
		Nouveaux Inscrits	Redoublants	Nouvelles Inscrites	Redoublantes
CI	73	47	0	26	0
CP	60	30	10	14	6
CEI	46	17	11	11	7
CE2	40	19	9	9	3
CMI	43	23	8	7	5
CM2	41	19	11	6	5

Annexe 2.10 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Cobly

Cours ou niveau	Effectif	Garçons		Filles	
		Nouveaux Inscrits	Redoublants	Nouvelles Inscrites	Redoublantes
CI	81	56	0	25	0
CP	65	32	8	18	7
CEI	41	19	2	16	4
CE2	54	22	0	32	0
CMI	55	27	4	19	5
CM2	28	15	4	6	3

Annexe 2.11 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Kouandé

Cours ou niveau	Effectif	Garçons		Filles	
		Nouveaux Inscrits	Redoublants	Nouvelles Inscrites	Redoublantes
CI	82	37	0	45	0
CP	46	20	3	19	4
CEI	43	23	4	12	4
CE2	42	23	2	17	0
CMI	31	18	1	10	2
CM2	48	16	8	19	5

Annexe 2.12 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Sô-Ava

Cours ou niveau	Effectif	Garçons		Filles	
		Nouveaux Inscrits	Redoublants	Nouvelles Inscrites	Redoublantes
CI	81	42	0	39	0
CP	74	43	7	20	4
CEI	47	28	3	15	1
CE2	44	25	5	11	3
CMI	38	20	6	8	4
CM2	60	17	17	17	9

Annexe 2.13 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Bembèrèkè

Cours ou niveau	Effectif	Garçons		Filles	
		Nouveaux Inscrits	Redoublants	Nouvelles Inscrites	Redoublantes
CI	56	26	0	30	0
CP	67	31	6	27	3
CEI	88	34	16	33	5
CE2	44	18	5	17	4
CMI	33	16	2	11	4
CM2	39	11	6	16	6

Annexe 2.14 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Nikki

Cours ou niveau	Effectif	Garçons		Filles	
		Nouveaux Inscrits	Redoublants	Nouvelles Inscrites	Redoublantes
CI	57	28	0	29	0
CP	53	21	7	22	3
CEI	54	24	9	12	9
CE2	48	22	6	18	2
CMI	57	26	9	14	8
CM2	37	18	10	4	5

Annexe 2.15 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Savalou

Cours ou niveau	Effectif	Garçons		Filles	
		Nouveaux Inscrits	Redoublants	Nouvelles Inscrites	Redoublantes
CI	60	26	3	29	2
CP	41	24	1	14	2
CEI	28	14	2	11	1
CE2	37	16	5	9	7
CMI	32	15	4	11	2
CM2	35	10	10	4	11

Annexe 2.16 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Copargo

Cours ou niveau	Effectif	Garçons		Filles	
		Nouveaux Inscrits	Redoublants	Nouvelles Inscrites	Redoublantes
CI	40	17	3	16	4
CP	40	19	5	11	5
CEI	40	14	5	14	7
CE2	37	25	2	10	0
CMI	35	18	4	11	2
CM2	49	18	7	17	7

Annexe 2.17 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Aguégus

Cours ou niveau	Effectif	Garçons		Filles	
		Nouveaux Inscrits	Redoublants	Nouvelles Inscrites	Redoublantes
CI	62	34	4	22	2
CP	66	27	12	17	10
CEI	57	24	9	16	8
CE2	50	19	21	6	4
CMI	33	19	4	9	1
CM2	38	16	10	8	4

Annexe 2.18 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Ifangni

Cours ou niveau	Effectif	Garçons		Filles	
		Nouveaux Inscrits	Redoublants	Nouvelles Inscrites	Redoublantes
CI	74	32	6	34	2
CP	54	21	6	20	7
CEI	51	20	6	19	6
CE2	43	21	7	12	3
CMI	48	17	11	14	6
CM2	46	26	3	15	2

Annexe 2.19 : Effectif moyen des élèves des écoles enquêtées selon le sexe et le niveau dans Ouinhi

Cours ou niveau	Effectif	Garçons		Filles	
		Nouveaux Inscrits	Redoublants	Nouvelles Inscrites	Redoublantes
CI	68	44	3	19	2
CP	34	13	6	9	6
CEI	52	22	6	20	4
CE2	26	12	5	8	1
CMI	21	11	2	6	2
CM2	42	22	4	13	3

Annexe 2.20 : Nombre moyen de tableau et de place assise par élève dans les écoles enquêtées selon la commune

Circonscription scolaire	Nombre moyen de place assise	Effectif moyen	"Taux d'installation" ¹⁰	Nombre moyen de tableaux
BANIKOARA	46	75	61,3	2
KARIMAMA	38	50	76,0	2
COBLY	41	54	75,9	1
KOUANDE	27	47	57,4	2
SO-AVA	42	57	73,7	1
BEMBEREKE	34	50	68,0	2
NIKKI	33	51	64,7	2
SAVALOU	24	38	63,2	1
COPARGO	33	39	84,6	2
AGUEGUES	41	44	93,2	2
IFANGNI	38	50	76,0	2
OUIHI	34	50	68,0	2
Moyenne	36	50	72,0	2

Annexe 2.21 : Nombre et taux de salles de classe électrifiées par commune

Commune	Salle de classe électrifiée	Taux de classe électrifié
BANIKOARA	5	31,3
KARIMAMA	0	0,0
COBLY	4	26,7
KOUANDE	0	0,0
SO-AVA	0	0,0
BEMBEREKE	0	0,0
NIKKI	3	18,8
SAVALOU	0	0,0
COPARGO	0	0,0
AGUEGUES	0	0,0
IFANGNI	4	22,2
OUIHI	3	17,6
Total	19	9,9

¹⁰ Le "Taux d'installation" = (Nombre moyen de place assise / Effectif moyen)*100

Annexe 2.22 : Pourcentage de salles de classe disposant d'un bureau, d'une chaise, d'une armoire fermante à clé ou non pour le maître par commune

Commune	% de salle disposant d'un bureau pour le maître	% de salle disposant d'une chaise	% de salle disposant d'une armoire fermante à clé	% de salle disposant d'une armoire sans clé
BANIKOARA	75,0	81,3	37,5	0,0
KARIMAMA	89,5	94,7	73,7	0,0
COBLY	80,0	86,7	53,3	13,3
KOUANDE	100,0	100,0	42,9	14,3
SO-AVA	73,3	80,0	20,0	6,7
BEMBEREKE	71,4	71,4	64,3	0,0
NIKKI	81,3	75,0	0,0	25,0
SAVALOU	66,7	66,7	50,0	11,1
COPARGO	92,9	92,9	57,1	7,1
AGUEGUES	86,7	86,7	93,3	13,3
IFANGNI	94,4	100,0	16,7	22,2
OUIHNI	82,4	82,4	52,9	23,5
Moyenne	82,7	84,8	46,6	11,5

Annexe 2.23 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non du kit pour l'arithmétique par niveau (cours)

Cours	Kit pour l'arithmétique						Total	
	Oui		Non		En partie		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
CI	5	2,6	24	12,6	3	1,6	32	16,8
CP	10	5,2	18	9,4	6	3,1	34	17,8
CEI	10	5,2	16	8,4	6	3,1	32	16,8
CE2	6	3,1	19	9,9	4	2,1	29	15,2
CMI	12	6,3	17	8,9	3	1,6	32	16,8
CM2	8	4,2	19	9,9	5	2,6	32	16,8
Total	51	26,7	113	59,2	27	14,1	191	100,0

Annexe 2.24 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non du kit pour le français par niveau (cours)

Cours	Kit pour le français						Total	
	Oui		Non		En partie		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
CI	20	10,5	4	2,1	8	4,2	32	16,8
CP	20	10,5	4	2,1	10	5,2	34	17,8
CEI	16	8,4	8	4,2	8	4,2	32	16,8
CE2	13	6,8	5	2,6	11	5,8	29	15,2
CMI	15	7,9	10	5,2	7	3,7	32	16,8
CM2	15	7,9	8	4,2	9	4,7	32	16,8
Total	99	51,8	39	20,4	53	27,7	191	100,0

Annexe 2.25 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non du kit pour l'éducation physique par niveau (cours)

Cours	Kit pour l'éducation physique et sportive						Total	
	Oui		Non		En partie			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CI	8	4,2	15	7,9	9	4,7	32	16,8
CP	9	4,7	15	7,9	10	5,2	34	17,8
CEI	5	2,6	17	8,9	10	5,2	32	16,8
CE2	6	3,1	14	7,3	9	4,7	29	15,2
CMI	7	3,7	16	8,4	9	4,7	32	16,8
CM2	5	2,6	17	8,9	10	5,2	32	16,8
Total	40	20,9	94	49,2	57	29,8	191	100,0

Annexe 2.26 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non du kit pour l'éducation scientifique et technologique par niveau (cours)

Cours	Kit pour l'éducation scientifique et technologique						Total	
	Oui		Non		En partie			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CI	11	5,8	12	6,3	9	4,7	32	16,8
CP	11	5,8	12	6,3	11	5,8	34	17,8
CEI	9	4,7	15	7,9	8	4,2	32	16,8
CE2	8	4,2	9	4,7	12	6,3	29	15,2
CMI	8	4,2	15	7,9	9	4,7	32	16,8
CM2	8	4,2	14	7,3	10	5,2	32	16,8
Total	55	28,8	77	40,3	59	30,9	191	100,0

Annexe 2.27 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non du kit pour l'éducation sociale par niveau (cours)

Cours	Kit pour l'éducation sociale						Total	
	Oui		Non		En partie			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CI	10	5,2	16	8,4	6	3,1	32	16,8
CP	8	4,2	17	8,9	9	4,7	34	17,8
CEI	7	3,7	17	8,9	8	4,2	32	16,8
CE2	5	2,6	13	6,8	11	5,8	29	15,2
CMI	5	2,6	19	9,9	8	4,2	32	16,8
CM2	7	3,7	13	6,8	12	6,3	32	16,8
Total	42	22,0	95	49,7	54	28,3	191	100,0

Annexe 2.28 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non du kit pour l'éducation artistique par niveau (cours)

Cours	Kit pour l'éducation artistique						Total	
	Oui		Non		En partie			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CI	6	3,1	21	11,0	5	2,6	32	16,8
CP	7	3,7	18	9,4	9	4,7	34	17,8
CEI	5	2,6	19	9,9	8	4,2	32	16,8
CE2	4	2,1	16	8,4	9	4,7	29	15,2
CMI	5	2,6	20	10,5	7	3,7	32	16,8
CM2	3	1,6	20	10,5	9	4,7	32	16,8
Total	30	15,7	114	59,7	47	24,6	191	100,0

Annexe 2.29 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non de la mallette pédagogique par niveau (cours)

Cours	Mallette pédagogique						Total	
	Oui		Non		En partie		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
CI	9	4,7	23	12,0	0	0,0	32	16,8
CP	8	4,2	22	11,5	4	2,1	34	17,8
CEI	8	4,2	22	11,5	2	1,0	32	16,8
CE2	6	3,1	22	11,5	1	,5	29	15,2
CMI	12	6,3	18	9,4	2	1,0	32	16,8
CM2	24	12,6	7	3,7	1	,5	32	16,8
Total	67	35,1	114	59,7	10	5,2	191	100,0

Annexe 2.30 : Répartition des salles de classe selon qu'elles disposent ou non d'autres matériels pédagogiques par niveau (cours) et par circonscription scolaire enquêtée

Cours	Autres matériels pédagogiques						Total	
	Oui		Non		En partie		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
CI	4	2,1	28	14,7			32	16,8
CP	3	1,6	30	15,7	1	0,5	34	17,8
CEI	3	1,6	29	15,2			32	16,8
CE2	1	0,5	27	14,1	1	0,5	29	15,2
CMI	1	0,5	31	16,2			32	16,8
CM2	3	1,6	29	15,2			32	16,8
Total	15	7,9	174	91,1	2	1,0	191	100,0

Annexe 2.31 : Répartition des salles de classe selon que l'absence de matériel pédagogique handicape l'encadrement des enfants par niveau (cours)

Cours	L'absence de matériel pédagogique handicape l'encadrement des enfants						Total	
	Oui		Non		En partie		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
CI	24	12,6	0	0,0	8	4,2	32	16,8
CP	30	15,7	1	0,5	3	1,6	34	17,8
CEI	26	13,6	2	1,0	4	2,1	32	16,8
CE2	26	13,6	0	0,0	3	1,6	29	15,2
CMI	24	12,6	2	1,0	6	3,1	32	16,8
CM2	25	13,1	1	0,5	6	3,1	32	16,8
Total	155	81,2	6	3,1	30	15,7	191	100,0

Annexe 2.32 : Répartition des groupes pédagogiques selon les stratégies utilisées par le maître en l'absence de matériel pédagogique, par niveau (cours)

Cours ou niveau		J'utilise les moyens de bord (substitut)		Je sollicite le matériel des collègues		Je fais recours au matériel commun de l'école		Je fais mes cours sans ce matériel		Autres à préciser	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
CI	Eff.	30	2	26	6	28	4	2	30	1	29
	%	16,9	14,3	16,3	19,4	17,3	13,8	10,0	17,5	9,1	17,3
CP	Eff.	30	4	30	4	29	5	3	31	3	29
	%	16,9	28,6	18,8	12,9	17,9	17,2	15,0	18,1	27,3	17,3
CE1	Eff.	29	3	26	6	25	7	3	29	1	28
	%	16,4	21,4	16,3	19,4	15,4	24,1	15,0	17,0	9,1	16,7
CE2	Eff.	28	1	22	7	24	5	8	21	1	25
	%	15,8	7,1	13,8	22,6	14,8	17,2	40,0	12,3	9,1	14,9
CM1	Eff.	30	2	28	4	28	4	2	30	2	28
	%	16,9	14,3	17,5	12,9	17,3	13,8	10,0	17,5	18,2	16,7
CM2	Eff.	30	2	28	4	28	4	2	30	3	29
	%	16,9	14,3	17,5	12,9	17,3	13,8	10,0	17,5	27,3	17,3
Total	Eff.	177	14	160	31	162	29	20	171	11	168
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Annexe 2.33 : Proportion de garçons scolarisés dans un ménage selon les communes

Commune	Proportion moyenne de garçons scolarisés dans un ménage de ce village
BANIKOARA	55,0
KARIMAMA	41,1
COBLY	57,3
KOUANDE	53,8
SO-AVA	61,3
BEMBEREKE	42,9
NIKKI	63,8
SAVALOU	71,1
COPARGO	57,1
AGUEGUES	56,0
IFANGNI	62,2
OUIHI	56,5
Moyenne	56,5

Annexe 2.34 : Répartition des enseignants par sexe et par commune selon les propositions faites pour améliorer l'accès, le maintien et la réussite des garçons à l'école

Solution pour l'amélioration de la scolarité des garçons		Commune											Total	
		BANIKOARA	KARIMAMA	COBLY	KOUANDE	SO-AVA	BEMBEKE	NIKKI	SAVALOU	COPARGO	AGUEGUES	IFANGNI		OUIHI
Sensibilisation des parents	Eff.	10	16	9	13	11	13	11	11	12	10	12	6	134
	%	5,2	8,4	4,7	6,8	5,8	6,8	5,8	5,8	6,3	5,2	6,3	3,1	70,2
Prise en charge des élèves	Eff.	3		3	5			2	1	1			6	21
	%	1,6		1,6	2,6			1,0	,5	,5			3,1	11,0
Dotation de l'école en cantine scolaire	Eff.	1	4	1	6	1		2	3	2	11	6	5	42
	%	0,5	2,1	0,5	3,1	,5		1,0	1,6	1,0	5,8	3,1	2,6	22,0
Dotation de l'école en matériels pédagogiques	Eff.	1							3		3	3	1	11
	%	0,5							1,6		1,6	1,6	0,5	5,8
Gratuité de l'enseignement primaire	Eff.	3	1			2	1	3	1	1	1	3	3	19
	%	1,6	0,5			1,0	,5	1,6	0,5	0,5	0,5	1,6	1,6	9,9
Dotation des élèves en fournitures scolaires et autres	Eff.		4	2	2	1	2	2	8	5	3	7	5	41
	%		2,1	1,0	1,0	0,5	1,0	1,0	4,2	2,6	1,6	3,7	2,6	21,5
Attribution de prix aux meilleurs élèves	Eff.	2		2	1			3	1					9
	%	1,0		1,0	0,5			1,6	0,5					4,7
Construction de salles de classes	Eff.	1	1	2				3	3			3		13
	%	0,5	0,5	1,0				1,6	1,6			1,6		6,8
Recrutement et formation des enseignants	Eff.			2		1		2	1		1			7
	%			1,0		0,5		1,0	0,5		0,5			3,7
Dotation de l'école en infrastructures sportives	Eff.							1	1			1	1	4
	%							,5	,5			0,5	0,5	2,1
Organisation de séances de renforcement	Eff.	1	1				1	1	1	1				6
	%	0,5	0,5				0,5	0,5	0,5	0,5				3,1
Organisation de journées récréatives ou culturelles	Eff.							1						1
	%							,5						0,5
Aider les parents à avoir une activité génératrice de revenu	Eff.		1	2		5	2		3	1	1		2	17
	%		0,5	1,0		2,6	1,0		1,6	0,5	0,5		1,0	8,9
Motivation des enseignants, des parents et des élèves	Eff.			1		1								2
	%			0,5		0,5								1,0

Annexe 2.35 : Répartition des enseignants par sexe et par commune selon les causes du niveau de scolarisation des filles

Causes du niveau de scolarisation des filles		Commune											Total	
		BANIKOARA	KARIMAMA	COBLY	KOUANDE	SO-AVA	BEMBEREKE	NIKKI	SAVALOU	COPARGO	AGUEGUES	IFANGNI		OUIHI
La fille la plus âgée s'occupe des jeunes frères et sœurs	Eff.			3	1	2	1						1	8
	%			1,6	,5	1,1	0,5						0,5	4,2
Faible pouvoir d'achat des parents	Eff.	3	2	5	6	3	3		3	2	3	6	2	38
	%	1,6	1,1	2,6	3,2	1,6	1,6		1,6	1,1	1,6	3,2	1,1	20,0
Exode/ traite des enfants	Eff.					5	1		1	6			4	17
	%					2,6	,5		0,5	3,2			2,1	8,9
Mariages précoces et forcés	Eff.	7	8	10	8	3	4	6	3	6	4	1		60
	%	3,7	4,2	5,3	4,2	1,6	2,1	3,2	1,6	3,2	2,1	0,5		31,6
Les parents préfèrent que les filles les aident dans travaux	Eff.	9	6	2	4	9	9	12	8	2	6	8	5	80
	%	4,7	3,2	1,1	2,1	4,7	4,7	6,3	4,2	1,1	3,2	4,2	2,6	42,1
Les grossesses précoces	Eff.			1		1	1	1	1		1	1		7
	%			0,5		0,5	0,5	0,5	0,5		0,5	0,5		3,7
Ignorance des parents et surtout des mères	Eff.	2	11	4	6	6	5	8	10	9	7	7	12	87
	%	1,1	5,8	2,1	3,2	3,2	2,6	4,2	5,3	4,7	3,7	3,7	6,3	45,8
La dotation de l'école en cantine	Eff.				1			1						2
	%				0,5			0,5						1,1
La gratuité de l'enseignement primaire	Eff.	3						3	1	1	1	4		13
	%	1,6						1,6	0,5	0,5	0,5	2,1		6,8
Manque d'instruction des parents d'élèves	Eff.		1	3	2		2	1				1		10
	%		0,5	1,6	1,1		1,1	0,5				0,5		5,3
Dotation en fournitures scolaires	Eff.						1							1
	%						0,5							0,5

Annexe 2.36 : Répartition des enseignants par sexe et par commune selon les propositions faites pour améliorer l'accès, le maintien et la réussite des filles à l'école

Solution pour l'amélioration de la scolarité des filles		Commune											Total	
		BANIKOARA	KARIMAMA	COBLY	KOUANDE	SO-AVA	BEMBEREKE	NIKKI	SAVALOU	COPARGO	AGUEGUES	IFANGNI		OUIHI
Sensibiliser les parents	Eff.	12	17	12	12	14	14	12	13	13	11	15	12	157
	%	6,4	9,0	6,4	6,4	7,4	7,4	6,4	6,9	6,9	5,9	8,0	6,4	83,5
Doter l'école de cantine scolaire	Eff.		2		5	1	1	1	2	1	10	4	3	30
	%		1,1		2,7	0,5	0,5	0,5	1,1	0,5	5,3	2,1	1,6	16,0
Aider les élèves en fournitures scolaires et autres	Eff.		1	2	2		2	2	5	2	4	6	3	29
	%		0,5	1,1	1,1		1,1	1,1	2,7	1,1	2,1	3,2	1,6	15,4
ONG/Partenaires pour la scolarisation des filles	Eff.	4	1	3		1	1	2	2	1		4	6	25
	%	2,1	0,5	1,6		0,5	0,5	1,1	1,1	0,5		2,1	3,2	13,3
Faire le suivi des élèves et en particulier des filles	Eff.	1		1				4	1			1	2	10
	%	0,5		0,5				2,1	0,5			0,5	1,1	5,3
Primer les meilleures filles	Eff.	2	2	3	1	1		3	1	5	3	1	2	24
	%	1,1	1,1	1,6	0,5	0,5		1,6	,5	2,7	1,6	,5	1,1	12,8
Gratuité de l'enseignement primaire	Eff.		2					3	1	1	1	2	2	12
	%		1,1					1,6	0,5	0,5	0,5	1,1	1,1	6,4
Interdiction du harcèlement sexuel	Eff.		1		5		1	1						8
	%		0,5		2,7		0,5	0,5						4,3
Aider les parents à avoir une activité génératrice revenus	Eff.		2	3		4	2		4	3	1	1	4	24
	%		1,1	1,6		2,1	1,1		2,1	1,6	0,5	0,5	2,1	12,8
Construction de salles de classes	Eff.			1				1	3			1		6
	%			0,5				0,5	1,6			0,5		3,2
Motivation des enseignants, des parents et des élèves	Eff.			1										1
	%			0,5										0,5
Lutte contre l'absentéisme des enseignants	Eff.			1										1
	%			0,5										0,5
Recruter et former les enseignants	Eff.			1				1	1					3
	%			0,5				0,5	0,5					1,6

Annexe 2.37 : Répartition des écoles par commune enquêtée selon l'existence ou non de la boîte à pharmacie dans ces écoles

Commune	Boîte à pharmacie				Total	
	Oui		Non		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
BANIKOARA			3	100,0	3	100,0
KARIMAMA	1	33,3	2	66,7	3	100,0
COBLY	1	33,3	2	66,7	3	100,0
KOUANDE	1	33,3	2	66,7	3	100,0
SO-AVA			3	100,0	3	100,0
BEMBEREKE			3	100,0	3	100,0
NIKKI			3	100,0	3	100,0
SAVALOU	2	66,7	1	33,3	3	100,0
COPARGO	2	66,7	1	33,3	3	100,0
AGUEGUES	1	33,3	2	66,7	3	100,0
IFANGNI	1	33,3	2	66,7	3	100,0
OUIHI	1	33,3	2	66,7	3	100,0

Total	10	27,8	26	72,2	36	100,0
--------------	-----------	-------------	-----------	-------------	-----------	--------------

Annexe 2.38 : Répartition des écoles par commune enquêtée selon l'existence ou non d'une infirmerie dans ces écoles

Commune	Infirmerie				Total	
	Oui		Non		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
BANIKOARA			3	100,0	3	100,0
KARIMAMA			3	100,0	3	100,0
COBLY			3	100,0	3	100,0
KOUANDE			3	100,0	3	100,0
SO-AVA			3	100,0	3	100,0
BEMBEREKE			3	100,0	3	100,0
NIKKI			3	100,0	3	100,0
SAVALOU			3	100,0	3	100,0
COPARGO			3	100,0	3	100,0
AGUEGUES			3	100,0	3	100,0
IFANGNI			3	100,0	3	100,0
OUIHNI			3	100,0	3	100,0
Total			36	100,0	36	100,0

Annexe 2.39 : Répartition des écoles par commune enquêtée selon l'existence ou non d'un terrain de sport dans ces écoles

Commune	Terrain de sport				Total	
	Oui		Non		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
BANIKOARA	1	33,3	2	66,7	3	100,0
KARIMAMA	3	100,0			3	100,0
COBLY	3	100,0			3	100,0
KOUANDE	3	100,0			3	100,0
SO-AVA	2	66,7	1	33,3	3	100,0
BEMBEREKE	1	33,3	2	66,7	3	100,0
NIKKI	2	66,7	1	33,3	3	100,0
SAVALOU	2	66,7	1	33,3	3	100,0
COPARGO	3	100,0			3	100,0
AGUEGUES	1	33,3	2	66,7	3	100,0
IFANGNI	3	100,0			3	100,0
OUIHNI	3	100,0			3	100,0
Total	27	75,0	9	25,0	36	100,0

Annexe 2.40 : Répartition des écoles par commune enquêtée selon l'existence ou non de l'eau courante ou d'une pompe dans ces écoles

Commune	Eau courante ou pompe				Total	
	Oui		Non		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
BANIKOARA			3	100,0	3	100,0
KARIMAMA			3	100,0	3	100,0
COBLY	2	66,7	1	33,3	3	100,0
KOUANDE	1	33,3	2	66,7	3	100,0
SO-AVA			3	100,0	3	100,0
BEMBEREKE			3	100,0	3	100,0
NIKKI			3	100,0	3	100,0
SAVALOU			3	100,0	3	100,0
COPARGO			3	100,0	3	100,0
AGUEGUES	2	66,7	1	33,3	3	100,0
IFANGNI	1	33,3	2	66,7	3	100,0
OUIHNI	1	33,3	2	66,7	3	100,0
Total	7	19,4	29	80,6	36	100,0

Annexe 2.41 : Répartition des écoles par commune enquêtée selon l'existence ou non d'un puits ou d'une citerne dans ces écoles

Commune	Puits ou citerne				Total	
	Oui		Non		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
BANIKOARA	1	33,3	2	66,7	3	100,0
KARIMAMA	1	33,3	2	66,7	3	100,0
COBLY	1	33,3	2	66,7	3	100,0
KOUANDE	1	33,3	2	66,7	3	100,0
SO-AVA	2	66,7	1	33,3	3	100,0
BEMBEREKE	1	33,3	2	66,7	3	100,0
NIKKI			3	100,0	3	100,0
SAVALOU	1	33,3	2	66,7	3	100,0
COPARGO	1	33,3	2	66,7	3	100,0
AGUEGUES	1	33,3	2	66,7	3	100,0
IFANGNI			3	100,0	3	100,0
OUIHI	1	33,3	2	66,7	3	100,0
Total	11	30,6	25	69,4	36	100,0

Annexe 2.42 : Répartition des écoles par commune enquêtée selon l'existence ou non d'un urinoir dans ces écoles

Commune	Urinoir				Total	
	Oui		Non		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
BANIKOARA	1	33,3	2	66,7	3	100,0
KARIMAMA	1	33,3	2	66,7	3	100,0
COBLY	3	100,0			3	100,0
KOUANDE	1	33,3	2	66,7	3	100,0
SO-AVA	1	33,3	2	66,7	3	100,0
BEMBEREKE	3	100,0			3	100,0
NIKKI	1	33,3	2	66,7	3	100,0
SAVALOU	1	33,3	2	66,7	3	100,0
COPARGO	2	66,7	1	33,3	3	100,0
AGUEGUES	2	66,7	1	33,3	3	100,0
IFANGNI	1	33,3	2	66,7	3	100,0
OUIHI	2	66,7	1	33,3	3	100,0
Total	19	52,8	17	47,2	36	100,0

Annexe 2.43 : Répartition des écoles par commune selon que les APE sont fonctionnelles ou non

Commune	Si oui, l'APE est fonctionnelle				Total	
	Oui		Non		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
BANIKOARA	3	100,0			3	100,0
KARIMAMA	3	100,0			3	100,0
COBLY	3	100,0			3	100,0
KOUANDE	3	100,0			3	100,0
SO-AVA	2	66,7	1	33,3	3	100,0
BEMBEREKE	3	100,0			3	100,0
NIKKI	3	100,0			3	100,0
SAVALOU	3	100,0			3	100,0
COPARGO	3	100,0			3	100,0
AGUEGUES	3	100,0			3	100,0
IFANGNI	3	100,0			3	100,0
OUIHI	3	100,0			3	100,0
Total	35	97,2	1	2,8	36	100,0

Annexe 2.44 : Répartition des écoles par commune selon qu'elles disposent ou non d'une Association des mères d'élèves (AME)

Commune	Association des mères d'élèves (AME)				Total	
	Oui		Non		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
BANIKOARA	2	66,7	1	33,3	3	100,0
KARIMAMA	1	33,3	2	66,7	3	100,0
COBLY	2	66,7	1	33,3	3	100,0
KOUANDE			3	100,0	3	100,0
SO-AVA	3	100,0			3	100,0
BEMBEREKE			3	100,0	3	100,0
NIKKI	1	33,3	2	66,7	3	100,0
SAVALOU			3	100,0	3	100,0
COPARGO			3	100,0	3	100,0
AGUEGUES	2	66,7	1	33,3	3	100,0
IFANGNI			3	100,0	3	100,0
OUIHNI	1	33,3	2	66,7	3	100,0
Total	12	33,3	24	66,7	36	100,0

Annexe 2.45 : Répartition des écoles par commune selon qu'elles disposent ou non de Clubs des mamans

Commune	Club des Mamans				Total	
	Oui		Non		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
BANIKOARA			3	100,0	3	100,0
KARIMAMA			3	100,0	3	100,0
COBLY			3	100,0	3	100,0
KOUANDE			3	100,0	3	100,0
SO-AVA			3	100,0	3	100,0
BEMBEREKE			3	100,0	3	100,0
NIKKI	1	33,3	2	66,7	3	100,0
SAVALOU			3	100,0	3	100,0
COPARGO			3	100,0	3	100,0
AGUEGUES			3	100,0	3	100,0
IFANGNI			3	100,0	3	100,0
OUIHNI	1	33,3	2	66,7	3	100,0
Total	2	5,6	34	94,4	36	100,0

Annexe 2.46 : Répartition des écoles par commune selon l'existence ou non d'Associations ou de Groupements féminins mobilisés et menant des actions pour la scolarisation des filles

Commune	Associations ou Groupements Féminins qui se mobilisent/mènent des actions pour la scolarisation des filles dans le village				Total	
	Oui		Non		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
BANIKOARA	2	66,7%	1	33,3%	3	100,0%
KARIMAMA	1	33,3%	2	66,7%	3	100,0%
COBLY	3	100,0%			3	100,0%
KOUANDE	1	33,3%	2	66,7%	3	100,0%
SO-AVA	2	66,7%	1	33,3%	3	100,0%
BEMBEREKE	2	66,7%	1	33,3%	3	100,0%
NIKKI	1	33,3%	2	66,7%	3	100,0%
SAVALOU	1	33,3%	2	66,7%	3	100,0%
COPARGO			3	100,0%	3	100,0%
AGUEGUES	1	33,3%	2	66,7%	3	100,0%
IFANGNI			3	100,0%	3	100,0%
OUIHNI			3	100,0%	3	100,0%
Total	14	38,9%	22	61,1%	36	100,0%

Annexe 2.47 : Répartition des écoles par commune selon que le domaine de l'école est bien délimité (existence d'une clôture, d'une haie vive ou d'une palissade) ou non

Commune	Le domaine de l'école est-il bien délimité (existence d'une clôture, d'une haie vive ou d'une palissade)				Total	
	Oui		Non		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
BANIKOARA			3	100,0%	3	100,0%
KARIMAMA			3	100,0%	3	100,0%
COBLY	1	50,0%	1	50,0%	2	100,0%
KOUANDE	1	33,3%	2	66,7%	3	100,0%
SO-AVA	1	33,3%	2	66,7%	3	100,0%
BEMBEREKE	1	33,3%	2	66,7%	3	100,0%
NIKKI	1	33,3%	2	66,7%	3	100,0%
SAVALOU			2	100,0%	2	100,0%
COPARGO			2	100,0%	2	100,0%
AGUEGUES	2	100,0%			2	100,0%
IFANGNI	2	100,0%			2	100,0%
OUIHI	2	100,0%			2	100,0%
Total	11	36,7%	19	63,3%	30	100,0%

**ANNEXE 3 : EVOLUTION COMPAREE DES TAUX BRUTS DE SCOLARISATION
(TBS) ENTRE 2003-04 ET 2006-07**

Liste des annexe 3

- Annexe 3.1 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de l'Atacora
- Annexe 3.2 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de la Donga
- Annexe 3.3 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Borgou
- Annexe 3.4 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de l'Alibori
- Annexe 3.5 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Couffo
- Annexe 3.6 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Mono
- Annexe 3.7 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de l'Ouémé
- Annexe 3.8 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Plateau
- Annexe 3.9 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département des Collines
- Annexe 3.10 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Zou
- Annexe 3.11 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de l'Atlantique
- Annexe 3.12 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Littoral
- Annexe 3.13 : Évolution par département du nombre de communes dont le TBS féminin est inférieur à la moyenne nationale du TBS féminin

Annexe 3.1 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de l'Atacora

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation 2004 - 2007		
	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.
<i>Boukoubé</i>	93,5%	53,2%	73,8%	81,1%	59,3%	70,5%	-13,2%	11,6%	-4,5%
<i>Cobly</i>	109,7%	53,6%	82,0%	98,1%	53,9%	76,7%	-10,6%	0,5%	-6,4%
<i>Kouandé</i>	79,9%	57,8%	69,4%	127,2%	108,9%	118,7%	59,2%	88,5%	71,0%
<i>Kèrou</i>	52,8%	48,6%	50,8%	68,8%	80,1%	74,0%	30,4%	64,8%	45,6%
<i>Matéri</i>	107,9%	55,0%	81,7%	92,4%	65,1%	79,6%	-14,3%	18,4%	-2,6%
<i>Natitingou</i>	110,8%	99,2%	105,3%	80,8%	78,5%	79,7%	-27,1%	-20,9%	-24,3%
<i>Péhunco</i>	81,1%	68,8%	75,2%	109,7%	112,8%	111,1%	35,2%	64,1%	47,7%
<i>Tanguiéta</i>	99,7%	63,2%	82,2%	108,9%	77,7%	94,0%	9,2%	23,0%	14,3%
<i>Toucountouna</i>	92,0%	65,8%	79,3%	90,7%	74,1%	82,8%	-1,4%	12,6%	4,4%
Atacora-Donga	101,9%	75,2%	89,1%	102,5%	87,3%	95,4%	0,6%	16,2%	7,0%
Total Bénin	108,0%	84,3%	96,4%	104,3%	92,2%	98,5%	-3,4%	9,4%	2,2%

Source : Calculs d'après données du MEMP / Annuaire statistiques 2003-2004 et 2006-2007

Annexe 3.2 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de la Donga

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation 2004 - 2007		
	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.
<i>Bassila</i>	124,58%	102,91%	114,28%	162,76%	143,85%	153,87%	30,6%	39,8%	34,6%
<i>Copargo</i>	83,64%	62,36%	73,60%	100,03%	85,16%	93,91%	19,6%	36,6%	27,6%
<i>Djougou</i>	117,00%	92,95%	105,63%	102,65%	89,68%	96,49%	-12,3%	-3,5%	-8,7%
<i>Ouaké</i>	145,04%	121,54%	133,83%	153,26%	150,91%	152,13%	5,7%	24,2%	13,7%
Atacora-Donga	101,90%	75,18%	89,11%	102,54%	87,33%	95,35%	0,6%	16,2%	7,0%
Total Bénin	108,0%	84,3%	96,4%	104,3%	92,2%	98,5%	-3,4%	9,4%	2,2%

Source : Calculs d'après données du MEMP / Annuaire statistiques 2003-2004 et 2006-2007

Annexe 3.3 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Borgou

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation 2004 - 2007		
	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.
<i>Bembèrèkè</i>	69,84%	71,38%	70,58%	99,87%	121,96%	109,86%	43,0%	70,9%	55,7%
<i>Kalalé</i>	45,15%	39,35%	42,38%	48,83%	55,08%	51,75%	8,1%	40,0%	22,1%
<i>N'Dali</i>	92,13%	76,43%	84,73%	90,74%	93,49%	91,99%	-1,5%	22,3%	8,6%
<i>Nikki</i>	67,51%	52,38%	60,33%	57,08%	52,30%	54,78%	-15,4%	-0,1%	-9,2%
<i>Parakou</i>	132,76%	132,91%	132,83%	139,22%	152,01%	145,18%	4,9%	14,4%	9,3%
<i>Pèrèrè</i>	90,00%	55,99%	73,75%	83,92%	77,89%	81,17%	-6,8%	39,1%	10,1%
<i>Sinendé</i>	60,62%	68,64%	64,43%	83,54%	109,48%	95,78%	37,8%	59,5%	48,7%
<i>Tchaourou</i>	100,10%	70,90%	86,17%	117,92%	89,58%	104,02%	17,8%	26,3%	20,7%
Borgou-Alibori	72,97%	64,39%	68,89%	75,21%	76,81%	75,96%	3,1%	19,3%	10,3%
Total Bénin	108,0%	84,3%	96,4%	104,3%	92,2%	98,5%	-3,4%	9,4%	2,2%

Source : Calculs d'après données du MEMP / Annuaire statistiques 2003-2004 et 2006-2007

Annexe 3.4 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de l'Alibori

	2003-2004			2006-2007			Variation 2004 - 2007		
	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.
<i>Banikoara</i>	52,38%	45,70%	49,20%	63,14%	66,71%	64,77%	20,5%	46,0%	31,6%
<i>Gogounou</i>	43,16%	47,56%	45,26%	41,26%	56,29%	48,13%	-4,4%	18,4%	6,3%
<i>Kandi</i>	66,99%	66,29%	66,66%	60,57%	68,38%	64,17%	-9,6%	3,1%	-3,7%
<i>Karimama</i>	53,71%	33,52%	44,13%	41,32%	28,57%	35,25%	-23,1%	-14,8%	-20,1%
<i>Malanville</i>	54,07%	40,11%	47,37%	48,84%	37,68%	43,39%	-9,7%	-6,1%	-8,4%
<i>Ségbana</i>	58,15%	47,80%	53,24%	46,98%	50,15%	48,42%	-19,2%	4,9%	-9,1%
Borgou-Alibori	72,97%	64,39%	68,89%	75,21%	76,81%	75,96%	3,1%	19,3%	10,3%
Total Bénin	108,0%	84,3%	96,4%	104,3%	92,2%	98,5%	-3,4%	9,4%	2,2%

Source : Calculs d'après données du MEMP / Annuaire statistiques 2003-2004 et 2006-2007

Annexe 3.5 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Couffo

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation 2004 - 2007		
	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.
Aplahoué	131,21%	90,76%	110,80%	128,11%	102,38%	115,17%	-2,4%	12,8%	3,9%
Djakotomey	149,50%	96,81%	122,76%	131,07%	99,79%	115,20%	-12,3%	3,1%	-6,2%
Dogbo	165,33%	135,93%	150,63%	104,79%	91,29%	98,08%	-36,6%	-32,8%	-34,9%
Klouékanmey	135,09%	95,22%	114,52%	110,11%	74,84%	91,14%	-18,5%	-21,4%	-20,4%
Lalo	140,57%	104,93%	122,34%	134,61%	99,95%	117,15%	-4,2%	-4,7%	-4,2%
Toviklin	137,43%	93,47%	114,55%	117,95%	89,42%	103,31%	-14,2%	-4,3%	-9,8%
Mono-Couffo	149,62%	109,71%	129,63%	130,56%	104,11%	117,38%	-12,7%	-5,1%	-9,4%
Total Bénin	108,0%	84,3%	96,4%	104,3%	92,2%	98,5%	-3,4%	9,4%	2,2%

Source : Calculs d'après données du MEMP / Annuaire statistiques 2003-2004 et 2006-2007

Annexe 3.6 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Mono

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation 2004 - 2007		
	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.
Athiémé	161,09%	128,48%	145,18%	98,79%	102,18%	100,32%	-38,7%	-20,5%	-30,9%
Bopa	153,85%	95,75%	125,36%	144,13%	97,64%	121,30%	-6,3%	2,0%	-3,2%
Comé	166,20%	133,46%	150,24%	158,30%	166,62%	161,97%	-4,8%	24,8%	7,8%
Grand-Popo	166,13%	127,67%	147,01%	140,38%	104,82%	122,13%	-15,5%	-17,9%	-16,9%
Houéyogbé	168,48%	127,55%	148,32%	149,40%	136,15%	143,15%	-11,3%	6,7%	-3,5%
Lokossa	147,10%	125,25%	136,62%	173,84%	141,81%	157,88%	18,2%	13,2%	15,6%
Mono-Couffo	149,62%	109,71%	129,63%	130,56%	104,11%	117,38%	-12,7%	-5,1%	-9,4%
Total Bénin	108,0%	84,3%	96,4%	104,3%	92,2%	98,5%	-3,4%	9,4%	2,2%

Source : Calculs d'après données du MEMP / Annuaire statistiques 2003-2004 et 2006-2007

Annexe 3.7 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de l'Ouémé

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation 2004 - 2007		
	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.
Adjarra	140,42%	101,29%	120,90%	74,31%	67,71%	71,75%	-47,1%	-33,2%	-40,7%
Adjohoun	130,95%	82,53%	107,08%	103,54%	86,53%	95,63%	-20,9%	4,8%	-10,7%
Aguégués	104,40%	61,99%	84,29%	72,86%	66,07%	70,02%	-30,2%	6,6%	-16,9%
Akpro-Missérétié	127,53%	80,92%	104,09%	118,78%	87,84%	103,62%	-6,9%	8,6%	-0,5%
Avrankou	138,59%	88,88%	113,68%	87,56%	68,82%	78,66%	-36,8%	-22,6%	-30,8%
Bonou	154,38%	96,30%	125,28%	112,11%	78,73%	95,35%	-27,4%	-18,2%	-23,9%
Dangbo	122,06%	71,73%	97,19%	101,29%	67,72%	84,34%	-17,0%	-5,6%	-13,2%
Porto-Novo	124,28%	114,08%	119,18%	110,55%	102,55%	106,51%	-11,0%	-10,1%	-10,6%
Sèmè-Podji	147,89%	127,45%	137,89%	122,55%	121,82%	122,21%	-17,1%	-4,4%	-11,4%
Ouémé-Plateau	124,63%	89,34%	107,06%	105,72%	88,19%	97,23%	-15,2%	-1,3%	-9,2%
Total Bénin	108,0%	84,3%	96,4%	104,3%	92,2%	98,5%	-3,4%	9,4%	2,2%

Source : Calculs d'après données du MEMP / Annuaire statistiques 2003-2004 et 2006-2007

Annexe 3.8 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Plateau

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation 2004 - 2007		
	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.
Adja-Ouèrè	101,53%	60,24%	81,05%	107,23%	78,12%	93,05%	5,6%	29,7%	14,8%
Ifangni	132,79%	79,84%	105,91%	86,07%	70,78%	78,78%	-35,2%	-11,3%	-25,6%
Kétou	101,16%	66,88%	84,42%	139,13%	104,75%	122,47%	37,5%	56,6%	45,1%
Pobè	92,51%	62,94%	77,92%	118,45%	89,36%	104,10%	28,0%	42,0%	33,6%
Sakété	139,41%	82,98%	109,93%	114,30%	88,29%	101,53%	-18,0%	6,4%	-7,6%
Ouémé-Plateau	124,63%	89,34%	107,06%	105,72%	88,19%	97,23%	-15,2%	-1,3%	-9,2%
Total Bénin	108,0%	84,3%	96,4%	104,3%	92,2%	98,5%	-3,4%	9,4%	2,2%

Source : Calculs d'après données du MEMP / Annuaire statistiques 2003-2004 et 2006-2007

Annexe 3.9 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département des Collines

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation 2004 - 2007		
	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.
Bantè	121,43%	96,31%	109,22%	90,49%	85,73%	88,27%	-25,5%	-11,0%	-19,2%
Dassa-Zoumé	101,50%	82,21%	91,98%	129,46%	101,49%	120,68%	27,5%	23,4%	31,2%
Glazoué	117,64%	93,64%	105,81%	97,57%	85,86%	91,81%	-17,1%	-8,3%	-13,2%
Ouessè	87,93%	70,45%	79,61%	123,16%	112,31%	118,16%	40,1%	59,4%	48,4%
Savalou	112,03%	77,20%	94,77%	86,61%	75,81%	81,48%	-22,7%	-1,8%	-14,0%
Savè	106,90%	92,88%	100,26%	101,02%	94,66%	98,00%	-5,5%	1,9%	-2,3%
Zou-Collines	116,66%	86,89%	101,90%	105,54%	90,89%	98,48%	-9,5%	4,6%	-3,4%
Total Bénin	108,0%	84,3%	96,4%	104,3%	92,2%	98,5%	-3,4%	9,4%	2,2%

Source : Calculs d'après données du MEMP / Annuaire statistiques 2003-2004 et 2006-2007

Annexe 3.10 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Zou

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation 2004 - 2007		
	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.
Abomey	152,50%	123,83%	137,87%	107,27%	105,40%	106,37%	-29,7%	-14,9%	-22,8%
Agbangnizoun	123,66%	81,57%	102,30%	108,19%	89,26%	99,14%	-12,5%	9,4%	-3,1%
Bohicon	125,60%	105,01%	115,28%	128,29%	112,82%	120,65%	2,1%	7,4%	4,7%
Covè	138,39%	106,63%	122,50%	130,89%	111,38%	121,17%	-5,4%	4,5%	-1,1%
Djidja	115,57%	80,67%	98,16%	104,99%	91,24%	98,51%	-9,2%	13,1%	0,4%
Ouinhi	108,62%	66,70%	88,22%	100,73%	61,98%	80,77%	-7,3%	-7,1%	-8,4%
Zagnanando	157,17%	105,58%	132,00%	124,54%	94,52%	109,80%	-20,8%	-10,5%	-16,8%
Za-Kpota	106,22%	59,40%	81,67%	101,55%	77,71%	89,73%	-4,4%	30,8%	9,9%
Zogbodomè	115,63%	72,29%	94,01%	86,50%	66,89%	77,15%	-25,2%	-7,5%	-17,9%
Zou-Collines	116,66%	86,89%	101,90%	105,54%	90,89%	98,48%	-9,5%	4,6%	-3,4%
Total Bénin	108,0%	84,3%	96,4%	104,3%	92,2%	98,5%	-2,4%	9,4%	2,2%

Source : Calculs d'après données du MEMP / Annuaire statistiques 2003-2004 et 2006-2007

Annexe 3.11 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de l'Atlantique

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation 2004 - 2007		
	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.
Abomey-Calavi	148,02%	129,08%	138,97%	133,74%	131,43%	132,62%	-9,6%	1,8%	-4,6%
Allada	102,89%	84,52%	94,56%	117,67%	92,82%	105,45%	14,4%	9,8%	11,5%
Kpomassè	119,11%	97,67%	110,41%	160,28%	139,92%	151,21%	34,6%	43,3%	37,0%
Ouidah	129,76%	104,97%	118,22%	171,47%	175,19%	173,16%	32,1%	66,9%	46,5%
So-Ava	67,60%	51,13%	60,21%	61,29%	41,48%	52,28%	-9,3%	-18,9%	-13,2%
Toffo	106,62%	71,88%	90,47%	103,92%	75,71%	90,21%	-2,5%	5,3%	-0,3%
Tori-Bossito	109,72%	89,66%	101,26%	103,55%	87,93%	96,58%	-5,6%	-1,9%	-4,6%
Zè	124,33%	76,88%	102,32%	115,93%	86,69%	102,24%	-6,8%	12,8%	-0,1%
Atlantique-Littoral	98,59%	84,40%	91,65%	112,03%	105,20%	108,75%	13,6%	24,6%	18,7%
Total Bénin	108,0%	84,3%	96,4%	104,3%	92,2%	98,5%	-3,4%	9,4%	2,2%

Source : Calculs d'après données du MEMP / Annuaire statistiques 2003-2004 et 2006-2007

Annexe 3.12 : Évolution comparée du TBS entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Littoral

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation 2004 - 2007		
	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G. & F.
Cotonou	98,93%	78,89%	88,13%	100,14%	103,74%	101,90%	1,2%	31,5%	15,6%
Atlantique-Littoral	98,59%	84,40%	91,65%	112,03%	105,20%	108,75%	13,6%	24,6%	18,7%
Total Bénin	108,0%	84,3%	96,4%	104,3%	92,2%	98,5%	-3,4%	9,4%	2,2%

Source : Calculs d'après données du MEMP / Annuaire statistiques 2003-2004 et 2006-2007

Annexe 3.13 : Évolution par département du nombre de communes dont le TBS féminin est inférieur à la moyenne nationale du TBS féminin

Département	Nombre total communes	Nombre de communes (TBS < Moy. Nationale)		Variation
		2003-2004	2006-2007	
Atacora	9	8	7	- 1
Donga	4	1	2	+ 1
Borgou	8	7	4	- 3
Alibori	6	6	6	0
Couffo	6	0	3	+ 3
Mono	6	0	0	0
Ouémé	9	4	7	+3
Plateau	5	5	4	- 1
Collines	6	3	3	0
Zou	9	5	5	0
Atlantique	8	3	4	+ 1
Littoral	1	0	0	0
Total Bénin	77	42	45	+ 3

Source : Calculs d'après données du MEMP

**ANNEXE 4 : EVOLUTION COMPAREE DES INDICES DE PARITE ENTRE 2003-04
ET 2006-07**

Liste des annexes 4

- Annexe 4.1 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-20007 dans le département de l'Atacora
- Annexe 4.2 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-20007 dans le département de la Donga
- Annexe 4.3 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-20007 dans le département du Borgou
- Annexe 4.4 : *Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-20007 dans le département de l'Alibori*
- Annexe 4.5 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-20007 dans le département du Couffo
- Annexe 4.6 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-20007 dans le département du Mono
- Annexe 4.7 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-20007 dans le département de l'Ouémé
- Annexe 4.8 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-20007 dans le département du Plateau
- Annexe 4.9 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-20007 dans le département des Collines
- Annexe 4.10 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-20007 dans le département du Zou
- Annexe 4.11 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-20007 dans le département de l'Atlantique
- Annexe 4.12 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-20007 dans le département du Littoral

Annexe 4.1 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de l'Atacora

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation Indice de parité 2004 - 2007
	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	
<i>Boukoumbé</i>	93,48%	53,17%	0,57	81,14%	59,33%	0,73	16,25%
<i>Cobly</i>	109,67%	53,63%	0,49	98,08%	53,91%	0,55	6,06%
<i>Kouandé</i>	79,88%	57,76%	0,72	127,18%	108,91%	0,86	13,32%
<i>Kèrou</i>	52,77%	48,58%	0,92	68,79%	80,06%	1,16	24,33%
<i>Matéri</i>	107,88%	54,96%	0,51	92,41%	65,07%	0,70	19,47%
<i>Natitingou</i>	110,82%	99,24%	0,90	80,80%	78,47%	0,97	7,57%
<i>Péhunco</i>	81,08%	68,76%	0,85	109,65%	112,81%	1,03	18,07%
<i>Tanguiéta</i>	99,74%	63,18%	0,63	108,89%	77,72%	0,71	8,03%
<i>Toucountouna</i>	92,00%	65,80%	0,72	90,72%	74,07%	0,82	10,12%
Atacora-Donga	101,90%	75,18%	0,74	102,54%	87,33%	0,85	11,39%
Total Bénin	108,00%	84,26%	0,78	104,33%	92,17%	0,88	10,33%

Source : Calculs d'après données du MEMP * TBS : Moyenne Atacora-Donga

Annexe 4.2 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de la Donga

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation Indice de parité 2004 - 2007
	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	
<i>Bassila</i>	124,58%	102,91%	0,83	162,76%	143,85%	0,88	5,78%
<i>Copargo</i>	83,64%	62,36%	0,75	100,03%	85,16%	0,85	10,58%
<i>Djougou</i>	117,00%	92,95%	0,79	102,65%	89,68%	0,87	7,92%
<i>Ouaké</i>	145,04%	121,54%	0,84	153,26%	150,91%	0,98	14,67%
Atacora-Donga	101,90%	75,18%	0,74	102,54%	87,33%	0,85	11,39%
Total Bénin	108,00%	84,26%	0,78	104,33%	92,17%	0,88	10,33%

Source : Calculs d'après données du MEPS * TBS : Moyenne Atacora-Donga

Annexe 4.3 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Borgou

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation Indice de parité 2004 - 2007
	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	
<i>Bembèrèkè</i>	69,84%	71,38%	1,02	99,87%	121,96%	1,22	19,91%
<i>Kalalé</i>	45,15%	39,35%	0,87	48,83%	55,08%	1,13	25,65%
<i>N'Dali</i>	92,13%	76,43%	0,83	90,74%	93,49%	1,03	20,06%
<i>Nikki</i>	67,51%	52,38%	0,78	57,08%	52,30%	0,92	14,04%
<i>Parakou</i>	132,76%	132,91%	1,00	139,22%	152,01%	1,09	9,07%
<i>Pèrèrè</i>	90,00%	55,99%	0,62	83,92%	77,89%	0,93	30,61%
<i>Sinendé</i>	60,62%	68,64%	1,13	83,54%	109,48%	1,31	17,81%
<i>Tchaourou</i>	100,10%	70,90%	0,71	117,92%	89,58%	0,76	5,13%
Borgou-Alibori	72,97%	64,39%	0,88	75,21%	76,81%	1,02	13,89%
Total Bénin	108,00%	84,26%	0,78	104,33%	92,17%	0,88	10,33%

Source : Calculs d'après données du MEMP * TBS : Moyenne Borgou-Alibori

Annexe 4.4 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de l'Alibori

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation Indice de parité 2004 - 2007
	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	
Banikoara	52,38%	45,70%	0,87	63,14%	66,71%	1,06	18,40%
Gogounou	43,16%	47,56%	1,10	41,26%	56,29%	1,36	26,25%
Kandi	66,99%	66,29%	0,99	60,57%	68,38%	1,13	13,94%
Karimama	53,71%	33,52%	0,62	41,32%	28,57%	0,69	6,74%
Malanville	54,07%	40,11%	0,74	48,84%	37,68%	0,77	2,96%
Ségbana	58,15%	47,80%	0,82	46,98%	50,15%	1,07	24,55%
Borgou-Alibori	72,97%	64,39%	0,88	75,21%	76,81%	1,02	13,89%
Total Bénin	108,00%	84,26%	0,78	104,33%	92,17%	0,88	10,33%

Source : Calculs d'après données du MEMP * TBS : Moyenne Borgou-Alibori

Annexe 4.5 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Couffo

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation Indice de parité 2004 - 2007
	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	
Aplahoué	131,21%	90,76%	0,69	128,11%	102,38%	0,80	10,75%
Djakotomey	149,50%	96,81%	0,65	131,07%	99,79%	0,76	11,38%
Dogbo	165,33%	135,93%	0,82	104,79%	91,29%	0,87	4,90%
Klouékanmey	135,09%	95,22%	0,70	110,11%	74,84%	0,68	-2,52%
Lalo	140,57%	104,93%	0,75	134,61%	99,95%	0,74	-0,40%
Toviklin	137,43%	93,47%	0,68	117,95%	89,42%	0,76	7,80%
Mono-Couffo	149,62%	109,71%	0,73	130,56%	104,11%	0,80	6,41%
Total Bénin	108,00%	84,26%	0,78	104,33%	92,17%	0,88	10,33%

Source : Calculs d'après données du MEMP * TBS : Moyenne Mono-Couffo

Annexe 4.6 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Mono

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation Indice de parité 2004 - 2007
	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	
Athiémé	161,09%	128,48%	0,80	98,79%	102,18%	1,03	23,68%
Bopa	153,85%	95,75%	0,62	144,13%	97,64%	0,68	5,51%
Comé	166,20%	133,46%	0,80	158,30%	166,62%	1,05	24,95%
Grand-Popo	166,13%	127,67%	0,77	140,38%	104,82%	0,75	-2,18%
Houéyogbé	168,48%	127,55%	0,76	149,40%	136,15%	0,91	15,43%
Lokossa	147,10%	125,25%	0,85	173,84%	141,81%	0,82	-3,57%
Mono-Couffo	149,62%	109,71%	0,73	130,56%	104,11%	0,80	6,41%
Total Bénin	108,00%	84,26%	0,78	104,33%	92,17%	0,88	10,33%

Source : Calculs d'après données du MEMP * TBS : Moyenne Mono-Couffo

Annexe 4.7 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de l'Ouémé

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation Indice de parité 2004 - 2007
	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	
Adjarra	140,42%	101,29%	0,72	74,31%	67,71%	0,91	18,98%
Adjohoun	130,95%	82,53%	0,63	103,54%	86,53%	0,84	20,54%
Aguégués	104,40%	61,99%	0,59	72,86%	66,07%	0,91	31,30%
Akpro-Missérétié	127,53%	80,92%	0,63	118,78%	87,84%	0,74	10,50%
Avrankou	138,59%	88,88%	0,64	87,56%	68,82%	0,79	14,46%
Bonou	154,38%	96,30%	0,62	112,11%	78,73%	0,70	7,85%
Dangbo	122,06%	71,73%	0,59	101,29%	67,72%	0,67	8,09%
Porto-Novo	124,28%	114,08%	0,92	110,55%	102,55%	0,93	0,97%
Sèmè-Podji	147,89%	127,45%	0,86	122,55%	121,82%	0,99	13,23%
Ouémé-Plateau	124,63%	89,34%	0,72	105,72%	88,19%	0,83	11,73%
Total Bénin	108,00%	84,26%	0,78	104,33%	92,17%	0,88	10,33%

Source : Calculs d'après données du MEMP * TBS : Moyenne Ouémé-Plateau

Annexe 4.8 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Plateau

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation Indice de parité 2004 - 2007
	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	
Adja-Ouèrè	101,53%	60,24%	0,59	107,23%	78,12%	0,73	13,53%
Ifangni	132,79%	79,84%	0,60	86,07%	70,78%	0,82	22,11%
Kétou	101,16%	66,88%	0,66	139,13%	104,75%	0,75	9,18%
Pobè	92,51%	62,94%	0,68	118,45%	89,36%	0,75	7,41%
Sakété	139,41%	82,98%	0,60	114,30%	88,29%	0,77	17,72%
Ouémé-Plateau	124,63%	89,34%	0,72	105,72%	88,19%	0,83	11,73%
Total Bénin	108,00%	84,26%	0,78	104,33%	92,17%	0,88	10,33%

Source : Calculs d'après données du MEMP * TBS : Moyenne Ouémé-Plateau

Annexe 4.9 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département des Collines

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation Indice de parité 2004 - 2007
	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	
Bantè	121,43%	96,31%	0,79	90,49%	85,73%	0,95	15,42%
Dassa-Zoumè	101,50%	82,21%	0,81	129,46%	101,49%	0,78	-2,60%
Glazoué	117,64%	93,64%	0,80	97,57%	85,86%	0,88	8,40%
Ouessè	87,93%	70,45%	0,80	123,16%	112,31%	0,91	11,07%
Savalou	112,03%	77,20%	0,69	86,61%	75,81%	0,88	18,62%
Savè	106,90%	92,88%	0,87	101,02%	94,66%	0,94	6,82%
Zou-Collines	116,66%	86,89%	0,74	105,54%	90,89%	0,86	11,64%
Total Bénin	108,00%	84,26%	0,78	104,33%	92,17%	0,88	10,33%

Source : Calculs d'après données du MEMP * TBS : Moyenne Zou-Collines

Annexe 4.10 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Zou

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation Indice de parité 2004 - 2007
	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	
Abomey	152,50%	123,83%	0,81	107,27%	105,40%	0,98	17,06%
Agbangnizoun	123,66%	81,57%	0,66	108,19%	89,26%	0,83	16,54%
Bohicon	125,60%	105,01%	0,84	128,29%	112,82%	0,88	4,34%
Covè	138,39%	106,63%	0,77	130,89%	111,38%	0,85	8,05%
Djidja	115,57%	80,67%	0,70	104,99%	91,24%	0,87	17,11%
Ouinhi	108,62%	66,70%	0,61	100,73%	61,98%	0,62	0,12%
Zagnanando	157,17%	105,58%	0,67	124,54%	94,52%	0,76	8,72%
Za-Kpota	106,22%	59,40%	0,56	101,55%	77,71%	0,77	20,60%
Zogbodomè	115,63%	72,29%	0,63	86,50%	66,89%	0,77	14,81%
Zou-Collines	116,66%	86,89%	0,74	105,54%	90,89%	0,86	11,64%
Total Bénin	108,00%	84,26%	0,78	104,33%	92,17%	0,88	10,33%

Source : Calculs d'après données du MEMP * TBS : Moyenne Zou-Collines

Annexe 4.11 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département de l'Atlantique

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation Indice de parité 2004 - 2007
	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	
Abomey-Calavi	148,02%	129,08%	0,87	133,74%	131,43%	0,98	11,06%
Allada	102,89%	84,52%	0,82	117,67%	92,82%	0,79	-3,27%
Kpomassè	119,11%	97,67%	0,82	160,28%	139,92%	0,87	5,30%
Ouidah	129,76%	104,97%	0,81	171,47%	175,19%	1,02	21,27%
So-Ava	67,60%	51,13%	0,76	61,29%	41,48%	0,68	-7,96%
Toffo	106,62%	71,88%	0,67	103,92%	75,71%	0,73	5,43%
Tori-Bossito	109,72%	89,66%	0,82	103,55%	87,93%	0,85	3,20%
Zè	124,33%	76,88%	0,62	115,93%	86,69%	0,75	12,94%
Atlantique-Littoral	98,59%	84,40%	0,86	112,03%	105,20%	0,94	8,29%
Total Bénin	108,00%	84,26%	0,78	104,33%	92,17%	0,88	10,33%

Source : Calculs d'après données du MEMP * TBS : Moyenne Atlantique-Littoral

Annexe 4.12 : Évolution comparée des indices de parité dans l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2006-2007 dans le département du Littoral

Communes	2003-2004			2006-2007			Variation Indice de parité 2004 - 2007
	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	TBS Garçons	TBS Filles	Indice de parité	
Cotonou	98,93%	78,89%	0,80	100,14%	103,74%	1,04	23,85%
Atlantique-Littoral	98,59%	84,40%	0,86	112,03%	105,20%	0,94	8,30%
Total Bénin	108,00%	84,26%	0,78	104,33%	92,17%	0,88	10,33%

Source : Calculs d'après données du MEMP * TBS : Moyenne Atlantique-Littoral

**ANNEXE 5 : TAUX D'ADMISSION, DE REDOUBLEMENTS ET D'ACHEVEMENT
EN 2006-07**

Liste des annexes 5

- Annexe 5.1 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département de l'Atacora en 2006-2007
- Annexe 5.2 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département de la Donga en 2006-2007
- Annexe 5.3 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département du Borgou en 2006-2007
- Annexe 5.4 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département de l'Alibori en 2006-2007
- Annexe 5.5 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département du Couffo en 2006-2007
- Annexe 5.6 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département du Mono en 2006-2007
- Annexe 5.7 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département de l'Ouémé en 2006-2007
- Annexe 5.8 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département du Plateau en 2006-2007
- Annexe 5.9 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département des Collines en 2006-2007
- Annexe 5.10 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département du Zou en 2006-2007
- Annexe 5.11 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département de l'Atlantique en 2006-2007
- Annexe 5.12 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département du Littoral en 2006-2007

Annexe 5.1 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département de l'Atacora en 2006-2007

Communes	Taux brut d'admission			Taux de redoublement			Taux d'achèvement		
	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles
Boukoubé	100,53%	74,44%	87,79%	11,80%	12,78%	12,19%	40,71%	22,78%	31,99%
Cobly	146,37%	86,89%	117,44%	10,34%	12,26%	10,99%	46,51%	16,88%	32,16%
Kouandé	159,63%	145,24%	152,89%	9,63%	12,56%	10,87%	92,05%	69,38%	81,50%
Kèrou	93,82%	112,80%	102,58%	13,35%	16,42%	14,83%	42,75%	28,66%	36,28%
Matéri	141,57%	98,00%	121,09%	14,76%	17,45%	15,74%	56,42%	23,90%	41,20%
Natitingou	95,71%	100,02%	97,76%	13,71%	15,89%	14,70%	52,73%	46,12%	49,60%
Péhunco	107,72%	118,70%	112,91%	15,36%	14,44%	14,92%	89,60%	70,07%	80,40%
Tanguiéta	132,85%	110,18%	121,93%	7,99%	8,09%	8,03%	72,02%	32,75%	53,19%
Toucountouna	128,40%	114,36%	121,67%	11,65%	12,02%	11,81%	68,27%	34,56%	52,18%
Total Atacora	121,08%	103,26%	112,60%	12,22%	13,98%	12,95%	59,28%	36,41%	48,44%
Total Bénin	123,70%	114,66%	119,32%	11,10%	11,67%	11,35%	75,85%	56,05%	66,32%

Source : MEMP - Annuaire statistique 2006-2007

Annexe 5.2 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département de la Donga en 2006-2007

Communes	Taux brut d'admission			Taux de redoublement			Taux d'achèvement		
	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles
Bassila	173,35%	165,77%	169,77%	15,41%	15,52%	15,46%	120,69%	80,26%	101,71%
Copargo	150,57%	132,32%	142,27%	5,97%	5,43%	5,73%	63,24%	39,88%	52,67%
Djougou	118,65%	114,81%	116,82%	11,70%	12,82%	12,19%	78,48%	50,66%	65,26%
Ouaké	174,65%	169,66%	172,23%	14,90%	14,59%	14,75%	108,71%	93,82%	101,52%
Total Donga	138,13%	131,69%	135,08%	12,35%	12,93%	12,60%	86,89%	59,33%	73,87%
Total Bénin	123,70%	114,66%	119,32%	11,10%	11,67%	11,35%	75,85%	56,05%	66,32%

Source : MEMP - Annuaire statistique 2006-2007

Annexe 5.3 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département du Borgou en 2006-2007

Communes	Taux brut d'admission			Taux de redoublement			Taux d'achèvement		
	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles
Bembèrèkè	135,80%	161,65%	147,56%	14,82%	15,93%	15,37%	69,83%	82,81%	75,71%
Kalalé	61,05%	86,14%	72,83%	9,65%	10,44%	10,02%	31,46%	30,30%	30,92%
N'Dali	91,35%	109,17%	99,49%	15,44%	16,27%	15,81%	72,29%	55,68%	64,73%
Nikki	72,89%	76,81%	74,78%	7,46%	6,52%	7,05%	52,46%	40,24%	46,59%
Parakou	123,08%	137,78%	129,97%	15,58%	17,07%	16,30%	118,46%	118,35%	118,40%
Pèrèrè	111,00%	113,48%	112,14%	6,38%	7,73%	6,94%	72,27%	59,24%	66,33%
Sinendé	104,88%	140,54%	121,80%	8,84%	9,82%	9,36%	52,24%	61,43%	56,58%
Tchaourou	155,54%	130,97%	143,43%	10,40%	12,62%	11,32%	77,16%	46,42%	62,07%
Total Borgou	107,26%	117,46%	112,08%	12,33%	12,33%	13,70%	71,92%	63,94%	68,17%
Total Bénin	123,70%	114,66%	119,32%	11,10%	11,67%	11,35%	75,85%	56,05%	66,32%

Source : MEMP - Annuaire statistique 2006-2007

Annexe 5.4 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département de l'Alibori en 2006-2007

Communes	Taux brut d'admission			Taux de redoublement			Taux d'achèvement		
	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles
Banikoara	88,69%	92,11%	90,27%	7,07%	7,10%	7,08%	43,99%	41,16%	42,69%
Gogounou	47,06%	61,78%	53,83%	9,89%	9,69%	9,78%	24,52%	29,27%	26,70%
Kandi	65,51%	72,31%	68,66%	6,61%	7,81%	7,16%	51,11%	52,26%	51,64%
Karimama	77,44%	67,05%	72,47%	9,90%	11,33%	10,41%	20,90%	13,09%	17,18%
Malanville	65,63%	53,80%	59,82%	6,73%	7,58%	7,09%	34,96%	24,82%	30,00%
Ségbana	57,01%	62,41%	59,48%	4,57%	5,87%	5,14%	42,43%	34,78%	38,95%
Total Alibori	68,86%	70,07%	69,43%	7,15%	7,82%	7,46%	38,38%	34,65%	36,64%
Total Bénin	123,70%	114,66%	119,32%	11,10%	11,67%	11,35%	75,85%	56,05%	66,32%

Source : MEMP - Annuaire statistique 2006-2007

Annexe 5.5 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département du Couffo en 2006-2007

Communes	Taux brut d'admission			Taux de redoublement			Taux d'achèvement		
	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles
Aplahoué	143,43%	117,66%	130,40%	7,14%	7,85%	7,45%	102,22%	62,52%	82,23%
Djakotomey	139,42%	118,31%	128,66%	8,33%	7,96%	8,17%	105,55%	65,93%	85,43%
Dogbo	114,89%	103,87%	109,38%	9,59%	11,83%	10,61%	90,03%	56,57%	73,37%
Klouékanmey	133,56%	93,37%	111,83%	11,69%	13,47%	12,48%	81,55%	43,97%	61,32%
Lalo	164,03%	125,62%	144,58%	9,75%	12,39%	10,87%	97,03%	58,75%	77,73%
Toviklin	151,47%	119,34%	134,90%	4,55%	5,74%	5,07%	85,42%	53,91%	69,24%
Total Couffo	139,04%	111,48%	124,89%	8,59%	9,90%	9,16%	93,96%	56,70%	74,91%
Total Bénin	123,70%	114,66%	119,32%	11,10%	11,67%	11,35%	75,85%	56,05%	66,32%

Source : MEMP - Annuaire statistique 2006-2007

Annexe 5.6 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département du Mono en 2006-2007

Communes	Taux brut d'admission			Taux de redoublement			Taux d'achèvement		
	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles
Athiémé	114,29%	119,31%	116,57%	13,89%	14,97%	14,38%	85,96%	72,45%	79,85%
Bopa	219,02%	157,34%	188,57%	7,94%	9,31%	8,47%	87,49%	46,64%	67,41%
Comé	147,95%	178,97%	161,72%	16,65%	17,17%	16,88%	133,31%	114,65%	125,06%
Grand-Popo	139,69%	117,62%	128,31%	11,25%	11,79%	11,49%	104,98%	66,79%	85,36%
Houéyogbé	171,83%	173,36%	172,56%	11,49%	12,42%	11,90%	119,40%	87,02%	104,11%
Lokossa	189,89%	161,97%	175,90%	13,65%	14,05%	13,83%	122,26%	81,70%	102,03%
Total Mono	170,14%	153,98%	162,36%	12,33%	13,34%	12,77%	108,19%	75,43%	92,49%
Total Bénin	123,70%	114,66%	119,32%	11,10%	11,67%	11,35%	75,85%	56,05%	66,32%

Source : MEMP - Annuaire statistique 2006-2007

Annexe 5.7 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département de l'Ouémé en 2006-2007

Communes	Taux brut d'admission			Taux de redoublement			Taux d'achèvement		
	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles
Adjarra	71,09%	70,94%	71,02%	18,95%	19,26%	19,08%	52,10%	38,58%	45,76%
Adjohoun	134,94%	128,80%	132,07%	9,62%	9,93%	9,74%	71,08%	43,18%	58,09%
Aguégués	94,25%	86,20%	90,86%	2,90%	4,49%	3,50%	62,76%	38,22%	52,48%
Akpro-Missérétié	140,69%	112,91%	127,00%	15,02%	15,16%	15,08%	74,45%	43,04%	59,04%
Avrankou	102,15%	91,14%	96,89%	14,54%	14,78%	14,63%	60,60%	38,74%	50,20%
Bonou	152,39%	117,00%	134,52%	4,26%	3,39%	3,90%	67,75%	34,92%	51,25%
Dangbo	122,44%	93,58%	107,80%	10,76%	10,63%	10,71%	81,17%	37,57%	59,14%
Porto-Novo	112,76%	104,47%	108,55%	12,31%	11,18%	11,76%	89,21%	79,82%	84,46%
Sèmè-Podji	138,49%	143,51%	140,86%	10,68%	11,17%	10,91%	94,83%	79,46%	87,59%
Total Ouémé	116,71%	106,69%	111,84%	11,94%	11,82%	11,89%	76,70%	56,74%	67,03%
Total Bénin	123,70%	114,66%	119,32%	11,10%	11,67%	11,35%	75,85%	56,05%	66,32%

Source : MEMP - Annuaire statistique 2006-2007

Annexe 5.8 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département du Plateau en 2006-2007

Communes	Taux brut d'admission			Taux de redoublement			Taux d'achèvement		
	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles
Adja-Ouèrè	152,34%	118,17%	135,60%	10,99%	11,04%	11,01%	66,97%	36,21%	51,97%
Ifangni	93,47%	95,98%	94,67%	12,29%	13,58%	12,82%	57,93%	33,28%	46,15%
Kétou	183,65%	147,16%	165,87%	8,54%	9,15%	8,74%	94,79%	60,09%	77,96%
Pobè	148,49%	108,10%	128,46%	10,83%	12,25%	11,42%	83,46%	54,57%	69,19%
Sakété	130,67%	114,55%	122,71%	10,24%	9,07%	9,74%	65,78%	41,14%	53,67%
Total Plateau	138,34%	115,75%	127,30%	10,45%	10,90%	10,64%	72,47%	44,13%	58,68%
Total Bénin	123,70%	114,66%	119,32%	11,10%	11,67%	11,35%	75,85%	56,05%	66,32%

Source : MEMP - Annuaire statistique 2006-2007

Annexe 5.9 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département des Collines en 2006-2007

Communes	Taux brut d'admission			Taux de redoublement			Taux d'achèvement		
	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles
Bantè	90,35%	88,13%	89,31%	9,30%	10,57%	9,87%	71,65%	50,68%	61,84%
Dassa-Zoumè	145,87%	136,07%	141,05%	11,06%	12,16%	11,55%	97,26%	67,29%	82,60%
Glazoué	116,68%	105,71%	111,26%	12,08%	13,10%	12,54%	82,03%	61,69%	72,02%
Ouessè	145,05%	144,61%	144,84%	6,89%	8,96%	7,77%	85,91%	59,23%	73,59%
Savalou	105,26%	96,45%	101,05%	7,74%	8,33%	8,00%	63,75%	42,87%	53,83%
Savè	109,57%	105,30%	107,53%	11,38%	11,60%	11,48%	73,34%	55,37%	64,81%
Total Collines	115,96%	109,64%	112,93%	9,59%	10,71%	10,09%	77,25%	54,90%	66,59%
Total Bénin	123,70%	114,66%	119,32%	11,10%	11,67%	11,35%	75,85%	56,05%	66,32%

Source : MEMP - Annuaire statistique 2006-2007

Annexe 5.10 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département du Zou en 2006-2007

Communes	Taux brut d'admission			Taux de redoublement			Taux d'achèvement		
	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles
Abomey	113,43%	113,74%	113,58%	12,84%	13,31%	13,06%	74,41%	65,33%	70,04%
Agbangnizoun	143,17%	121,64%	132,82%	8,16%	7,18%	7,75%	78,79%	48,06%	64,09%
Bohicon	154,16%	136,93%	145,60%	11,61%	11,36%	11,50%	91,49%	71,13%	81,42%
Covè	152,12%	138,53%	145,32%	9,59%	9,89%	9,72%	105,19%	71,46%	88,38%
Djidja	145,40%	134,21%	140,10%	9,15%	8,92%	9,05%	65,15%	44,09%	55,21%
Ouinhi	123,91%	88,91%	105,79%	12,11%	15,96%	13,61%	60,09%	28,31%	43,71%
Zagnanando	136,62%	118,30%	127,58%	4,43%	4,96%	4,65%	96,73%	60,59%	78,96%
Za-Kpota	148,79%	129,80%	139,32%	3,03%	2,39%	2,77%	55,14%	26,77%	41,05%
Zogbodomè	123,76%	104,05%	114,31%	8,72%	8,68%	8,70%	53,73%	31,16%	42,96%
Total Zou	138,10%	121,79%	130,11%	9,00%	9,30%	9,13%	72,72%	48,83%	61,07%
Total Bénin	123,70%	114,66%	119,32%	11,10%	11,67%	11,35%	75,85%	56,05%	66,32%

Source : MEMP - Annuaire statistique 2006-2007

Annexe 5.11 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département de l'Atlantique en 2006-2007

Communes	Taux brut d'admission			Taux de redoublement			Taux d'achèvement		
	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles
Abomey-Calavi	148,88%	149,20%	149,04%	11,87%	11,09%	11,50%	102,28%	93,26%	97,89%
Allada	142,93%	120,88%	132,04%	16,21%	15,44%	15,88%	76,64%	50,01%	63,53%
Kpomassè	159,59%	159,81%	159,69%	17,56%	17,22%	17,42%	114,07%	70,71%	94,73%
Ouidah	182,14%	199,51%	190,08%	18,50%	18,42%	18,46%	109,56%	99,09%	104,79%
So-Ava	85,96%	68,84%	78,13%	12,20%	13,06%	12,50%	43,53%	23,02%	34,20%
Tofo	128,58%	106,69%	117,88%	15,71%	16,12%	15,87%	66,35%	31,16%	49,23%
Tori-Bossito	127,58%	122,62%	125,35%	13,40%	13,66%	13,51%	66,77%	44,91%	57,01%
Zè	145,44%	118,76%	132,88%	8,93%	11,51%	9,79%	78,08%	40,91%	60,65%
Total Atlantique	139,24%	130,86%	135,25%	13,95%	13,73%	13,85%	84,40%	63,79%	74,62%
Total Bénin	123,70%	114,66%	119,32%	11,10%	11,67%	11,35%	75,85%	56,05%	66,32%

Source : MEMP - Annuaire statistique 2006-2007

Annexe 5.12 : Taux d'admission, de redoublement et d'achèvement dans le département du Littoral en 2006-2007

Communes	Taux brut d'admission			Taux de redoublement			Taux d'achèvement		
	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles	Garçons	Filles	Total garçons et filles
Cotonou	114,54%	117,15%	115,83%	10,82%	10,20%	10,51%	78,90%	77,02%	77,98%
Total Littoral	114,54%	117,15%	115,83%	10,82%	10,20%	10,51%	78,90%	77,02%	77,98%
Total Bénin	123,70%	114,66%	119,32%	11,10%	11,67%	11,35%	75,85%	56,05%	66,32%

Source : MEMP - Annuaire statistique 2006-2007

**ANNEXE 6 : EVOLUTION COMPAREE DES RATIOS LIVRES DE FRANÇAIS ET
DE MATHS / ELEVES DANS LES ECOLES PUBLIQUES ENTRE 2003-04 ET
2006-07**

Liste des annexes 6

- Annexe 6.1 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques de l'Atacora entre 2003-04 et 2006-07
- Annexe 6.2 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques de la Donga entre 2003-04 et 2006-2007
- Annexe 6.3 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques du Borgou entre 2003-04 et 2006-2007
- Annexe 6.4 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques de entre 2003-04 et 2006-2007 dans l'Alibori
- Annexe 6.5 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques du Couffo entre 2003-04 et 2006-2007
- Annexe 6.6 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques du Mono entre 2003-04 et 2006-2007
- Annexe 6.7 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques de l'Ouémé entre 2003-04 et 2006-2007
- Annexe 6.8 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques de entre 2003-04 et 2006-2007 dans le Plateau
- Annexe 6.9 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques des Collines entre 2003-04 et 2006-2007
- Annexe 6.10 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques du Zou entre 2003-04 et 2006-2007
- Annexe 6.11 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques de l'Atlantique entre 2003-04 et 2006-2007
- Annexe 6.12 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques du Littoral entre 2003-04 et 2006-2007

Annexe 6.1 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques de l'Atacora entre 2003-04 et 2006-07

Communes	2003-2004						2006-2007						Variation 2004-2007		
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CM2
<i>Boukoubé</i>	1	1,24	1	1,35	0,7	0,53	2,71	2,34	1,8	2,79	2,24	1,99	1,71	1,1	1,46
<i>Cobly</i>	0,77	1,23	1	1,11	0,72	0,81	2,18	2,25	1,4	1,53	2,26	2,12	1,41	1,02	1,31
<i>Kouandé</i>	1,01	1,73	1,2	1,02	0,92	0,51	2,34	2,53	2,3	2	2,29	1,77	1,33	0,8	1,26
<i>Kèrou</i>	0,67	0,95	1,1	1,19	0,94	0,25	2,15	2,14	1,4	1,29	1,84	1,26	1,48	1,19	1,01
<i>Matéri</i>	0,95	1,3	0,8	0,8	0,45	0,42	1,58	1,9	1,7	1,85	1,62	1,32	0,63	0,6	0,9
<i>Natitingou</i>	0,98	1,42	1,2	1,06	0,96	0,57	2,29	2,18	2	1,95	2,1	1,81	1,31	0,76	1,24
<i>Péhunco</i>	0,81	1,23	0,9	0,91	0,48	0,35	2,51	2,37	1,7	1,64	2,15	1,24	1,7	1,14	0,89
<i>Tanguiéta</i>	0,89	1,23	0,9	1,18	0,78	0,5	1,93	1,73	1,7	1,39	2,63	1,63	1,04	0,5	1,13
<i>Toucountouna</i>	1,47	2,25	1,3	0,9	1,42	0,67	2,83	3,24	2,9	2,36	3,2	2,03	1,36	0,99	1,36
Total Atacora*	0,95	1,44	1,1	1,08	0,83	0,51	2,19	2,22	1,8	1,81	2,17	1,63	1,24	0,78	1,12

Source : Calculs d'après données du MEMP * : Moyenne Atacora-Donga pour 2003-2004

Annexe 6.2 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques de la Donga entre 2003-04 et 2006-2007

Communes	2003-2004						2006-2007						Variation 2004-2007		
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CM2
<i>Bassila</i>	1,02	1,61	1,3	1,13	0,92	0,55	2,53	2,02	1,9	1,54	1,72	1,84	1,51	0,41	1,29
<i>Copargo</i>	1,12	2,11	2,1	1,19	0,57	0,47	1,88	2,82	2,3	2,09	1,73	1,68	0,76	0,71	1,21
<i>Djougou</i>	0,94	1,43	1	1,17	0,88	0,57	2,3	2,21	2	1,61	2,08	1,71	1,36	0,78	1,14
<i>Ouaké</i>	0,99	1,28	1,2	0,93	1,1	0,35	2,16	2,37	1,7	1,78	2	1,71	1,17	1,09	1,36
Total Donga*	0,95	1,44	1,1	1,08	0,83	0,51	2,27	2,25	1,9	1,67	1,94	1,74	1,32	0,81	1,23

Source : Calculs d'après données du MEMP * : Moyenne Atacora-Donga pour 2003-2004

Annexe 6.3 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques du Borgou entre 2003-04 et 2006-2007

Communes	2003-2004						2006-2007						Variation 2004-2007		
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CM2
<i>Bembèrèkè</i>	1,16	1,44	1,2	0,92	1,03	0,35	2,15	2,63	2,3	1,96	1,71	2,03	0,99	1,19	1,68
<i>Kalalé</i>	1,13	1,08	0,9	1,12	0,8	0,5	2,38	2,68	1,7	2,18	1,56	1,86	1,25	1,6	1,36
<i>N'Dali</i>	1,16	1,37	1,2	1,22	0,92	0,31	2,3	2,04	2	1,87	1,8	1,64	1,14	0,67	1,33
<i>Nikki</i>	1,25	1,52	1	1,29	1,09	0,51	1,94	2,16	2	1,97	2,14	1,67	0,69	0,64	1,16
<i>Parakou</i>	1,03	1,08	1,1	1,02	0,92	0,51	2,43	2,37	1,8	1,53	1,59	1,57	1,4	1,29	1,06
<i>Pèrèrè</i>	1,22	1,51	1,1	1,06	0,79	0,76	1,57	2,29	1,7	1,63	1,25	1,18	0,35	0,78	0,42
<i>Sinendé</i>	0,87	0,99	1,1	0,87	1,14	0,43	1,88	2,06	1,6	1,35	1,42	1,32	1,01	1,07	0,89
<i>Tchaourou</i>	0,9	0,98	0,8	0,87	0,85	0,71	1,67	1,75	1,7	1,73	1,69	1,6	0,77	0,77	0,89
Total Borgou*	1,08	1,24	1	1,07	0,91	0,46	2,06	2,21	1,9	1,73	1,65	1,63	0,98	0,97	1,17

Source : Calculs d'après données du MEMP * : Moyenne Borgou-Alibori pour 2003-2004

Annexe 6.4 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques de entre 2003-04 et 2006-2007 dans l'Alibori

Communes	2003-2004						2006-2007						Variation 2004-2007		
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CM2
Banikoara	1,19	1,84	1	1,22	0,85	0,3	1,92	2,2	1,8	1,92	1,52	1,5	0,73	0,36	1,2
Gogounou	1,3	0,89	1,1	1,08	1,15	0,55	2,26	2,32	1,4	1,47	1,02	1,52	0,96	1,43	0,97
Kandi	1,13	1,25	0,8	1,01	0,92	0,34	2,04	2,02	1,4	1,71	1,44	1,3	0,91	0,77	0,96
Karimama	1,25	1,07	0,9	1,36	0,76	0	1,17	2,26	1,5	4,05	1,86	1,89	-0,1	1,19	1,89
Malanville	0,8	1,31	1	1,44	0,68	0,44	2,1	2,02	2,4	2,53	1,89	1,64	1,3	0,71	1,2
Ségbana	0,97	1,69	1	1,01	0,56	0,39	2,11	1,75	1,7	1,57	1,15	1,38	1,14	0,06	0,99
Total Alibori*	1,08	1,24	1	1,07	0,91	0,46	1,95	2,1	1,7	1,69	1,46	1,47	0,87	0,86	1,01

Source : Calculs d'après données du MEMP * : Moyenne Borgou-Alibori pour 2003-2004

Annexe 6.5 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques du Couffo entre 2003-04 et 2006-2007

Communes	2003-2004						2006-2007						Variation 2004-2007		
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CM2
Aplahoué	0,92	0,87	0,8	0,67	0,73	0,22	2,01	1,92	1,8	1,7	1,52	2,77	1,09	1,05	2,55
Djakotomey	0,78	0,93	0,7	0,93	0,76	0,29	1,92	1,92	1,7	1,79	1,45	1,6	1,14	0,99	1,31
Dogbo	0,83	1,08	1	0,99	0,69	0,1	2,1	2,17	2	1,52	1,06	2,04	1,27	1,09	1,94
Klouékanmey	0,87	0,95	0,8	0,95	0,77	0,19	1,91	1,82	2	1,85	1,77	2,91	1,04	0,87	2,72
Lalo	0,87	1,05	1	1,03	0,87	0,4	2,29	2,22	2,3	1,77	1,93	3,89	1,42	1,17	3,49
Toviklin	0,86	1	1,1	0,84	1,13	0,49	1,86	1,94	1,7	1,64	1,13	2,01	1	0,94	1,52
Total Couffo*	0,88	1,02	1	0,96	0,79	0,28	2,01	1,99	1,9	1,71	1,47	2,48	1,13	0,97	2,2

Source : Calculs d'après données du MEMP * : Moyenne Mono-Couffo pour 2003-2004

Annexe 6.6 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques du Mono entre 2003-04 et 2006-2007

Communes	2003-2004						2006-2007						Variation 2004-2007		
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CM2
Athiémé	1,09	1,31	1,3	1,24	0,71	0,3	2,26	2,28	2,2	1,99	1,34	1,66	1,17	0,97	1,36
Bopa	0,78	0,92	0,8	0,85	0,6	0,12	1,52	1,82	1,4	1,38	0,85	1,3	0,74	0,9	1,18
Comé	1,06	1,24	1,5	1,12	0,91	0,34	2,41	2,34	2,5	2,15	1,34	1,81	1,35	1,1	1,47
Grand-Popo	0,96	1,31	1,2	1,23	0,79	0,39	2,46	2,26	2,4	2,14	3,52	1,63	1,5	0,95	1,24
Houéyogbé	0,86	1,1	1,1	0,92	0,88	0,41	2,25	2,21	2	1,73	1,16	1,66	1,39	1,11	1,25
Lokossa	0,86	0,93	1	1,04	0,74	0,29	1,92	2,08	1,7	1,57	0,88	1,44	1,06	1,15	1,15
Total Mono*	0,88	1,02	1	0,96	0,79	0,28	2,03	2,13	2	1,77	1,35	1,59	1,15	1,11	1,31

Source : Calculs d'après données du MEMP * : Moyenne Mono-Couffo pour 2003-2004

Annexe 6.7 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques de l'Ouémé entre 2003-04 et 2006-2007

Communes	2003-2004						2006-2007						Variation 2004-2007		
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CM2
Adjarra	0,88	1,01	1	1,14	0,7	0,32	2,46	2,39	2,3	2,17	1,07	2,35	1,58	1,38	2,03
Adjohoun	0,72	0,92	0,9	1,13	0,98	0,47	2,08	2,18	1,8	6,3	1,11	2,16	1,36	1,26	1,69
Aguégués	0,73	0,91	0,8	0,77	0,62	0,54	1,84	2,14	1,9	1,89	0,72	1,52	1,11	1,23	0,98
Akpro-Missérétié	0,81	0,95	1	1	1	0,8	1,87	1,88	1,7	1,57	0,76	1,79	1,06	0,93	0,99
Avrankou	0,73	0,94	0,9	1,08	0,97	0,04	1,9	1,95	1,9	1,83	1,11	1,76	1,17	1,01	1,72
Bonou	0,65	0,89	1	1,16	0,47	0	1,93	1,96	1,7	1,71	0,78	2,46	1,28	1,07	2,46
Dangbo	0,84	1,32	1,3	1,03	0,85	0,43	2,4	2,46	2,2	2,08	1,3	1,92	1,56	1,14	1,49
Porto-Novo	0,97	1,14	1,1	1,12	1,13	0,66	1,95	1,93	1,9	1,8	0,99	1,88	0,98	0,79	1,22
Sèmè-Podji	0,81	0,88	1,1	1	0,77	0,13	1,69	1,83	1,8	1,64	0,92	1,58	0,88	0,95	1,45
Total Ouémé*	0,8	1,01	1	1,11	0,88	0,47	1,99	2,04	1,9	2,15	0,99	1,88	1,19	1,03	1,41

Source : Calculs d'après données du MEMP * : Moyenne Ouémé-Plateau pour 2003-2004

Annexe 6.8 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques de entre 2003-04 et 2006-2007 dans le Plateau

Communes	2003-2004						2006-2007						Variation 2004-2007		
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CM2
Adja-Ouèrè	0,72	0,96	0,7	1,2	0,42	0,48	1,99	2,17	2	1,87	1,17	2,37	1,27	1,21	1,89
Ifangni	0,85	0,99	1,1	1,23	0,66	0,53	1,96	1,97	1,9	2,03	0,92	2	1,11	0,98	1,47
Kétou	0,74	1,16	1	1,34	1,01	0,87	2,67	2,63	2	1,87	1,53	1,93	1,93	1,47	1,06
Pobè	0,86	0,97	0,8	0,99	0,92	0,61	2,19	2,07	1,9	1,95	0,86	1,63	1,33	1,1	1,02
Sakété	0,7	0,97	0,8	1,22	1,01	0,61	2,3	2,2	2,1	1,84	1,6	1,88	1,6	1,23	1,27
Total Plateau*	0,8	1,01	1	1,11	0,88	0,47	2,24	2,23	2	1,91	1,23	1,95	1,44	1,22	1,48

Source : Calculs d'après données du MEMP * : Moyenne Ouémé-Plateau pour 2003-2004

Annexe 6.9 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques des Collines entre 2003-04 et 2006-2007

Communes	2003-2004						2006-2007						Variation 2004-2007		
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CM2
Bantè	0,8	1,04	0,7	0,97	0,72	0,2	2,14	1,82	2,3	1,61	1,5	1,5	1,34	0,78	1,3
Dassa-Zoumè	0,68	0,79	0,7	0,51	0,56	0,26	2,17	2,02	1,9	1,54	1,03	1,5	1,49	1,23	1,24
Glazoué	1,04	1,19	0,8	0,7	0,77	0,53	1,85	1,64	2,1	1,79	1,45	1,87	0,81	0,45	1,34
Ouessè	0,76	0,91	0,7	0,65	0,66	0,45	1,8	1,54	1,5	1,2	1,96	1,19	1,04	0,63	0,74
Savalou	0,63	0,89	1	1,1	0,8	0,36	2,13	1,85	1,9	1,58	1,58	1,37	1,5	0,96	1,01
Savè	0,8	1,13	0,8	0,88	0,81	0,16	2,16	1,73	1,8	1,55	1,62	1,98	1,36	0,6	1,17
Total Collines*	0,76	0,98	0,9	0,85	0,82	0,41	2,04	1,78	1,9	1,55	1,51	1,55	1,28	0,8	1,14

Source : Calculs d'après données du MEMP * : Moyenne Zou-Collines pour 2003-2004

Annexe 6.10 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques du Zou entre 2003-04 et 2006-2007

Communes	2003-2004						2006-2007						Variation 2004-2007		
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CM2
Abomey	0,86	1,08	1	1,14	1,18	0,45	2,11	2,02	1,8	1,8	1,3	1,74	1,25	0,94	1,29
Agbangnizoun	0,69	1,03	0,7	0,73	0,64	0,51	2,46	1,81	1,5	1,65	1,08	1,34	1,77	0,78	0,83
Bohicon	0,72	0,9	1	0,72	0,94	0,53	1,41	1,47	1,6	1,35	1,09	1,47	0,69	0,57	0,94
Covè	0,95	1,42	1	0,99	0,98	0,54	1,97	2,1	1,8	1,76	1,61	1,44	1,02	0,68	0,9
Djidja	0,75	1,15	0,7	0,66	0,55	0,86	1,68	2,01	1,6	1,71	1,32	1,39	0,93	0,86	0,53
Ouinhi	0,72	0,85	0,7	0,88	1	0,18	1,68	1,82	1,5	1,85	1,2	1,24	0,96	0,97	1,06
Zagnanando	0,67	0,99	1	1,09	0,89	0,27	2,05	1,79	1,9	1,55	1,15	1,12	1,38	0,8	0,85
Za-Kpota	0,66	0,85	1,2	1,15	1,04	0,39	1,83	1,95	1,4	1,53	1,39	1,55	1,17	1,1	1,16
Zogbodomè	0,79	0,8	0,9	0,96	0,87	0,47	1,76	2,16	1,5	1,63	1,38	1,5	0,97	1,36	1,03
Total Zou*	0,76	0,98	0,9	0,85	0,82	0,41	1,85	1,89	1,6	1,62	1,27	1,45	1,09	0,91	1,04

Source : Calculs d'après données du MEMP * : Moyenne Zou-Collines pour 2003-2004

Annexe 6.11 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques de l'Atlantique entre 2003-04 et 2006-2007

Communes	2003-2004						2006-2007						Variation 2004-2007		
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CM2
Abomey-Calavi	0,92	1,03	1,1	1	0,39	0,2	2,1	1,93	1,6	1,26	0,61	1,05	1,18	0,9	0,85
Allada	0,98	1,11	1,2	1,09	0,81	0,66	2,43	2,49	2	1,6	1,44	1,44	1,45	1,38	0,78
Kpomassè	1,13	1,49	1,3	0,95	0,9	0,37	2,63	2,56	2,7	1,87	1,64	1,64	1,5	1,07	1,27
Ouidah	1,06	1,22	1,3	1,06	0,81	0,43	2,44	2,49	2,4	1,83	1,48	1,47	1,38	1,27	1,04
So-Ava	0,82	0,92	0,9	0,89	0,96	0,43	1,37	1,62	1,6	1,59	1,25	1,18	0,55	0,7	0,75
Toffo	0,77	1,15	1,1	1,07	0,81	0,43	2,58	2,54	2	1,79	1,59	1,78	1,81	1,39	1,35
Tori-Bossito	0,95	1,18	1,2	1,03	1,03	0,6	2,35	2,66	2,1	2,07	1,8	2,35	1,4	1,48	1,75
Zè	0,95	1,36	1,5	0,91	1,08	0,82	2,46	2,26	2,4	1,73	1,81	1,5	1,51	0,9	0,68
Total Atlantique*	0,92	1,11	1,3	1,05	0,76	0,52	2,3	2,28	2	1,62	1,28	1,43	1,38	1,17	0,91

Source : Calculs d'après données du MEMP * : Moyenne Atlantique-Littoral pour 2003-2004

Annexe 6.12 : Évolution comparée des ratios livres de français et de maths / élève dans les écoles publiques du Littoral entre 2003-04 et 2006-2007

Communes	2003-2004						2006-2007						Variation 2004-2007		
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CI	CP	CM2
Cotonou	0,83	0,94	1,4	1,13	0,74	0,66	1,81	1,81	2	1,46	0,97	1,62	0,98	0,87	0,96
Total Littoral	0,83	0,94	1,4	1,13	0,74	0,66	1,81	1,81	2	1,46	0,97	1,62	0,98	0,87	0,96

Source : Calculs d'après données du MEMP * : Moyenne Atlantique-Littoral pour 2003-2004